

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR
ALEXANDRA PILON-SAVOIE

COMMENT LES JEUNES ADULTES DÉCRIVENT LEUR EXPÉRIENCE DE LA
SÉPARATION DE LEURS PARENTS DANS UN CONTEXTE DE CONFLITS
PARENTAUX?

5 décembre 2019

Sommaire

Bien que l'on connaisse davantage les impacts des conflits parentaux sur les enfants, rares sont les données disponibles quant à l'expérience des jeunes adultes, au regard qu'ils portent sur la séparation de leurs parents, plus particulièrement en lien avec les conflits parentaux.

Le but de cette recherche est d'explorer la perception des jeunes adultes quant au contexte de la séparation, leurs réactions en rapport aux conflits parentaux et à l'impact des conflits parentaux sur leurs relations amoureuses. Afin d'atteindre ces objectifs, nous avons fait des entrevues individuelles semi-directives auprès de sept jeunes adultes âgés entre 24 et 38 ans.

Les résultats démontrent que, suivant la perception des jeunes interviewés, l'infidélité est la cause principale de la séparation de leurs parents. L'aspect financier, plus particulièrement la pension alimentaire est la cause de nombreux conflits parentaux suite à la séparation. L'évitement est la stratégie utilisée par plusieurs participants lorsqu'ils sont confrontés aux conflits parentaux. Les impacts des conflits parentaux se font ressentir à court et à long terme. Durant l'enfance, les participants évoquent des troubles de comportements intériorisés et extériorisés et à l'âge adulte, l'impact se situe au niveau des relations conjugales. Ainsi, les participants rapportent avoir de la difficulté à faire confiance au conjoint et à s'engager dans une relation amoureuse sérieuse.

Table des matières

Remerciements.....	iii
1. Introduction.....	iii
2. Problématique de recherche.....	iii
3. Recension des écrits.....	iii
3.1 La coparentalité.....	12
3.2 Les conflits de séparation.....	15
3.2.1 Les conflits graves de séparation.....	17
3.2.2 La triangulation et le conflit de loyauté.....	19
3.2.3 Le syndrome d'aliénation parentale (SAP).....	20
3.3 Les conflits parentaux et les facteurs de risque et de protection.....	21
3.4 Les impacts des conflits de séparation sur les enfants.....	23
3.4.1 Les impacts d'une coparentalité non fonctionnelle.....	23
3.4.2 Les impacts des conflits parentaux sur l'enfant.....	25
3.5 Le meilleur intérêt de l'enfant dans un contexte de conflits parentaux.....	30
3.6 Les impacts à long terme des conflits parentaux durant l'enfance.....	33
4. Cadre conceptuel.....	37
4.1 La théorie du système général.....	37
4.1.1 Les concepts de la théorie du système général.....	39
4.2 La théorie de la communication.....	43

4.3 En résumé.....	44
5. Méthodologie	45
5.1 L'approche méthodologique	46
5.2 Les caractéristiques de l'échantillon	46
5.3 Le recrutement des participants	47
5.4 L'entrevue semi-structurée	48
5.5 La cueillette de données.....	49
5.6 L'organisation et l'analyse des données	50
5.7 Les considérations éthiques	51
6. Résultats.....	52
6.1 Description de l'échantillon	46
6.1.1 Portrait familial des participants	54
6.2 Les causes de la séparation	59
6.3 L'annonce de la séparation	60
6.3.1 Réaction suite à l'annonce de la séparation.....	61
6.4 Les modalités de garde.....	62
6.5 Description des conflits avant et après la séparation	67
6.5.1 Les sources de conflit.....	71
6.5.2 La gestion des conflits	74
6.5.3 Les stratégies utilisées par l'enfant ou l'adolescent pour faire face aux conflits	76

6.5.4 Les impacts des conflits parentaux	78
6.6 Relations avec les membres de la famille durant l'enfance et suite à la séparation	82
6.6.1 Relation entretenue avec les membres de la famille à l'âge adulte	87
6.7 Difficultés vécues à l'âge adulte.....	92
6.7.1 Émotions vécues quant à la séparation des parents à l'âge adulte.....	95
6.7.2 Stratégies utilisées à l'âge adulte.....	97
6.8 Conception du couple et de la famille.....	98
6.9 Les conditions à favoriser lors d'une séparation	100
6.10 Résumé des résultats de l'étude.....	101
7. Discussion.....	107
7.1 Les causes de la séparation	108
7.2 L'annonce de la séparation	106
7.3 Les conflits parentaux : discours négatifs et dénigrement	109
7.4 Les stratégies des enfants et adolescents face aux conflits parentaux	113
7.5 Les impacts et conséquences des conflits parentaux	116
7.6 Les relations familiales à l'âge adulte.....	121
7.7 Les relations amoureuses du jeune adulte.....	124
7.8 Résumé de la discussion	126
7.9 Les forces et les limites de la recherche.....	128
8. Conclusion	130

9. Références.....	134
10. Appendice A	141
10.2 Appendice B.....	143
10.3 Appendice C.....	147
10.4 Appendice D	150

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier les sept adultes qui ont généreusement pris le temps de me raconter leur histoire familiale et leurs perceptions quant aux conflits parentaux. Votre expérience de vie m'a permis d'alimenter mes réflexions. Sachez que c'est grâce à vous que ce mémoire fut une belle réalisation.

J'aimerais aussi remercier ma directrice Annie Devault, professeure au Département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), d'avoir su m'accompagner dans mon projet et m'encourager à persévérer. Sa disponibilité, son soutien et son écoute m'ont permis de réaliser ce mémoire.

Un grand merci à ma tante Dominique Savoie d'avoir révisé et commenté mon mémoire. Tes conseils et ta grande disponibilité ont été très aidants.

Finalement, j'aimerais remercier ma famille, mon conjoint pour ses encouragements, mes beaux-enfants qui m'ont inspirée et mon fils qui m'a donné l'énergie nécessaire pour compléter ce beau projet.

1. Introduction

Le portrait des familles au Québec a changé. En particulier depuis 1995, la composition des familles avec enfants a évolué de façon telle que de plus en plus d'enfants vivent des situations familiales qui s'éloignent d'une norme où papa, maman et leurs enfants vivent tous ensemble (famille biparentale intacte). Ainsi, c'est le quart des familles avec enfants qui sont monoparentales, une proportion qui, après avoir régulièrement augmenté, s'est maintenue de 1995 à 2006. Même si les familles biparentales intactes sont encore majoritaires en 2006 (64,4 %), la proportion des familles recomposées ne cesse d'augmenter, passant de 8 % à 10,7 %, de 1995 à 2006 (Gouvernement du Québec, 2011, p.132).

Plusieurs études se sont intéressées à l'adaptation de l'enfant suite à une rupture. Ces recherches identifient des facteurs de risque et de protection en portant un regard particulier sur l'âge, le sexe et la personnalité de l'enfant, sur l'adaptation des parents ainsi que sur les conflits parentaux qui peuvent se manifester pendant et suite à la séparation¹.

La présente étude porte sur l'expérience des jeunes adultes qui ont vécu la séparation de leurs parents durant leur enfance ou leur adolescence. Une attention particulière est portée sur les conflits parentaux qui existent tant avant qu'après la rupture. Plusieurs études ont démontré un lien entre les conflits parentaux et les difficultés d'adaptation des enfants (Doyle & Markiewicz, 2005; Riggio, 2004; Saint-Jacques & Drapeau, 2009). Toutefois, peu d'études se sont

¹ Les termes séparation et rupture sont utilisés de manière générale dans le texte parce qu'ils représentent des concepts plus larges que le terme divorce. C'est le cas même lorsque les auteurs de diverses études utilisent le terme divorce. Celui-ci n'est utilisé que dans les contextes statistique ou légal ou dans le verbatim des propos des participants.

intéressées à l'expérience des jeunes adultes, au regard qu'ils portent sur la séparation de leurs parents lorsqu'ils étaient enfants ou adolescents, plus particulièrement en lien avec les conflits parentaux qui émergent ou qui se poursuivent suite à la rupture.

Le premier chapitre de ce mémoire traite de la problématique en présentant quelques statistiques ainsi que les limites des études actuelles. Le second chapitre s'intéresse plus particulièrement à la littérature scientifique. Nous nous attardons aux définitions permettant de cerner différents concepts, aux conséquences des conflits parentaux à court et à long terme, aux facteurs de risque et de protection ainsi qu'au meilleur intérêt de l'enfant dans un conflit parental grave. Le troisième chapitre présente le cadre conceptuel retenu. Le quatrième chapitre porte sur la méthodologie. On y traite de la population à l'étude, du recrutement des personnes participantes, de la cueillette des données lors des entrevues et des analyses effectuées pour donner un sens au matériel recueilli. Le cinquième chapitre est entièrement consacré aux résultats issus de ces analyses. Enfin, le dernier chapitre propose une discussion en mettant l'accent sur certains résultats et en faisant un parallèle avec les résultats des recherches pertinentes.

2. Problématique de recherche

On entend souvent dire que la province de Québec se distingue des autres provinces du Canada à différents niveaux. Les statistiques comparatives canadiennes et québécoises mettent en lumière de telles distinctions pour ce qui est du statut des familles. Ainsi, selon le recensement de 2016, la part des personnes vivant en union libre parmi celles qui vivent en couple est de 39 % au Québec alors qu'elle est beaucoup plus faible dans le reste du Canada. En effet, sauf pour les régions du Grand nord canadien que sont le Nunavut (49 %), les Territoires-du-Nord-Ouest (36 %) et le Yukon (31 %), aucune autre province canadienne ne dépasse 20 % de personnes en union libre parmi les personnes vivant en couple, l'Ontario ayant la part la plus faible à 14 % (Institut de la statistique du Québec, 2017, p.111).

Jusqu'en 2008, la dernière année où les données sont disponibles², Statistique Canada a dressé le portrait des divorces. En 2008, l'indice synthétique de divortialité pour l'ensemble du Canada est de 43 divorces pour 100 mariages alors qu'au Québec il est de 50 divorces pour 100 mariages. L'Alberta et l'Ontario suivent cependant le Québec de près avec un indice de 49 % et de 45 %.³ (Institut de la statistique du Québec, 2011).

C'est très tôt dans l'enfance que plusieurs jeunes doivent apprendre à vivre avec des parents qui ont choisi de ne plus faire vie commune. En effet, les enfants expérimentent la rupture de plus en plus tôt durant leur enfance (Ministère de la famille, 2017) : dans les années 1960, un enfant sur quatre avait vécu la rupture de ses parents avant l'âge de 20 ans; dix ans plus

² Statistique Canada a cessé la production de ces données depuis 2008 en raison de compressions budgétaires imposées par le gouvernement conservateur.

³ Il est possible que le portrait du Québec soit faussé puisque, dans les données concernant les divorces, on ne tient pas compte des séparations des couples vivant en union libre qui sont en plus grand nombre au Québec que dans le reste du Canada.

tard, c'est avant l'âge de 15 ans pour le quart des enfants; au milieu des années 1980, l'âge moyen des enfants est de neuf ans et demi; à la fin des années 1980, ils ont six ans; à la fin des années 1990, c'est à cinq ans et demi en moyenne que les enfants vivent la rupture de leurs parents.

Dans le cadre de ce mémoire nous nous intéressons plus spécifiquement à la relation qu'entretiennent les parents avant, pendant et après une rupture, plus particulièrement lorsque des conflits parentaux sont présents. Plusieurs études se sont penchées sur la question de l'adaptation de l'enfant dans un contexte de conflits parentaux. Elles rapportent que ces enfants présentent des difficultés sur le plan académique, des problèmes comportementaux et psychologiques ainsi que des problèmes de santé. Ceci dit, la plupart des enfants, avec le temps, sont en mesure de s'adapter à ces changements familiaux (Saint-Jacques & Drapeau, 2008). Par contre, dans des situations où les conflits parentaux sont récurrents et qu'ils perdurent, les impacts peuvent être dévastateurs sur l'enfant, plus spécifiquement au niveau comportemental ainsi qu'au niveau de l'anxiété et de la dépression (Sandler, Miles, Cookston & Braver, 2008). Averdijk, Malti, Eisner et Ribeaud (2012) soulignent aussi qu'au moment de la séparation, les problèmes de comportement de l'enfant et les conflits parentaux augmentent. Lansford (2009) affirme que les conflits parentaux seraient le principal facteur qui influence significativement l'adaptation de l'enfant.

Cartwright (2006) a dirigé ses recherches vers les jeunes adultes néo-zélandais qui ont vécu la séparation ou le divorce de leurs parents durant l'enfance. La chercheuse s'intéresse à l'opinion des jeunes adultes quant à l'impact de la séparation sur leur vie. Plusieurs d'entre eux

rapportent des difficultés à entretenir une relation amoureuse et une relation saine avec les membres de leur famille. On indique aussi que la séparation influence l'estime de soi, la confiance envers les autres et ou des difficultés de communication. Yárnöz-Yaben et Garmendia (2016) se sont aussi intéressés au bien-être des jeunes adultes. Ils ont comparé des jeunes adultes qui avaient vécu la séparation de leurs parents durant l'enfance à d'autres qui ont grandi au sein d'une famille intacte, mais la recherche ne précise pas si ces jeunes adultes ont été témoins de conflits parentaux. L'étude mesure le bien-être des jeunes, leur degré de satisfaction quant à leur vie en général, plus précisément les éléments positifs et négatifs. Pour mesurer leur bien-être, les chercheurs s'attardent au statut civil du jeune adulte, à la durée de la relation amoureuse du jeune adulte, à l'âge du jeune au moment de la séparation de ses parents, au remariage parental et au rôle de messenger qu'a assumé le jeune suite à la séparation de ses parents. Ils constatent que la séparation a des effets négatifs sur les jeunes adultes qui l'ont expérimentée. Les effets négatifs ne sont pas liés au statut civil ou au remariage, mais plutôt au rôle de messenger qu'a assumé le jeune adulte durant son enfance. L'analyse des résultats démontre que la responsabilité de transmettre des messages à leurs parents, lorsque la communication entre le père et la mère est rompue, représente le facteur le plus significatif quant au bien-être des jeunes adultes qui ont subi la séparation de leurs parents.

Malgré ces quelques recherches, peu d'études récentes se sont intéressées à la perception des jeunes adultes quant aux conflits parentaux dont ils ont été témoins suite à la séparation de leurs parents. Dans le cadre de ce mémoire, nous nous intéressons à la façon dont les jeunes adultes analysent rétrospectivement leur expérience de la rupture parentale. Le peu de recherches axées sur les jeunes adultes a guidé la conception de notre étude qui porte sur l'objet de

recherche suivant : *Comment les jeunes adultes décrivent leur expérience quant à la séparation de leurs parents dans un contexte de conflits parentaux ?* Pour répondre à cette question générale, la présente étude poursuit trois objectifs, soit d'explorer la perception des jeunes adultes quant au contexte de la séparation, à leurs réactions aux conflits parentaux et à l'impact des conflits parentaux sur leurs relations amoureuses actuelles. Plus précisément, ces éléments seront abordés à partir des sous-questions suivantes: Quelles ont été les réactions de l'enfant ou de l'adolescent suite à l'annonce de la séparation? Quelles ont été les stratégies utilisées par l'enfant ou l'adolescent pour faire face aux conflits parentaux? Quelles ont été les émotions vécues par l'enfant ou l'adolescent en lien avec les conflits parentaux? Comment le jeune adulte qualifie sa relation avec ses parents durant l'enfance et actuellement? Quels sont les impacts des conflits parentaux sur les relations amoureuses du jeune adulte?

3. Recension des écrits

Ce chapitre présente une synthèse des écrits relatifs à la séparation parentale, mais plus particulièrement en lien avec les conflits qui émergent ou qui se poursuivent suite à la rupture. Nous nous attardons à différents aspects qui ont tous un lien avec notre problématique soit les conflits parentaux. Dans un premier temps, l'importance de la coparentalité dans un contexte de séparation est abordée. La littérature à ce sujet souligne l'importance de la communication entre les parents pour faciliter l'adaptation de l'enfant aux changements faisant suite à la rupture. Deuxièmement, l'identification des définitions du conflit de séparation permet de faire la distinction entre différents contextes familiaux et types de conflits. En troisième lieu, les risques, pour l'enfant d'être victime de triangulation, c'est-à-dire de prendre part aux conflits parentaux et de vivre un conflit de loyauté, sont identifiés. Quatrièmement, la littérature concernant le syndrome d'aliénation parentale est présentée. Un conflit parental grave peut se détériorer jusqu'à se transformer en aliénation parentale où l'enfant, sous l'influence et la pression du parent aliénant, utilise différents moyens pour rejeter son parent aliéné. Cinquièmement, nous nous attardons sur les facteurs de protection et de risque pour les enfants qui sont témoins de conflits parentaux. Les impacts des conflits parentaux sur les enfants font l'objet de la sixième partie, suivie d'une analyse du concept du meilleur intérêt de l'enfant, concept utilisé par les tribunaux et divers professionnels. Enfin, il est aussi nécessaire de porter un regard sur les impacts des conflits parentaux à plus long terme et plus particulièrement sur les relations amoureuses du jeune adulte qui a été témoin des conflits parentaux.

3.1 La coparentalité

Feinberg (2003) réfère au concept de coparentalité lorsque deux individus travaillent ensemble dans le but de parfaire leur rôle parental, de se soutenir mutuellement dans l'éducation de leurs enfants et de partager des responsabilités. Il est pertinent d'aborder cet aspect puisque la coparentalité, suite à une rupture, est nécessairement affectée, ce qui requiert un ajustement pour chacun des parents. Plusieurs chercheurs affirment que la relation de coparentalité a nécessairement des impacts sur l'adaptation des enfants suite à une rupture, mais d'autres ne sont pas de cet avis (Amato, Kane & James 2011).

Rodriguez et Helms (2016) ont recensé plusieurs recherches sur le sujet. Tout d'abord ils traitent de la question de la coparentalité comme étant la façon dont deux adultes travaillent de concert pour éduquer un enfant. La coparentalité peut s'exercer dans un environnement où les parents co-habitent ou non. Contrairement à Amato et ses collègues (2011), Rodriguez et al. (2016) considèrent que la coparentalité, dans un contexte où les enfants vivent la séparation de leurs parents, est un indicateur important qui favorise l'adaptation des enfants. Les difficultés d'adaptation sont plus fréquentes lorsque l'enfant est témoin des conflits parentaux sur une base régulière, lorsque les règles de vie dans le milieu maternel et paternel sont incohérentes ou lorsqu'un parent tente de miner l'autorité de l'ex-conjoint. L'adaptation de l'enfant se fera plus facilement dans un contexte où la communication et le support entre les parents est possible. En effet, lorsque les parents s'entendent sur la façon de discipliner leurs enfants, cela permet aux enfants de se développer dans un environnement où ils sont en mesure de prédire ce qui se passera. Plusieurs dimensions de la co-parentalité ont été développées au fil du temps: la solidarité c'est-à-dire le support qui existe entre les parents, l'antagonisme soit l'intensité et la

fréquence des conflits entre les parents, la division du travail, soit la façon dont les responsabilités parentales sont divisées et l'entente entre les adultes.

Rodriguez et Helms (2016) font la distinction entre la relation de co-parentalité et la relation conjugale. Ils sont d'avis que la relation de co-parentalité fait partie d'un sous-système distinct et qu'il ne faut pas confondre les deux types de relations. Par contre, elles sont interreliées puisque la relation conjugale influence la relation de coparentalité. Cela peut se manifester entre autres dans un contexte où la relation conjugale est conflictuelle. Ainsi, cela a généralement une influence sur la relation de co-parentalité dans le sens où le parent peut par exemple critiquer l'autre parent quand à l'éducation des enfants. De plus, le manque de support entre les parents et le fait qu'un parent s'immisce dans l'intervention de l'autre parent auprès de l'enfant influencent nécessairement la relation de co-parentalité.

La littérature expose différents facteurs qui influencent la relation de coparentalité, dont le nombre d'enfants qui forment le noyau familial. Lorsque la famille est composée de plusieurs enfants, chaque parent leur accorde une attention équivalente comparativement aux familles d'un ou deux enfants où le niveau d'attention peut différer d'un parent à l'autre. Rodriguez et Helms (2016) soulèvent que certaines caractéristiques des parents influencent la relation de coparentalité. Un niveau élevé d'éducation d'un ou des deux parents peut être associé à une relation de coparentalité où les échanges sont harmonieux. L'âge des parents n'a pas d'impact sur la relation de coparentalité. C'est plutôt la maturité acquise avec le temps qui influence la relation plutôt que l'âge en tant que tel.

Pour leur part, Teubert et Pinquart (2010) ont analysé 59 articles scientifiques qui traitaient de la corrélation entre la coparentalité et les facteurs qui influencent l'adaptation des enfants suite à une séparation. La coopération entre les parents, l'entente quant aux décisions qui concernent l'enfant, les conflits et la triangulation représentent, pour ces chercheurs, des aspects importants de la coparentalité. La communication d'informations entre les parents concernant l'enfant ainsi que le support et le respect entre les parents définissent la coopération. Teubert et Pinquart prennent aussi en considération le degré d'entente entre les parents au sujet de l'enfant. Une mauvaise entente qui génère des conflits entre les parents se définit comme étant des disputes qui se traduisent par la critique, le dénigrement et le blâme. Finalement, la triangulation fait état d'une alliance entre un des deux parents et l'enfant et l'implication de ce dernier dans le conflit parental.

Amato, Kane, James (2011) se sont attardés à trois types de relation de coparentalité existant suite à une séparation soit la coparentalité en contexte de coopération, la coparentalité assumée par un seul parent et la coparentalité en parallèle. La coparentalité en contexte de coopération correspond, selon eux, à une « bonne » séparation puisque l'enfant maintient un bon lien avec les deux parents et que la relation entre les parents se poursuit dans un contexte de coopération. La coparentalité assumée par un seul parent est caractérisée par la garde exclusive de l'enfant et le peu d'implication de l'autre parent auprès de l'enfant. Enfin, le dernier type fait référence à une coparentalité qui est caractérisée par des conflits parentaux ainsi que par des parents qui ont peu de contacts et de communication en ce qui a trait à l'éducation de l'enfant. Pour parvenir à déterminer quel type de coparentalité représente le mieux la relation entre les parents, 944 dyades parent-enfant ont répondu à plusieurs questionnaires, à différents moments

(durant l'enfance et quelques années plus tard comme jeune adulte). Ces questionnaires s'intéressaient entre autres aux contacts entre l'enfant et le parent qui n'en a pas la garde ainsi qu'au support offert par ce parent, aux conflits parentaux, au bien-être de l'enfant, à l'estime de soi de ce dernier, à la consommation de drogues à l'adolescence et comme jeune adulte, au degré de scolarité et son intérêt par rapport à l'école. Les résultats de l'étude sont éloquentes puisqu'on y conclut que le type de coparentalité n'a pas un impact significatif. Les résultats des différents types de coparentalité sont sensiblement similaires. Les enfants qui se développent dans un contexte de coparentalité coopérative sont moins enclins à vivre des troubles de comportement. Les résultats quant à la réussite scolaire était un peu moins élevé pour les enfants de l'échantillon de la coparentalité en parallèle, mais l'écart avec les deux autres types de coparentalité n'était pas significatif. Les résultats quant à l'estime de soi, la consommation de drogues, l'intérêt par rapport à l'école et la satisfaction quant à la vie sont sensiblement les mêmes pour les trois différents types de coparentalité.

3.2 Les conflits de séparation

Drapeau, Gagné, Saint-Jacques, Lépine et Ivers (2009) statuent que 20 à 35% des enfants sont exposés à des conflits parentaux pour une durée allant jusqu'à trois ans après la séparation de leurs parents. L'étude de Drapeau et al (2009) analyse les résultats de deux entrevues menées avec 123 enfants âgés de huit à onze ans et leurs parents, la première entrevue ayant eu lieu deux ans et demi après la rupture, la deuxième, un an plus tard. Les chercheurs ont questionné les enfants sur leurs perceptions des conflits parentaux. Quatre trajectoires de l'évolution de la relation parentale sont identifiées à partir de plusieurs variables telles que l'accès au soutien pour

l'enfant, la relation entre l'enfant et ses deux parents, les comportements extériorisés et intériorisés de l'enfant, la fréquence des contacts avec les deux parents et l'intervalle de temps entre la séparation et l'entrevue.

La première trajectoire est caractérisée par des conflits parentaux qui ont tendance à s'atténuer un an après la séparation. Dans la deuxième trajectoire, on retrouve une relation parentale peu conflictuelle qui se maintient dans le temps. Ces deux catégories représentent la moitié de l'échantillon étudié, soit 25% chacune. La troisième trajectoire représente près du tiers des enfants qui composent l'échantillon. Pour ceux-ci, des conflits majeurs persistent plusieurs années après la séparation. La quatrième trajectoire est moins fréquente : seulement 10% des enfants affirment que le conflit s'est accentué avec le temps. Dans ce cas, les conflits étaient peu fréquents durant la première année après la rupture, mais ils se sont accentués par la suite.

Dans cette même étude, on conclut que trois facteurs peuvent expliquer la chronicité des conflits: un faible revenu familial; la perception, par les parents, qu'un faible degré d'entente est présent suite à la rupture et les difficultés relationnelles entre l'enfant et sa mère. Les chercheurs évaluent la relation entre l'enfant et son père ainsi que la relation entre l'enfant et sa mère. La perception des enfants quant à la relation avec leur mère est décrite comme étant plus difficile dans un contexte familial où les conflits sont élevés comparativement aux parents qui entretiennent peu de conflits. Les chercheurs n'apportent pas de précisions quant à la relation entre le père et l'enfant.

3.2.1 Les conflits graves de séparation

Johnston, Roseby et Kuehnle (2009) évaluent qu'entre 8 et 15% des enfants sont confrontés à des conflits parentaux graves. Les conflits parentaux graves dans un contexte de séparation peuvent être difficiles à cerner puisque la littérature ne présente pas un portrait clair de la problématique. Les définitions qui sont présentées dans la littérature ne font pas l'unanimité, pas plus que les facteurs de risque associés aux conflits parentaux graves (Birnbaum & Bala, 2010). Ces mêmes chercheurs constatent que le concept de conflit grave de séparation n'est pas clair et opérationnel et qu'il y a un manque d'études empiriques. Ils soulignent l'importance de faire la distinction entre les différents types de conflits. Ils soulèvent aussi que ce concept est utilisé dans différentes circonstances. Il est important, selon les chercheurs, que les juges, les avocats et les professionnels dans le domaine de la relation d'aide puissent faire la différence entre le conflit grave, les difficultés de communication entre les parents, la violence conjugale et l'aliénation parentale. Malo et Rivard (2013) définissent un conflit grave de séparation comme étant une:

Organisation relationnelle entre les membres d'une famille nucléaire, qui se met en place avant, pendant ou après la séparation conjugale et qui se caractérise par la participation de chacun des parents, simultanément ou en alternance, au dénigrement persistant et à la déqualification de l'autre parent, au point d'en devenir insensible aux besoins de l'enfant. Cette situation a pour conséquence l'instrumentalisation de l'enfant dans le conflit de ses parents et l'entretien de son conflit de loyauté, pouvant entraîner des impacts majeurs (p. 4).

Anderson et ses collaborateurs apportent des précisions pour clarifier le concept de conflit grave. Pour que le conflit soit qualifié de grave, il faut qu'il soit enraciné, chronique et omniprésent (Anderson, Anderson, Palmer, Mutchler & Baker, 2010). Les recherches scientifiques décrivent le concept sous deux angles. Le premier angle fait état de la communication négative entre les parents. En général, les couples qui se trouvent dans une dynamique de conflit grave sont ancrés dans un modèle d'interaction conflictuel. Ce modèle est caractérisé par la défensive, l'agressivité, la rigidité ainsi qu'une représentation négative de l'ex-conjoint. Ces quatre caractéristiques permettent de distinguer le conflit grave du conflit « ordinaire ». Le deuxième angle met l'accent sur les communications entre les parents qui favorisent un environnement qui est jugé hostile et insécurisant. Ces mêmes chercheurs mettent en lumière des facteurs qui augmentent la prévalence des conflits graves. Les antécédents à la relation de couple représentent un facteur de risque lorsque les conflits parentaux ne sont pas résolus et qu'ils sont présents depuis une période de temps significative. Ainsi, Anderson et ses collègues (2010) mettent en lumière l'importance de considérer l'histoire de chaque parent en portant un regard sur son enfance ainsi que sur sa famille d'origine. Les traumatismes, les abus, la négligence, la séparation des parents ainsi que les pertes représentent des événements qui peuvent avoir un impact sur l'attachement et la gestion du stress dans les relations conjugales et ainsi susciter des conflits graves.

De plus, le conflit est jugé grave lorsqu'il a un impact néfaste sur l'enfant au niveau comportemental ou psychologique, que les échanges entre les parents sont hostiles, que leurs interactions sont constituées de reproches ou de fausses allégations et lorsqu'on se retrouve en présence de lacunes importantes au niveau de la coparentalité (Anderson & al., 2010; Godbout &

Saint-Jacques, 2014). D'autres chercheurs vont plutôt élaborer une typologie progressive de la gravité des conflits en débutant avec le conflit qualifié de normal jusqu'au conflit considéré comme grave.

3.2.2 La triangulation et le conflit de loyauté

La coopération entre les parents représente un facteur qui influence non seulement l'adaptation de l'enfant, mais aussi l'intensité des conflits parentaux. L'implication ou non de l'enfant dans les conflits parentaux est aussi un facteur qui a un impact sur la gravité du conflit. Drapeau et ses collaboratrices définissent la triangulation ainsi : « Triangler consiste à demander à l'enfant de prendre parti, d'espionner l'autre parent, de faire le messager à propos de sujets délicats et à dénigrer l'autre parent en présence de l'enfant sans que l'autre parent soit présent » (Drapeau, Gagné & Hénault, 2004, p. 181).

Afifi et Schrodt (2003) identifient les indicateurs qui peuvent laisser présager qu'un enfant se sente triangulé : le fait de critiquer l'autre parent en son absence ou en sa présence devant l'enfant; le manque de communication entre les parents; questionner l'enfant régulièrement au sujet de l'autre parent; les modalités de garde; le sexe de l'enfant. En effet, les jeunes filles sont plus à risque que les garçons de se sentir coincées entre leurs parents. Enfin, les conflits de loyauté sont surtout présents lorsque l'enfant a un sentiment de proximité avec chacun de ses parents. Becker (2011) définit le conflit de loyauté comme suit:

D'une façon générale, le conflit de loyauté peut se définir comme un conflit intrapsychique dont l'origine est liée à l'impossibilité de choisir entre deux solutions possibles, choix qui engage le niveau des affects envers des personnes fondamentales en termes d'attachement, à savoir chacun des parents. L'enfant ne peut gérer sereinement cet état, une situation rapidement insoutenable conduisant au désarroi puisque, dans l'absolu, père et mère lui sont chers [traduction libre] (p. 340).

Pour éviter de se retrouver dans un conflit de loyauté, certains enfants vont favoriser une alliance avec un parent plutôt que l'autre. Lorsque les tensions parentales sont trop fortes, il peut aller jusqu'à rejeter un parent et s'allier avec l'autre. Ainsi, les risques que l'enfant soit alors victime d'aliénation parentale sont plus élevés (Lachance & Gagné, 2014).

3.2.3 Le syndrome d'aliénation parentale (SAP)

Le pédopsychiatre Richard Gardner a été le premier à définir le syndrome d'aliénation parentale (SAP).

Un trouble de l'enfance qui survient presque exclusivement en contexte de disputes concernant la garde de l'enfant. Sa principale manifestation consiste en une campagne de dénigrement injustifiée menée par l'enfant contre l'un des parents. Cette situation résulte de l'endoctrinement de l'enfant par un parent qui use de stratégies de programmation (lavage de cerveau), combiné aux contributions de l'enfant lui-même à l'aviilissement du parent visé. [traduction libre] (2002, p.95)

Par contre, sa définition ne fait pas l'unanimité. Plusieurs vont tenter d'expliquer ce concept avec un regard plus systémique.

Organisation relationnelle entre membres d'une famille nucléaire ou élargie, qui se met en place avant, pendant ou après la séparation conjugale et qui se caractérise par la participation active d'un ou de plusieurs enfants qui prennent part, sous l'influence d'un parent (aliénant), au dénigrement, à la disqualification, à l'exclusion ou au bannissement de

l'autre parent (aliéné) sans fondements valables, ayant comme conséquence ultime la perte du lien avec un parent et son réseau (Malo & Rivard, 2013, p.2-3).

Dans bien des cas le syndrome d'aliénation parentale se développe suite à la rupture, mais il peut s'actualiser dans un milieu familial où les membres de la famille n'ont pas vécu une séparation. Pour statuer qu'un enfant est victime d'aliénation, il faut qu'au moins un parent adopte des stratégies aliénantes dans le but de brimer la relation entre l'autre parent et son enfant jusqu'à l'exclure définitivement de sa vie. Le parent aliénant utilise le lavage de cerveau avec l'enfant, tel que mentionné par Gardner. Il est possible de conclure que l'enfant est victime d'aliénation parentale lorsqu'il emprunte le discours du parent aliénant sans ambivalence et culpabilité dans l'optique de rejeter son parent aliéné. Dans bien des cas, le parent n'a pas nécessairement la volonté d'exclure l'autre parent de la vie de l'enfant, mais plutôt de l'atteindre en utilisant des propos dénigrants, jusqu'à utiliser l'enfant pour y parvenir.

3.3 Les conflits parentaux et les facteurs de risque et de protection

La littérature s'intéresse aux facteurs qui contribuent au maintien des conflits parentaux ainsi qu'à la qualité de la coopération parentale suite à une rupture. Ehrenberg, Hunter et Elterman (1996) ont étudié les personnalités des parents qui font face à une rupture. Ils ont comparé des couples qui ont préservé une bonne entente (groupe 1) à ceux qui sont en désaccord quant aux décisions qui concernent les enfants (groupe 2). Les chercheurs constatent des différences notables entre les deux groupes. Les ex-conjoints qui s'entendent sont décrits comme étant moins narcissiques, mieux préparés à faire face à des situations qui génèrent des émotions

intenses, plus empathiques et plus centrés sur les besoins de l'enfant que sur leurs propres intérêts. La durée de la séparation est similaire dans les deux groupes. Par contre, les ex-conjoints qui maintiennent une bonne entente ont entretenu une relation conjugale plus longue que le second groupe. Ce constat n'est pas surprenant. Les chercheurs expliquent que les gens narcissiques, qui sont centrés sur eux-mêmes, ont de la difficulté à maintenir une relation amoureuse à long terme.

Outre la personnalité des parents, d'autres facteurs accentuent les risques de conflits graves. Billings, Robbins et Gordon (2008) ont identifié les facteurs de risque suivants pouvant mener à des conflits graves :

- des auditions répétées au tribunal en lien avec la séparation;
- des antécédents de conflits parentaux;
- une consommation abusive de substances;
- une réponse insuffisante aux besoins de base de l'enfant;
- un faible niveau de scolarité;
- un parent qui n'est pas transparent (par exemple qui a entretenu une relation extraconjugale).

Ces mêmes chercheurs dressent aussi une liste des facteurs de protection qui viennent réduire la probabilité que des conflits parentaux graves persistent.

- les habiletés des parents à résoudre des conflits ainsi que la coopération;

- la maturité émotionnelle;
- l'ouverture et la tolérance envers les autres;
- la réussite dans d'autres sphères de la vie telles que le travail, la relation avec les enfants ou les relations amicales;
- l'ouverture à entreprendre un suivi avec un médiateur ou un autre professionnel.

[traduction libre]

3.4 Les impacts des conflits de séparation sur les enfants

3.4.1 Les impacts d'une coparentalité non fonctionnelle

Teubert et Pinquart (2010) portent une attention particulière aux effets qui découlent de la coparentalité. Ils réfèrent aux comportements intériorisés et extériorisés de l'enfant, au fonctionnement social de l'enfant ainsi qu'à l'attachement de ce dernier. Les résultats révèlent que l'entente entre les parents quant à l'éducation des enfants, suite à une séparation, influence significativement l'adaptation de l'enfant sur le plan psychologique. L'analyse des recherches longitudinales permet aux chercheurs de constater que la coparentalité est un indicateur significatif de l'adaptation psychologique de l'enfant. La coopération entre les parents, l'entente quant aux décisions qui concernent l'enfant, le faible niveau de conflit et la triangulation représentent, pour ces chercheurs, des aspects importants de la coparentalité.

D'autres études plus récentes traitent de ce sujet, mais les constats ne vont pas dans le même sens que Teubert et Pinquart (2010). Amato, Kane et James (2011) se sont aussi intéressés à l'adaptation des enfants suite à la séparation et aux différents types de coparentalité. Les

résultats de l'étude sont étonnants puisqu'on y conclut que le type de coparentalité n'a pas un impact significatif. En ce qui a trait aux difficultés comportementales, les enfants qui se développent dans un milieu où la relation de coparentalité est jugée comme étant coopérative seraient moins enclins à vivre des troubles de comportement comparativement aux deux autres types de relation de coparentalité, même si l'impact sur le plan comportemental est jugé comme étant modéré. Les chercheurs soulignent qu'aucune corrélation n'a pu être faite entre l'estime de soi de l'enfant, la consommation de drogue à l'adolescence, l'intérêt de l'enfant pour l'école, la satisfaction de l'enfant quant à sa vie en général et le type de coparentalité. Les chercheurs constatent que les résultats ne vont pas dans le même sens que plusieurs autres études. Ils expliquent que la taille de l'échantillon qu'ils considèrent petit a possiblement influencé les résultats.

Beckmeyer, Coleman et Ganong (2016) se sont aussi attardés à la question de l'adaptation des enfants suite à la séparation. Les objectifs de leur recherche étaient, dans un premier temps, d'analyser les différents types de coparentalité : la coparentalité coopérative qui se caractérise par une division des responsabilités parentales équitables, le support mutuel et une entente entre le père et la mère; la coparentalité conflictuelle où la répartition des responsabilités parentales n'est pas divisée équitablement entre les parents et le support et l'entente entre le père et la mère sont insuffisants; et la coparentalité inexistante. De plus, ces chercheurs avaient comme objectif d'évaluer si la coparentalité suite à une rupture pouvait avoir un impact sur le bien-être des parents sur le plan psychologique, sur leur rôle parental et sur l'organisation familiale. Finalement, le troisième objectif était d'évaluer s'il y avait des différences entre le type de coparentalité et l'adaptation de l'enfant. Les chercheurs constatent que la coparentalité a un

impact sur le rôle parental, l'organisation familiale et l'adaptation de l'enfant. Les résultats révèlent que les impacts négatifs d'une séparation et l'incohérence du rôle parental de chaque parent sont considérablement plus élevés dans la coparentalité conflictuelle que dans les deux autres types de coparentalité. L'organisation familiale suite à une rupture est significativement meilleure dans le contexte d'une coparentalité coopérative. Le rôle parental qui fait référence aux renforcements positifs du parent envers l'enfant et aux interactions fréquentes et positives entre l'enfant et son parent ne varie pas significativement d'un type de coparentalité à l'autre. Cela est aussi vrai lorsqu'on fait référence aux comportements de l'enfant et à ses habiletés sociales. Ainsi, selon cette étude, le type de coparentalité n'influence pas significativement l'adaptation de l'enfant suite à la séparation de ses parents.

3.4.2 Les impacts des conflits parentaux sur l'enfant

Amato (2010) a recensé plusieurs articles scientifiques qui traitent de la question de la séparation et des impacts de celle-ci sur l'ensemble de la famille. Il conclut que la rupture entraîne plusieurs changements au niveau de la cellule familiale, ce qui cause généralement de l'anxiété pour tous les membres de la famille. Lorsque la séparation se déroule relativement bien et qu'aucun stresser ne s'ajoute, les enfants sont en mesure de s'adapter positivement. Par contre, les difficultés sont présentes sur le plan émotif et comportemental à court terme comparativement aux enfants qui se développent au sein d'une famille intacte, même s'ils sont témoins des conflits parentaux (Amato, 2010). La qualité des relations entre les membres de la famille avant la séparation est un indicateur important qui doit être pris en considération. Lorsque la dynamique familiale est dysfonctionnelle, la séparation a des impacts positifs sur le bien-être de l'enfant, mais aussi sur l'ensemble des membres de la famille. Lansfort (2009) ainsi

que Drapeau, Gagné, Saint-Jacques, Lépine et Ivers (2009) confirment ces résultats. Lorsqu'ils comparent l'adaptation des enfants qui ont été témoins ou qui sont témoins de conflits parentaux, ils constatent que les enfants qui ont vécu la séparation de leurs parents s'adaptent mieux aux changements s'ils ne sont plus témoins de conflits parentaux.

Saint-Jacques et Drapeau (2008) conçoivent qu'il y a des différences sur l'adaptation des jeunes qui grandissent dans une famille intacte et ceux qui ont vécu la séparation de leurs parents. Cela s'explique par différents facteurs. Sur le plan comportemental, les enfants qui ont vécu la séparation expriment plus de problèmes agressifs, impulsifs et émotionnels avec les gens de leur entourage. Sur le plan économique, social et physique, on note une plus grande instabilité économique, une plus grande consommation d'alcool et de drogues, une tendance plus élevée à mettre un enfant au monde durant l'adolescence et des maladies physiques et mentales plus récurrentes. Au niveau académique, les enfants qui ont vécu la séparation de leurs parents sont moins performants, ont un taux d'absentéisme et un risque de décrochage scolaire plus élevés. Ceci dit, les chercheurs précisent que ce n'est pas la séparation en tant que telle qui influence l'adaptation de ces enfants, mais plutôt les processus relationnels. En effet, les relations entre les ex-conjoints, les relations coparentales, les relations fraternelles ainsi que le lien qui unit un parent à son enfant vont influencer l'adaptation de l'enfant suite à la rupture. La plupart des enfants, avec le temps, sont en mesure de s'adapter à ces changements familiaux.

Par contre lorsque les conflits parentaux persistent, Sandler et ses collaborateurs (2008) constatent que cela a des impacts majeurs. Les chercheurs s'intéressent à la relation qualifiée de

chaleureuse entre le père non gardien et l'enfant et entre la mère gardienne et l'enfant. Ils concluent que les conflits parentaux influencent la relation entre le parent et son enfant et induisent des troubles intériorisés. Dans un contexte de conflits graves de séparation, certains enfants qui n'ont pas une relation chaleureuse avec le père ou la mère ont des problèmes intériorisés graves. Cependant, les enfants qui ont une bonne relation avec au moins l'un des deux parents ont moins de problèmes intériorisés même s'ils entretiennent une relation négative avec l'autre parent. En ce qui a trait aux problèmes extériorisés, les résultats ne permettent pas de confirmer un lien significatif avec les conflits parentaux.

Averdijk, Malti, Eisner et Ribeaud (2012) se sont aussi attardés aux impacts des conflits parentaux suite à une rupture en portant une attention particulière aux comportements extériorisés et intériorisés de l'enfant, à la santé mentale de la mère ainsi qu'à l'aspect financier. Au moment de la séparation, les problèmes de comportement de l'enfant et les conflits parentaux augmentent et l'état de santé mentale de la mère se détériore. En général, les conflits parentaux augmentent avant et pendant la séparation et ils ont tendance à diminuer considérablement suite à la rupture. Par contre, la santé mentale de la mère et les problèmes de comportement de l'enfant se maintiennent suite à la rupture pour une certaine période de temps. Les difficultés financières augmentent au moment de la séparation mais, contrairement aux autres variables, elles demeurent élevées à plus long terme.

Lansford (2009) analyse les résultats de différents articles scientifiques qui traitent de la question des relations parentales conflictuelles et de leur impact sur l'adaptation de l'enfant, en

portant une attention particulière à quatre facteurs tels que le revenu familial, le rôle parental, le bien-être des parents et les conflits parentaux. Dans cette recherche, le revenu est un élément à prendre en considération, mais ce n'est pas le facteur qui viendra influencer significativement l'adaptation de l'enfant. Lansford définit le rôle parental à partir de la supervision, la surveillance et les limites imposées à l'enfant. La séparation a un impact sur le rôle parental. Elle a des conséquences sur l'adaptation de l'enfant. Le bien-être des parents suite à la rupture peut influencer le rôle parental et ainsi avoir des effets sur l'adaptation de l'enfant. Lansford considère que les conflits parentaux seraient le facteur qui vient influencer significativement l'adaptation de l'enfant.

Sur le plan cognitif, l'enfant témoin des conflits traite l'information d'une façon particulière. Il se questionne à savoir si ces conflits le concernent ou non et s'ils représentent une menace pour lui (Drapeau, Gagné & Hénault, 2004). Dans le cas où le conflit n'est pas jugé menaçant pour lui, l'enfant n'en tient pas compte, mais dans l'éventualité où celui-ci est jugé menaçant, un processus s'enclenche. L'enfant cherche à comprendre les causes des conflits et détermine la meilleure façon d'y réagir. Les causes identifiées par l'enfant peuvent augmenter son niveau de stress, surtout lorsqu'il conclut qu'il est la cause du conflit. Drapeau et ses collaboratrices concluent que ces enfants ont plus de difficultés d'adaptation lorsqu'ils considèrent être le motif de ces mésententes. Selon Turner et Kopiec (2006), les impacts se feraient aussi ressentir sur l'estime de soi. En effet, lorsque l'enfant considère être la source des conflits parentaux, cela aurait des conséquences négatives sur son estime de soi.

McNeal et Amato (1998) démontrent que les conflits parentaux représentent une source permanente de stress qui est associée à un sentiment d'impuissance et de dévalorisation chez l'enfant. Selon Turner et Kopiec (2006), le sentiment de culpabilité et la faible estime de soi s'expliquent par le fait que l'enfant, par nature a tendance à croire qu'il est responsable des conflits parentaux. Cummings et Davies (1994) ont développé un modèle qui s'intéresse à la sécurité émotionnelle des enfants. Ces chercheurs affirment que la régulation des émotions en lien avec les conflits parentaux vient jouer un rôle important dans l'adaptation. De plus, le sentiment de sécurité de l'enfant influence les relations entre le parent et l'enfant. La relation entre les parents a aussi un impact sur la dynamique familiale et a des conséquences sur le sentiment de sécurité émotionnelle de l'enfant. Ainsi, il est clair, pour Cummings et Davies, que les conflits parentaux affectent l'enfant sur le plan émotionnel.

Au niveau physiologique, on remarque que les enfants qui grandissent dans une dynamique très conflictuelle ont une pression artérielle plus élevée que la normale (Ballard, Cummings & Larkin, 1993) et que leur rythme cardiaque est aussi plus rapide que la moyenne (EI-Sheikh, 1994). Leur système nerveux est maintenu dans un état d'alerte.

Bandura (1977) explique les difficultés d'adaptation associées aux conflits parentaux par la socialisation. Il explique que les enfants apprennent en observant et en imitant les comportements des gens de leur entourage. La relation entre les parents de l'enfant est généralement la première relation significative dont il est témoin. Ainsi, cela influence grandement son comportement surtout lorsqu'il constate que ses parents ne sont pas en mesure de

trouver des solutions pour régler leurs conflits. Il aura tendance à reproduire les mêmes comportements lorsqu'il devra gérer un conflit avec les autres enfants de son âge. Lorsque les conflits parentaux sont fréquents, l'enfant peut en venir à associer le conflit à un moyen de communication (Christie-Mizell, 2003).

3.5 Le meilleur intérêt de l'enfant dans un contexte de conflits parentaux

Lorsque les conflits parentaux persistent, plusieurs parents se tournent vers les tribunaux pour prendre une décision quant au meilleur intérêt de leur enfant, que ce soit au niveau des modalités de garde ou d'autres aspects de la vie de l'enfant. L'intérêt de l'enfant est un concept légal utilisé dans le Code civil du Québec, la Loi sur la protection de la jeunesse, la Charte des droits et libertés de la personne et même au niveau du droit international (Malacket, 2010). Les professionnels tels que les juges, les avocats et les travailleurs sociaux doivent prendre leurs décisions dans l'intérêt de l'enfant. Ce principe du meilleur intérêt de l'enfant semble être une évidence puisque cela fait partie des valeurs véhiculées dans la société québécoise, mais il n'est pas toujours si simple à appliquer lorsque les enfants sont victimes d'un conflit parental qui persiste. Ces professionnels doivent faire la part des choses entre les conflits parentaux et les modalités de garde. Kelly (1997) définit le meilleur intérêt de l'enfant comme: « étant une combinaison de facteurs qu'un enfant a besoin dans un contexte où de nouvelles modalités de garde sont mises en place. Ces facteurs doivent lui permettre de s'adapter et de se développer » [traduction libre] (Kelly, 1997, p. 378). Kelly explique d'une part l'importance de conserver ce qui est positif dans l'entourage de l'enfant et d'autre part la nécessité d'anticiper les besoins d'un enfant qui présente des difficultés au niveau comportemental ou psychologique afin qu'il puisse s'adapter plus facilement aux changements suite à une séparation.

Les éléments pris en compte pour analyser l'intérêt de l'enfant ont évolué avec le temps. Ce principe a pris forme au 19^e siècle. Au tout début, on portait une attention particulière à la faute conjugale et on estimait que l'intérêt de l'enfant était de se développer auprès de sa mère (Goubau, 2009). Puis on s'est intéressé, entre autres, aux facteurs économiques, éducatifs et médicaux. La Loi sur le divorce stipule que le meilleur intérêt de l'enfant dépend de différents aspects tels que les ressources de chaque parent, les besoins de l'enfant et la situation familiale globale. Outre ces éléments, la loi met l'accent sur l'importance de maintenir le lien entre l'enfant et ses deux parents lorsque celui-ci est significatif en maximisant les contacts avec chacun des parents.

Les difficultés d'application de ce concept sont soulignées dans plusieurs études (Krauss & Sales, 2000) qui relèvent la subjectivité du concept ainsi que le fait que les valeurs et croyances des professionnels peuvent venir influencer les décisions. Les critères pour déterminer le meilleur intérêt de l'enfant sont ainsi malléables et les balises ne sont pas claires, le contexte d'une séparation étant bien souvent complexe. Par conséquent, au niveau juridique, les jugements en lien avec la garde d'enfants manquent d'uniformité (Godbout, Parent & Saint-Jacques, 2014).

Bref, la question du meilleur intérêt de l'enfant est d'une importance capitale puisqu'elle peut avoir un impact à long terme sur l'ensemble des membres de la famille. Les procédures judiciaires amorcées par les parents, pour déterminer le meilleur intérêt de l'enfant, peuvent

s'échelonner sur plusieurs années. Cet épisode peut susciter de grands bouleversements au sein de la famille et devenir un événement traumatisant pour l'enfant. De plus, les enfants qui ont vécu la séparation et qui continuent de se développer dans un milieu où les conflits parentaux sont récurrents risquent non seulement d'être témoins des conflits, mais aussi d'en devenir un acteur important (triangulation).

3.6 Les impacts à long terme des conflits parentaux durant l'enfance

Les études démontrent que les conflits parentaux qui persistent ont un impact à plus long terme sur l'enfant, une fois devenu adulte. Plusieurs explications sont mises de l'avant pour appuyer ce constat. Hayashi et Strickland (1998) établissent un lien entre l'existence de conflits parentaux et la qualité de la relation amoureuse des jeunes adultes. L'étude fait le constat que les jeunes adultes, qui ont été témoins de conflits parentaux, entretiennent des relations amoureuses difficiles qui sont caractérisées par l'insécurité, la jalousie et la peur de l'abandon. Cartwright (2006) a fait des entrevues avec 40 jeunes adultes néo-zélandais, âgés entre 19 et 29 ans. La grande majorité de l'échantillon (70%) établit un lien entre la séparation de leurs parents et leur bien-être personnel. L'estime de soi, la confiance et la communication entre le jeune adulte et les gens qu'il côtoie représentent des défis. La séparation, selon ces jeunes adultes, est la cause de ces difficultés. Au niveau émotionnel, le jeune adulte expérimente des sentiments négatifs comme la colère, la jalousie, la méfiance et un sentiment de blessure. Plusieurs d'entre eux (60%) soulèvent des inquiétudes ou des difficultés à entretenir une relation amoureuse. Ils perçoivent leur capacité à maintenir une relation amoureuse à plus long terme comme étant limitée. Ils verbalisent leurs inquiétudes quant à la possibilité de vivre une rupture. De plus, la moitié de l'échantillon qualifie ses relations avec les membres de sa famille, plus particulièrement ses parents, comme étant un défi. Plus concrètement les jeunes adultes expriment ces difficultés par la perte de contacts avec un parent, le sentiment de manque de confiance et de respect envers le parent ainsi que l'importance que prendre la famille dans leur vie. Par contre, il est important de souligner que Cartwright ne tient pas compte de la dynamique (conflictuelle ou non) dans laquelle la relation a pris fin.

Quelques recherches se sont intéressées à l'effet des conflits parentaux vécus dans l'enfance sur des jeunes adultes, que leurs parents se soient séparés ou non. Amato et Sobolewski (2001) ont réalisé une recherche longitudinale auprès des parents, des enfants et des enfants devenus des jeunes adultes. L'échantillon était composé de 655 enfants, dont 137 avaient vécu la séparation de leurs parents. Ils constatent que les conflits parentaux durant l'enfance ont un impact à plus long terme sur le jeune adulte, notamment sur la relation et le lien affectif entre le jeune adulte et ses parents. Les chercheurs caractérisent ce lien par la confiance, la compréhension, le respect, la justice ainsi que le sentiment de proximité. Les jeunes adultes qui ont vécu la séparation de leurs parents durant leur enfance sont plus à risque de vivre de la détresse psychologique, d'avoir une faible estime de soi et un sentiment de tristesse. De plus, les adultes qui ont grandi dans un milieu conflictuel seraient plus enclins à éprouver des difficultés à développer des relations sociales saines.

Les résultats de l'étude de Turner et Kopiec (2006) appuient la recherche d'Amato et Sobolewski (2001). Ces deux chercheurs analysent les impacts des conflits parentaux sur la santé mentale du jeune adulte. L'échantillon est composé de 649 étudiants universitaires de la Nouvelle-Angleterre. Ils analysent la relation entre les conflits parentaux non violents subis durant l'enfance et la détresse psychologique des jeunes adultes. Ils concluent que l'exposition aux conflits parentaux augmentent significativement les chances de faire face à des symptômes dépressifs et à une moins bonne estime de soi à l'âge adulte. La relation entre le parent et le jeune adulte est plus souvent tendue et les chances d'expérimenter des relations conjugales instables ou conflictuelles sont plus élevées.

En résumé, la littérature scientifique s'est intéressée à plusieurs sujets qui touchent la séparation tels que la coparentalité, les conflits graves de séparation ainsi que les impacts de la séparation pendant l'enfance et à l'âge adulte. Certains chercheurs affirment que la coparentalité permet de faciliter l'adaptation de l'enfant suite à une rupture, mais d'autres n'arrivent pas à ce constat. Dans un contexte de séparation, quelques enfants sont témoins de conflits graves de séparation. Il peut être difficile de faire la distinction entre un conflit grave de séparation et un conflit parental puisque les définitions présentées dans la littérature ne font pas l'unanimité. Il y a plusieurs facteurs qui contribuent au maintien du conflit grave de séparation, entre autres la personnalité des parents et les antécédents de conflits parentaux. Les parents qui sont en mesure de préserver une bonne entente sont décrits comme étant moins narcissiques, plus empathiques et plus centrés sur les besoins de l'enfant que sur leurs propres intérêts. Plusieurs chercheurs s'entendent pour dire que lorsque la dynamique familiale est dysfonctionnelle, la séparation a des impacts positifs sur le bien-être de l'enfant. Lorsqu'ils comparent l'adaptation des enfants qui ont été témoins ou qui sont témoins de conflits parentaux, ils constatent que les enfants qui ont vécu la séparation de leurs parents s'adaptent mieux aux changements s'ils ne sont plus témoins de conflits parentaux. Enfin, des recherches signalent que les impacts des conflits parentaux sont présents non seulement durant l'enfance mais aussi à l'âge adulte. Ces conséquences se reflètent sur la relation amoureuse qu'entretient le jeune adulte, sur la relation avec les membres de la famille, sur l'estime de soi et sa santé mentale. Par contre, peu de recherches récentes sont en mesure de décrire concrètement l'impact que les conflits parentaux ont sur les relations amoureuses. De plus, certaines études s'intéressent à la perception des jeunes adultes quant aux conflits parentaux, mais l'échantillon est souvent composé non seulement de jeunes adultes mais

aussi de parents et d'enfants. Ainsi, les résultats ne se basent pas uniquement sur l'analyse que font les jeunes adultes de leur expérience de la rupture parentale, mais aussi sur celle d'enfants qui sont témoins des conflits et de leurs parents.

4. Cadre conceptuel

Le troisième chapitre a pour objectif de présenter la perspective théorique systémique. L'approche systémique a été retenue puisqu'elle s'applique bien à des problématiques vécues au sein de la famille, plus particulièrement dans un contexte de conflits parentaux persistants qui impliquent les différents acteurs du système familial. L'analyse systémique permet de porter une attention particulière aux différentes dynamiques familiales qui s'installent suite à la rupture en explorant les interactions entre les individus impliqués directement ou indirectement dans la dynamique (Salem, 2009). L'approche systémique découle de deux théories différentes soit la théorie du système général et la théorie de la communication.

4.1 La théorie du système général

La théorie du système général a été développée par Ludwig von Bertalanffy (1937) un chercheur dans le domaine de la psychologie et de la biologie. Au tout début, cette théorie avait pour but de développer des concepts et des principes applicables autant aux sciences naturelles que sociales (Whitchurch & Constantine, 1993). Cette théorie soutient que le monde est organisé en différents systèmes qui interagissent constamment les uns avec les autres (Whitchurch & Constantine, 1993). Selon Amiguet et Julier (2012), un système est défini comme étant: « Un ensemble repérable composé d'éléments organisés, interdépendants, interagissant, et qui cherche, dans un environnement donné, à atteindre un ou des buts déterminés, explicites ou non, en évoluant et en produisant une ou des activités ». (p.38) Les auteurs font la distinction entre un système et un sous-système. Généralement, un système est composé de plusieurs sous-systèmes. Par exemple, dans le système familial, les enfants, les adultes soit les conjoints ou les ex-

conjointes font partie de différents sous-systèmes. Le système familial peut aussi se trouver dans un ensemble plus vaste tel que la communauté. Ainsi, les conflits parentaux ne s'expliquent pas en prenant uniquement en considération la famille. Il faut porter une attention particulière aux sous-systèmes et à différents éléments tels que les lois et les politiques qui peuvent influencer la dynamique familiale.

Amiguet et Julier (2012) considèrent que, dans une perspective systémique, la famille représente un système. Dans le cadre de notre recherche, le système familial est composé du père, de la mère, des enfants, des nouveaux conjoints le cas échéant, ainsi que de la famille élargie. Cette approche est qualifiée de générale puisqu'elle ne se limite pas uniquement à un type d'organisation. Elle est utilisée lorsqu'il s'agit d'objets, d'êtres vivants et de communautés entre lesquels il y a des relations.

4.1.1 Les concepts de la théorie du système général

Plusieurs concepts de base forment la théorie du système général. Le premier concept soit celui de totalité et de non-sommativité est détaillé dans l'ouvrage de Salem (2009) et dans celui d'Amiguet et Julier (2012). La totalité « signifie qu'un système est quelque chose de plus que la somme de ses parties » (Salem, 2009, p.41). Le principe de non-sommativité est indissociable du principe de totalité dans le sens où l'analyse d'un système ne peut se faire en additionnant les caractéristiques de chacun des membres de la famille qui forment ce système. Dans un contexte de séparation, des impacts se font ressentir sur le système familial, sur les sous-systèmes ainsi que sur les membres qui en font partie.

Le deuxième concept soit celui de causalité ou de circularité est défini selon Chemin, Caron et Joly (1992) comme étant: « Une chaîne causale dont les causes et les effets se succèdent jusqu'à retourner au premier élément de cette chaîne par un mécanisme de rétroaction pour y introduire un changement, le renforcer, ou l'inhiber » (p.58). Amiguet et Julier (2012) expliquent que la rétroaction (plus communément appelée feed-back) est un processus de transmission d'information, qui apporte nécessairement des changements dans le système familial et qui influence les membres de la famille. Cela se caractérise par une réciprocité des actions et des influences qui se produisent entre les membres de la famille. Ainsi, les interactions entre les individus qui forment le système ne sont jamais dyadiques. La rétroaction peut être positive lorsqu'elle accentue les forces de changements. Suite à la rupture, le système familial peut retrouver son équilibre et permettre que de nouvelles relations prennent forme. À l'opposé, la rétroaction peut être négative lorsque le système familial s'oppose aux changements. Dans ce cas-ci les mécanismes d'interactions présents avant et après la séparation sont les mêmes. Ainsi, dans un contexte de conflits parentaux la rupture a peu de chance de réduire les conflits.

Le troisième concept, soit l'équifinalité, signifie que les changements dans un système ne peuvent pas être déterminés uniquement par les caractéristiques initiales du système. Il faut aussi prendre en considération l'organisation du système qui a mené aux changements. Watzlawick, Helmick et Jackson, (1972) expliquent: « Non seulement des conditions initiales différentes peuvent produire le même résultat final, mais des effets différents peuvent avoir les mêmes causes » (p.126). Ainsi, un enfant qui a vécu la séparation parentale et a été témoin de conflits suite à la rupture ne deviendra pas nécessairement un adulte qui entretiendra une relation conjugale conflictuelle. Ce concept, soit l'équifinalité, existe uniquement dans les systèmes

ouverts. La famille est considérée comme un système ouvert puisque les gens qui la composent interagissent avec l'environnement. Même si certaines familles ont un réseau social plus limité que d'autres, elles sont tout de même considérées comme un système ouvert. Une famille qui n'entreprendrait aucun échange avec l'environnement serait alors considérée comme un système fermé, mais cela est impensable puisque les êtres humains n'évoluent jamais en systèmes complètement fermés.

Le quatrième concept soit celui de l'autorégulation ou de l'homéostasie, traduit le fait que le système familial tente de maintenir une stabilité, un équilibre. Les rétroactions négatives peuvent menacer le maintien de cet équilibre. La famille ne peut maintenir le même équilibre éternellement. Il est normal qu'une famille traverse des périodes d'instabilité, plus communément appelées périodes de crise dans la littérature, ce qui provoque des changements dans le système pour s'adapter aux besoins des membres de la famille ainsi qu'à l'environnement. Lors d'une séparation, le système familial doit faire face à un déséquilibre, mais il peut retrouver un équilibre lorsque les membres de la famille établissent de nouvelles interactions. Dans le cas contraire, le système va s'opposer aux changements et maintenir les mécanismes d'interactions qui étaient présents avant la dissolution du couple.

Le cinquième concept est l'autoréflexivité. Selon le concept de la cybernétique, les systèmes humains sont en mesure de s'autoanalyser et de déterminer leurs propres buts. La communication entre les individus qui forment le système représente le principal moyen pour y parvenir. L'autoréflexivité requiert un haut niveau de communication et implique que les actions

humaines soient basées sur l'échange d'informations, mais aussi sur une construction de la réalité et du sens qui lui est donné (Whitchurch & Constantine, 1993). Tel que mentionné précédemment, dans un contexte de séparation, la qualité de la communication entre le père et la mère et leur capacité à réfléchir à ces interactions et à leurs conséquences (ou effets) ont un impact sur la coparentalité ainsi que sur la relation entre les parents et leurs enfants. Lorsque la communication entre les parents est positive, cela favorise l'adaptation des membres du système familial et la relation entre les sous-systèmes est aussi plus positive.

Le dernier concept, soit celui des frontières, permet de différencier ce qui fait partie du système de ce qui n'en fait pas partie. Les frontières permettent de délimiter, elles sont un point de contact entre le système et l'environnement ou entre un système et un sous-système (Whitchurch & Constantine, 1993). Le système familial est formé de plusieurs sous-systèmes, conjugal, parental et fraternel. Les sous-systèmes qui forment le système familial s'influencent mutuellement, ont chacun leurs propres objectifs et sont circonscrits par des frontières qui permettent de les différencier (Salem, 2009). La perméabilité des frontières dans un système varie d'une famille à l'autre. Les frontières semi-perméables permettent d'échanger de l'information entre le système familial et son environnement et à l'intérieur du système familial lui-même. Lorsque les frontières sont rigides, elles réduisent les interactions entre les membres du système familial et l'environnement. Par contre, lorsqu'elles sont trop diffuses, les individus à l'extérieur du système interviennent constamment dans l'organisation du système familial. Les conflits parentaux suite à une rupture peuvent influencer la perméabilité des frontières. En effet, les parents qui n'arrivent pas à s'entendre peuvent mettre en place des frontières très rigides entre eux, un parent envers un enfant ou inversement.

4.2 La théorie de la communication

La théorie de la communication, dans un contexte systémique, réfère « à la dynamique des relations entre émetteur et récepteur, s'intéresse aux questions ou à l'utilité des messages, à la reconnaissance et à l'interprétation des signes, à leurs aspects psychologiques, à leur sens » (Amiguet et Julier, 2012, p.46). La communication dans le système familial peut prendre deux formes distinctes, soit la forme verbale et la forme non-verbale. On tient compte aussi de la qualité de la communication qu'elle soit claire ou masquée, directe ou indirecte. Selon la théorie de la communication, le système familial échange constamment de l'information par une série de messages verbaux ou non verbaux. Les parents ont le rôle d'enseigner à leurs enfants les différents modèles d'échange. La communication permet l'apprentissage des règles et l'organisation d'un encadrement des comportements de chacun des membres de la cellule familiale ainsi que l'expression des sentiments et des affects et la façon dont ils sont reçus et interprétés (Salem, 2012).

Selon cette même théorie, la communication et le comportement sont interreliés, les comportements représentant une forme de communication. Selon Amiguet et Julier, (2012) « [...] tout ce qui est signe, indice verbal ou corporel s'exprime par un comportement » (p.38). Dans un contexte de séparation, lorsque les communications entre le père et la mère sont conflictuelles, cela a des impacts non seulement sur le comportement des parents, mais sur l'ensemble de la cellule familiale.

4.3 En résumé

Les conflits parentaux dans un contexte de séparation doivent être analysés sous différents angles en s'attardant à la dynamique familiale avant la rupture, au moment de la séparation et après les événements. Les interactions entre les parents permettent de comprendre en partie la dynamique familiale, mais il est nécessaire de porter une attention aux interactions et à la communication entre le parent et son enfant, entre les membres qui forment la fratrie, la famille élargie ainsi que les nouveaux conjoints. Les différents sous-systèmes qui forment le système familial s'influencent mutuellement. Le rôle joué par chaque membre de la famille permet de mieux comprendre la dynamique conflictuelle qui s'est installée avant ou après la rupture. Le noyau familial conflictuel a possiblement une influence sur l'enfant à plus long terme (relations amoureuses ou amicales, intérêt du jeune adulte à fonder une famille ou à s'investir auprès de sa famille d'origine), mais le système familial n'est pas l'unique prédicteur. En effet, l'environnement extérieur au système familial (milieux scolaire, professionnel, sportif et récréatif), dans lequel l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte évolue, influence aussi grandement l'individu. Dans le cadre de cette recherche les dimensions telles que le système familial, les sous-systèmes, les frontières et la communication entre les membres du système familial vont aider à analyser les dynamiques familiales.

5. Méthodologie

Dans ce quatrième chapitre, il est question de l'approche méthodologique utilisée dans la présente recherche, des caractéristiques de l'échantillon, de l'outil de collecte des données, du recrutement des participants, de la cueillette et de l'analyse des données ainsi que de considérations éthiques.

5.1 L'approche méthodologique

Rappelons que le principal objectif de cette recherche est d'explorer, chez de jeunes adultes, l'expérience vécue lors de la séparation de leurs parents, tout en portant une attention particulière aux conflits parentaux qui se sont manifestés avant et après la rupture. Dans le but de bien saisir leurs perceptions, l'approche qualitative a été retenue. Cette approche permet de mieux saisir la perception qu'ont les personnes quant à leur expérience personnelle (Berg, 2006). Le conflit parental qui persiste avant, pendant et après la rupture est une problématique complexe qui, pour être mieux cernée, ne peut pas être traitée superficiellement. Ce type de méthodologie a l'avantage d'explorer globalement la situation familiale en s'attardant plus spécifiquement à la perception des participants quant à la séparation et aux conflits parentaux.

5.2 Les caractéristiques de l'échantillon

Différents critères d'inclusion ont été définis afin de répondre aux objectifs de cette recherche et ont permis d'identifier les jeunes adultes qui pouvaient être retenus. Ainsi les personnes recherchées devaient avoir vécu la séparation de leurs parents durant l'enfance ou l'adolescence, plus précisément avant d'avoir atteint la majorité. L'âge des participants au moment de l'entrevue, fixé entre 20 et 40 ans, a été un critère important car on souhaitait que les

participants puissent être en mesure de prendre un certain recul face à leur expérience et qu'ils soient en mesure de rapporter l'influence des conflits parentaux sur leur vie amoureuse actuelle. De plus, il était essentiel que les participants aient été témoins des conflits parentaux et que ceux-ci se soient échelonnés sur une période significative. Nous n'avons pas retenu de durée précise, mais l'ensemble des participants rapportent que la dynamique conflictuelle suite à la séparation a été présente pendant plusieurs années. Avec ces critères en tête, il a été décidé d'exclure une participante dont l'entrevue n'avait pas permis d'identifier une exposition significative à des conflits parentaux.

Au total, sept jeunes adultes, un homme et six femmes, âgés entre 24 et 38 ans, ont participé à cette recherche. Ce nombre est suffisant puisque la recherche est de nature exploratoire.

5.3 Le recrutement des participants

Le recrutement s'est fait par la méthode boule de neige. Les personnes ont été ciblées de façon non-aléatoire. La chercheuse a envoyé un courriel via les médias sociaux (Facebook) pour solliciter les gens, de son entourage, à participer à l'étude ou à référer un membre de leur entourage. Ce message expliquait brièvement les objectifs de l'étude ainsi que les critères d'inclusion (voir Appendice A). Les gens étaient encouragés à communiquer avec la chercheuse pour obtenir plus d'informations. Une dizaine de personnes ont répondu positivement au courriel, mais trois d'entre-elles avaient vécu la séparation de leurs parents, mais n'avaient pas été témoins des conflits. Ainsi, elles n'ont pas été retenues pour procéder à l'entrevue. Lorsqu'une personne

démontrait un intérêt à participer, le formulaire de consentement lui était remis en main propre avant l'entrevue et elle était informée de tout ce qui a trait à la confidentialité des données. Une autorisation écrite a été signée avant le début de l'entrevue. Il est à noter que le Comité d'éthique et de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais a approuvé la recherche avant d'amorcer le recrutement.

5.4 L'entrevue semi-structurée

La méthode de collecte de données qui a été privilégiée est l'entrevue individuelle semi-structurée. Selon Mayer et ses collaborateurs, « lorsqu'on vise la collecte de données qualitatives, c'est probablement le type d'entrevue le plus fréquemment utilisé » (Mayer, Oullette, Saint-Jacques & Turcotte, 2000. p.119). Ce type d'entrevue est donc le plus approprié pour la présente recherche puisqu'il permet d'obtenir concrètement le vécu des participants et de mieux saisir leur réalité en abordant certains thèmes, tels que les conflits parentaux et les relations familiales et amoureuses. Plus spécifiquement, on s'intéresse aux causes et aux façons dont se manifestent les conflits parentaux, les réactions et les émotions du participant quant aux conflits parentaux, les modalités de garde suite à la séparation, les conséquences des conflits parentaux sur le participant à court et long terme ainsi que les stratégies utilisées par les participants pour faire face aux conflits.

Avec cette méthode, selon le discours du participant, le chercheur est en mesure de s'adapter en formulant des questions supplémentaires lorsque cela est jugé pertinent (Mayer et al., 2000). En effet, cette méthode nous a permis de poser des questions générales, mais aussi de

nous ajuster lors de l'entrevue et d'ainsi formuler de nouvelles questions pour approfondir l'information partagée.

5.5 La cueillette de données

Une rencontre individuelle, d'une durée de 45 à 60 minutes, a eu lieu avec chacun des participants. Le lieu de la rencontre a été déterminé par le participant (à son domicile, à l'Université du Québec en Outaouais ou dans un restaurant). Avec le consentement du participant, les entrevues ont été enregistrées pour permettre de les retranscrire et d'ainsi faciliter l'analyse des données.

La première section de l'entrevue consiste à mieux comprendre le contexte de la séparation conjugale, les causes ainsi que les réactions à l'annonce de cette décision aux enfants. L'emphase est aussi mise sur les sentiments et les réactions des enfants et des adolescents suite aux changements. La deuxième section s'attarde plus particulièrement aux conflits parentaux suite à la séparation, mais aussi à ceux existant avant la rupture. Une attention particulière est portée à la nature et aux sources des conflits ainsi qu'aux stratégies et réactions des enfants face aux conflits. La dernière section s'attarde à la dynamique familiale actuelle et à la relation entre le jeune adulte et ses parents. L'emphase est aussi mise sur les relations amoureuses actuelles des jeunes ainsi que sur leur désir ou non de fonder une famille.

5.6 L'organisation et l'analyse des données

Pour réaliser l'analyse de contenu, plusieurs étapes décrites par Mayer et Deslauriers (2000) ont été respectées. Dans un premier temps, chacune des entrevues a été retranscrite textuellement. Pour compléter le travail et conserver l'information qui ne peut être enregistrée tel que le non verbal, la prise de notes durant l'entrevue a permis d'enrichir l'analyse des données. Dans un deuxième temps, une préanalyse des données, c'est-à-dire une lecture de l'ensemble des entrevues et l'annotation de commentaires ont permis de se familiariser avec le contenu et de regrouper les idées maitresses pour permettre une classification par thèmes. Les entrevues ont été soumises à une analyse de contenu pour permettre de regrouper les différentes données sous les principaux thèmes. Les données ont été décortiquées selon six thèmes soit le portrait familial, la séparation parentale, les conflits post-séparation, les impacts des conflits ainsi que l'état de la situation à l'âge adulte. Plusieurs sous-catégories ont aussi été créées pour préciser la codification et l'analyse des données (Appendice C). La chercheure a identifié des extraits des entrevues effectuées auprès des participants pour chacune des catégories et sous-catégories. L'utilisation du logiciel informatique Nvivo a facilité la codification des entrevues et a permis d'organiser le contenu, d'analyser et de développer de nouvelles catégories selon leur pertinence. Par exemple, au niveau des conséquences des conflits parentaux sur l'enfant ou l'adolescent, la consommation de drogue n'avait pas été identifiée au préalable. Suite à la codification, il a été jugé pertinent de l'ajouter puisque cela avait fait partie du parcours de plusieurs participants. Pour faciliter l'analyse des résultats, nous les avons copiés dans un fichier word et avons utilisé différentes couleurs pour distinguer chacune des catégories. Pour arriver à décrire les résultats, la lecture de chacune des catégories a permis d'identifier les éléments rapportés par plusieurs participants. Avant de débiter la rédaction des résultats, nous avons développé une liste des différents

éléments en spécifiant, pour chacun d'eux, le nombre de participants qui l'avaient abordé. Cela a ainsi facilité la rédaction des résultats. Les premiers paragraphes de la section résultats décrivent le portrait de chaque participant. L'accent est mis sur le contexte familial et la relation conjugale avant la séparation, les changements familiaux et les modalités de garde suite à la séparation, les réactions des membres de la famille et les relations entre le participant et sa famille.

5.7 Les considérations éthiques

Un formulaire de consentement a été remis et signé par chaque participant (voir Appendice B). Ainsi, la décision de participer ou non au projet s'est faite sur une base volontaire et le participant a été informé qu'il pouvait mettre un terme à sa participation à n'importe quel moment du processus sans subir de préjudice. Le formulaire de consentement faisait état des objectifs de la recherche, de la nature des avantages et des inconvénients de participer à ce type de projet de recherche ainsi que de l'anonymat des personnes et de la confidentialité des données recueillies. Des moyens ont en effet été mis en place pour respecter la confidentialité des participants : des noms fictifs sont utilisés pour préserver leur anonymat; les outils tels que l'enregistrement sonore et les retranscriptions des verbatim se trouvent sous clé et seul la chercheuse y a accès; le matériel sera détruit cinq ans après l'entrevue.

6. Résultats

Le cinquième chapitre a comme objectif de présenter les résultats. Rappelons que le but est de mettre l'accent sur l'expérience des jeunes adultes quant à la séparation de leurs parents tout en portant un regard plus spécifique sur les conflits parentaux. La présente étude poursuit trois objectifs soit d'explorer la perception des jeunes adultes quant au contexte de la séparation, leurs réactions quant aux conflits parentaux et l'impact de ces conflits sur leurs relations amoureuses. Dans un premier temps, nous dressons les caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon. Dans un deuxième temps, il sera question plus précisément des caractéristiques de chacun des jeunes adultes et de leur expérience suite à la séparation. Ensuite, nous porterons un regard sur les réactions et sentiments reliés à l'annonce de la séparation des parents et nous nous intéresserons aux conflits parentaux et à leurs impacts selon les participants. Enfin, nous nous attarderons à la dynamique familiale actuelle ainsi qu'aux relations amoureuses entretenues par les participants.

6.1 Description de l'échantillon

L'âge des sept participants de l'échantillon est variable (entre 24 et 38 ans) et il n'y a pas un groupe d'âge qui est surreprésenté par rapport à un autre (tableau 1). Il y a un seul participant qui dit être de sexe masculin, les autres se décrivent comme étant des femmes. Une forte majorité des participants (n=6) a complété des études universitaires. Une participante (My) a entrepris des études universitaires, mais ne les a pas complétées. Trois participants occupent le rang d'aîné de famille, deux, le rang de benjamin et deux autres n'ont ni frères ni sœurs issus du même père et de la même mère. Cette catégorie tient compte uniquement de la famille d'origine. Trois

enfants ont vécu la séparation de leurs parents avant l'âge de cinq ans et l'ensemble l'a vécue avant d'atteindre la majorité. Deux participants avaient des enfants au moment de l'entrevue.

Tableau 1

Données sociodémographiques des participants

Variables		Participants (n=7)
sociodémographiques		
Âge	20-25	2
	25-30	2
	30-35	2
	35 et plus	1
Sexe	Féminin	6
	Masculin	1
Niveau d'étude (complété)	Secondaire	1
	Études supérieures	6
Rang dans la famille d'origine	Aîné	3
	Benjamin	2
	Enfant unique	2
Âge au moment de la séparation	0-5 ans	3
	5-10 ans	1
	10-18 ans	3
La famille aujourd'hui	Avec enfant	2
	Sans enfant	5
	En couple	5
	Célibataire	2

6.1.1 Portrait familial des participants

Pour mieux situer le lecteur, nous décrivons ici, brièvement, le portrait familial de chacun des participants et leurs perceptions face à la séparation de leurs parents. Il sera alors question de la dynamique familiale avant la séparation, des changements dans le noyau familial suite à la séparation et de l'implication ou non de la famille élargie dans la séparation. Dans le souci de préserver l'anonymat de ceux-ci, les noms utilisés ci-dessous sont fictifs.

Joséphine, 38 ans

Les parents de Joséphine ont eu deux filles. Elle raconte que ses parents n'ont jamais eu une bonne relation et qu'ils se chicanaient régulièrement. Son père était peu présent avant la séparation puisqu'il étudiait à l'extérieur de la ville. Suite à la séparation qui s'est produite lorsqu'elle avait 9 ans, Joséphine n'a pas eu de contacts réguliers avec son père, même si un jugement de la Cour l'ordonnait. Elle constate à l'âge adulte que sa mère n'a pas favorisé les contacts avec son père. Suite à la séparation, sa mère s'est investie dans une nouvelle relation et, dans cette union, le couple a adopté un enfant. Joséphine raconte avoir développé une belle relation avec le conjoint de sa mère. Il survient une rupture amoureuse entre la mère de Joséphine et ce deuxième conjoint. Joséphine est à ce moment-là une jeune adulte. Elle explique avec émotion que, suite à cette rupture, son demi-frère n'avait plus de contacts avec son père puisque sa mère refusait toutes formes de communication. Selon Joséphine, sa mère a agi comme elle l'avait fait lors de la première rupture. Joséphine n'aborde pas l'implication de la famille élargie dans la dynamique familiale.

Christopher, 30 ans

Puisque la séparation des parents de Christopher a eu lieu lorsqu'il avait trois ans (il y a 27 ans), le participant n'est pas en mesure de nous parler de la dynamique familiale avant la séparation, mais il est capable d'expliquer le contexte qui a mené à la rupture. Ses parents se sont séparés suite au décès de son plus jeune frère. Celui-ci est décédé sept jours après sa naissance suite à des complications en lien avec sa santé. Par la suite, son père s'est marié à nouveau et il a eu trois enfants. Sa mère s'est aussi remariée, mais n'a pas eu d'autres enfants. La relation avec les beaux-parents ne fut pas facile pour Christopher surtout lorsque la conjointe de son père a eu ses propres enfants. Il raconte que sa mère, pendant la majeure partie de son enfance, était dépressive et qu'il y avait moins de discipline et d'encadrement chez elle que chez son père. Il dit avoir habité avec sa mère une bonne partie de son enfance et avoir eu des contacts réguliers avec son père c'est-à-dire le mercredi et une fin de semaine sur deux. À l'âge de 11 ans, il a pris la décision d'interrompre les contacts avec son père, ce qui a duré deux ans. Christopher explique que les commentaires négatifs de sa mère à propos de son père ont eu un impact majeur sur cette décision. Il considérait que son père était méchant, qu'il ne l'aimait plus et qu'il l'avait abandonné. Puis, à l'adolescence, il a été confié à un centre de réadaptation, à cause de ses troubles de comportement et du désir de ses parents qu'il y soit placé. Aujourd'hui, il verbalise avoir été aliéné par sa mère. Il donne des exemples concrets de la manipulation dont il dit avoir été victime de la part de sa mère et des propos qu'elle entretenait à l'égard de son père. Christopher n'élabore pas sur la place de la famille élargie dans la dynamique familiale.

Cindy, 27 ans

Cindy raconte que ses parents ont toujours eu une relation conflictuelle. Elle ne voyait pas son père régulièrement, il faisait beaucoup de sport et rentrait tard le soir. Cindy parle de sa relation avec son frère aîné et dit qu'elle n'était pas particulièrement proche de lui. Cindy raconte que, selon elle, sa mère avait des problèmes de santé mentale non diagnostiqués. Cette dernière a mis fin à la relation avec son père à plusieurs reprises, elle avait souvent des changements d'humeur et avait tendance à entreprendre de multiples suivis psychologiques sans jamais les compléter. La séparation a eu lieu lorsque Cindy avait 12 ans. La mère de Cindy avait régulièrement des propos négatifs au sujet du père de cette dernière. Elle racontait à Cindy qu'il ne l'aimait pas et qu'il n'avait pas été gentil avec elle. Ainsi, Cindy avait pris la décision d'initier le moins de contacts possible avec son père. Elle n'aimait pas le visiter, mais se rendait chez lui lors d'occasions spéciales comme Noël. Elle explique que rien ne lui plaisait chez son père jusqu'au détergent à lessive. À l'adolescence, suite à un conflit avec sa mère, Cindy a pris la décision d'aller habiter chez son père à temps plein. Aujourd'hui, elle constate avoir été victime d'aliénation parentale de la part de sa mère.

Stephy, 27 ans

Stephy a une sœur plus jeune qu'elle, My, qui a aussi participé à la présente étude. Stephy relate le moment où ses parents lui ont annoncé qu'ils allaient se séparer. Elle avait alors 7 ans. Elle n'a pas saisi ce que cela engendrerait puisqu'elle était trop jeune pour comprendre. Elle explique que sa mère a gardé la maison et que son père a quitté le domicile. Les conflits ont débuté lorsque sa mère a vendu la maison et qu'elle a fait un profit. Elle était en garde partagée,

mais puisque sa mère n'était pas très présente, elle se faisait garder régulièrement chez sa grand-mère maternelle. Lorsqu'elle était chez son père celui-ci était présent pour la recevoir. À l'adolescence, elle a vécu principalement avec son père. Elle considère que sa mère a des problèmes de santé mentale qui n'ont pas été diagnostiqués à ce jour. Elle explique que cette dernière était instable au niveau de ses relations conjugales, ce qui a eu un impact sur elle puisqu'aujourd'hui, elle a de la difficulté à faire confiance aux gens. Sa mère avait des propos négatifs envers les conjointes de son père. Chaque parent entretenait des discours négatifs à l'égard de l'autre, sur une base régulière.

My, 24 ans

My raconte que la séparation a eu lieu lorsqu'elle avait 3 ans. Elle affirme que ses parents étaient trop différents pour être en mesure de former un couple. My décrit sa mère comme étant impulsive, extravertie et énergique et son père comme étant renfermé et sérieux. Suite à la séparation, sa mère a déménagé à de multiples occasions. Elle était instable dans ses relations conjugales. My raconte avoir été en situation de garde partagée pendant quelque temps puis, à l'adolescence, elle a pris la décision de vivre à temps plein chez sa mère. My décrit sa relation avec son père comme étant froide. Il était peu présent puisqu'il travaillait beaucoup. Sa grand-mère maternelle était très présente dans sa vie puisque sa mère s'absentait régulièrement du domicile, pendant quelques jours, avec de nouveaux conjoints. Cela créait fréquemment des conflits entre sa mère et sa grand-mère. En ce qui a trait aux conflits parentaux, elle raconte que cela se produisait souvent lors des changements de garde et que l'argent était un sujet de discorde.

Tatihanna, 32 ans

Tatihanna explique que son père a eu cinq enfants (incluant Tatihanna) de trois unions différentes. Elle a un demi-frère issu de la première union. Deux enfants sont issus de la deuxième union durant laquelle un troisième enfant a été adopté. Tatihanna est issue de la troisième union. Elle entretenait une bonne relation avec son demi-frère issu de la première union. Elle décrit la relation entre ses parents comme étant fusionnelle et passionnée pendant de nombreuses années. La relation a pris fin lorsqu'elle avait 15 ans, mais sept ans plus tard ils ont formé un couple à nouveau et ils cohabitent ensemble aujourd'hui. Suite à la séparation, sa mère s'est investie dans une nouvelle relation amoureuse avec un ami de la famille. Son père pleurait beaucoup et avait de la difficulté à prendre soin de Tatihanna, mais il a, lui aussi, rencontré une autre conjointe. Tatihanna avait une relation difficile avec le conjoint de sa mère. Elle a décidé d'aller habiter avec son père qui lui avait promis plusieurs biens matériels. Suite à un conflit avec sa mère et le conjoint de cette dernière, elle a pris la décision de rompre les contacts avec eux pendant une période de deux ans. Le demi-frère de Tatihanna l'encourageait à poursuivre des contacts avec sa mère étant donné qu'il n'avait pas eu la chance durant son enfance d'avoir une figure maternelle présente et impliquée. La grand-mère maternelle agissait comme un support émotif, elle écoutait et ne prenait pas position. Aujourd'hui, Tatihanna raconte avoir été manipulée par son père pour qu'il puisse atteindre son objectif de l'éloigner le plus possible de sa mère.

Arianna, 24 ans

Arianna explique que ses parents ont fait vie commune pendant dix ans avant d'avoir un enfant. Elle n'a pas de souvenir de la relation qui unissait ses parents puisque ses parents se sont séparés suite à sa naissance. Quatre ans après la séparation, sa mère a rencontré un homme qui habite à l'extérieur de la région et a pris la décision de déménager avec lui. Son père s'est marié et a eu un deuxième enfant. Arianna a grandi avec sa mère durant toute son enfance et avait des contacts avec son père à raison d'une fin de semaine sur deux. Arianna n'a jamais eu une bonne relation avec la conjointe de son père qui pouvait avoir des commentaires méprisants à son égard. Elle a pris la décision de ne plus aller visiter son père, mais désirait maintenir le contact sans la présence de sa conjointe. Elle dit toutefois qu'elle avait une bonne relation avec son demi-frère et aimait passer du temps avec lui. Suite à la séparation, la mère d'Arianna a maintenu une bonne relation avec la famille élargie de son père et, dans des occasions spéciales, ils se côtoient.

6.2 Les causes de la séparation

L'élément qui a mené à la séparation n'est pas toujours clair pour les participants. Dans certaines situations c'est un événement particulier. Arianna explique que son père était infidèle et My et Stephy rapportent que leurs parents étaient très différents au niveau de leur personnalité. Cindy explique qu'il y avait beaucoup de conflits en lien avec l'argent puisque son père travaillait et que sa mère restait à la maison. Elle souligne aussi que sa mère était infidèle. Pour sa part, Christopher rapporte plusieurs éléments qui pourraient expliquer la rupture, soit le décès de son frère et l'infidélité de son père. Joséphine explique que la séparation est causée, selon ce qui lui a été rapporté, par l'agressivité et l'infidélité de son père. Pour sa part Tatihanna identifie d'abord

l'écart d'âge entre son père et sa mère comme facteur principal de la séparation et que l'infidélité de sa mère est un facteur à considérer dans un deuxième temps. Bref, l'infidélité d'un parent est un élément qui semble être commun pour plusieurs participants (n=4), mais la relation conjugale était difficile bien avant la rupture. Christopher en fait état: « Mon père lui est allé à l'extérieur de sa relation de couple pour apaiser son deuil (de la mort du bébé) avec une autre dame ». Tatianna renchérit: « L'infidélité arrive en dernier de tout, mais je pense qu'à la base mes parents avaient une grosse différence d'âge ». Pour ce qui est de Joséphine, elle exprime que sa mère n'a pas dressé un portrait juste de la réalité. « Ce que j'ai entendu de la part de ma mère c'est que mon père était violent, qu'il a trompé ma mère sauf que j'ai jamais vu mon père être violent avec ma mère ». On comprend tout de même qu'il y avait des tensions dans le couple et qu'il est possible que son père ait eu des relations extraconjugales.

6.3 L'annonce de la séparation

Alors que trois des sept participants disent ne pas avoir de souvenir de l'annonce de la séparation puisqu'elle s'est produite à un très jeune âge, les autres rapportent que l'annonce s'est faite de manière brève. Ils racontent qu'ils n'ont pas reçu de détails sur les raisons de la séparation et que le contexte dans lequel ils ont appris la nouvelle n'était pas approprié. Les deux parents n'étaient pas toujours présents et l'annonce s'est faite dans un climat tendu. Tatianna explique :

Moi et ton père on se sépare (utilise la voix de sa mère d'un ton sec). Mais pourquoi? Il n'y avait pas de raisons, il n'y avait pas d'explications. Elle a pogné ses cliques pis ses claques pendant que je suis toujours dans le bain pis elle est partie chez ma grand-mère trois jours avant Noël.

Joséphine explique à son tour qu'elle a déménagé sans savoir pourquoi. « Un moment donné, on est déménagé. On l'a su le matin qu'on déménageait chez ma grand-mère. C'est arrivé comme ça pis j'ai pas eu d'explications. Ç'a juste été une surprise (rire), une mauvaise surprise ». Dans le cas de My, elle n'a pas de souvenir de l'annonce de la séparation puisqu'elle était très jeune, mais sa sœur Stephy raconte que leurs parents ont été en mesure de prendre le temps de lui annoncer la nouvelle et de lui donner des explications, mais que cela s'est fait rapidement.

Ç'a été ben straight. Ils m'ont dit écoute on se sépare on a pris la décision que ça fonctionnait plus, pis qu'on prend des chemins opposés pis là c'est ce qui va se passer; ta mère va garder la maison pis moi je vais regarder pour autre chose.

6.3.1 Réaction suite à l'annonce de la séparation

Puisque l'annonce de la séparation a eu lieu avant l'âge de cinq ans pour trois des sept participants, ceux-ci ne sont pas en mesure de rapporter leurs réactions et celles des autres membres de la famille. Pour Stephy, Joséphine et Tatianna, qui étaient en âge de se souvenir, l'annonce fut inattendue. Stephy affirme: « J'avais aucun doute (aucune idée) que mes parents allaient se séparer. Ç'a été un choc ». Joséphine renchérit: « Comme un peu mélangée parce que j'ai pas vu venir ça ». Tatianna fut secouée par l'annonce de sa mère. « Je suis complètement démantibulée ». L'annonce de la séparation dans le cas de Tatianna a eu lieu plus tard, à

l'adolescence, lorsqu'elle était âgée de 15 ans. Ainsi elle est en mesure d'apporter des précisions et de décrire concrètement ses émotions et celles de ses parents au moment de l'annonce, ce que les autres participants ne sont pas en mesure de faire précisément.

Mon père qui arrive de travailler, est il est démoli. [...] J'ai cette espèce de folle-là (sa mère) qui elle est complètement euphorique dans sa décision, pis qui me parle pas, pis un père qui clairement s'enlign vers une dépression [...] c'est comme si le ciel me tombait sur la tête, pis j'avais pu de sol en dessous des pieds, j'avais pu de point de repère [...] Ma mère vient de partir avec l'auto. Je comprends pas sa décision. Je suis en calisse après elle sans bon sang parce qu'elle m'explique pas. Pis elle me pitche ça dans mon bain trois jours avant Noël. [...] Ma mère, je sens qu'elle me ment, pis ma colère monte face à cette femme-là qui pète mon monde.

Pour sa part Cindy, n'a pas été surprise de voir sa mère quitter le domicile puisque cela s'était produit à plusieurs reprises dans le passé. « Hum la journée qu'ils se sont séparés ça faisait plusieurs années que ça durait là. Ben c'était évident [...] c'était positif pour tout le monde il y avait moins de conflits ».

6.4 Les modalités de garde

La séparation est suivie d'une garde partagée pour plus de la moitié des participants soit My, Stephy, Cindy et Tatianna. L'entente de garde partagée a une durée variable pour chacun des participants allant de quelques mois à quelques années. Pour plusieurs, la garde partagée n'était pas appliquée rigoureusement. Tatianna dit: « J'vois ma mère comme un semblant de garde partagée, une semaine une semaine ». My poursuit: « [...] il y a une année qu'elle (sa

mère) est déménagée en Ontario. Moi je suis déménagée avec elle là-bas. Pis j'allais à l'école là-bas. Fait que j'allais jamais chez mon père. J'allais pas une semaine sur deux ».

Il est pertinent de souligner que les modalités de garde évoluent au fil du temps. La plupart des participants prendront la décision, à un moment donné durant leur adolescence, de vivre principalement avec un des deux parents. Différents événements ont contribué à ces changements. À première vue, c'est la relation difficile avec un parent ou son conjoint qui semble être le facteur qui est à l'origine de ces changements. Tatianna raconte les tensions qu'elle a vécues avec le nouveau conjoint de sa mère ainsi que les frustrations lorsqu'elle a annoncé à sa mère qu'elle quittait le domicile familial. « Je me rappelle qu'elle était en câlisse pis je lui dis je vais venir te voir des fois je vais avoir le char fait que j'va venir souper, mais je ne veux pas rester avec ton chum il me pompe l'air ». Stephy relate l'instabilité émotionnelle de sa mère et verbalise que cela a influencé sa décision d'aller vivre avec son père. « À peu près à 14 ans quand j'ai pu prendre une décision je suis allée vivre chez mon père à temps plein. J'étais en train de virer folle avec ma mère, ma mère qui a de ce que je pense des problèmes de santé mentale ». My renchérit: « Quand ça allait pas bien chez ma mère, je partais chez mon père. Quand ça allait pas bien chez mon père, j'allais me sauver chez ma mère ». Dans le même ordre d'idée, on constate que Cindy, comme Stephy, entretenait une relation conflictuelle avec sa mère et elle a aussi pris la décision d'aller habiter chez son père. « Fait qu'hum elle m'a mis dehors une couple de fois. Un moment donné, j'avais 16 ans 8 mois, je venais d'avoir mon auto, elle m'a mis dehors pis ok parfait je m'en vas ».

Les trois participants qui n'ont pas été en garde partagée suite à la séparation ont habité uniquement avec leur mère. Arianna dit: « J'ai toujours habité avec ma mère. Je voyais mon père une fin de semaine sur deux pis trois semaines l'été jusqu'à mes 12 ans ». Christopher abonde dans le même sens. « Mon père a eu le droit de me voir un mercredi et une fin de semaine sur deux hum fait qu'on se voyait trois jours sur 14 ». Joséphine explique qu'elle habitait aussi avec sa mère et avait peu ou aucun contact avec son père. Elle explique aujourd'hui que la fréquence des contacts était déterminée par sa mère et que celle-ci refusait d'actualiser l'ordonnance du tribunal qui prévoyait des droits d'accès au père à raison d'une fin de semaine sur deux. Elle exprime les sentiments qu'elle a vécus: « Un peu rejetée de la part de mon père, pis on dirait que c'était comme correct. ».

Plusieurs (n=4) n'ont pas eu de contacts avec l'un des deux parents pendant une période de temps plus ou moins longue. Christopher raconte que, suite aux nombreuses critiques de sa mère concernant son père, il a pris la décision de rompre les contacts avec ce dernier. Il réalise que cette décision fut positive dans le sens où cela lui a permis de vivre moins de pression de la part de sa mère. Toutefois, il juge que non seulement les commentaires de sa mère étaient inadéquats, mais aussi qu'ils étaient absurdes.

Elle disait, on pourra pas faire le plein d'essence parce que ton père ne nous donne pas assez de sous. Le gaz c'était 43 cents le litre, fait que ça te donne une idée des années. Fait que tsé c'est ce que je me rappelle, c'est des messages comme ça... hum jusqu'à 11 ans où que j'ai dit toi je ne veux plus te voir et j'ai passé deux ans sans parler à mon père.

Suite aux décisions du tribunal et à son témoignage, Arianna explique que son père a rompu la communication avec elle à deux reprises pour une période d'un an. Les discordes qui ont poussé sa mère à faire appel au système de la justice étaient en lien avec les dépenses pour répondre aux besoins d'Arianna. La mère d'Arianna désirait que son père débourse pour certains frais tels que les frais scolaires, les lunettes et le dentiste. Arianna constate que son père prenait la décision de ne pas rembourser certains frais. Elle explique qu'à la demande de ce dernier, elle a rédigé une lettre, contre son gré. L'objectif de cette lettre, pour son père, était d'obtenir une preuve qu'il répondait adéquatement aux besoins de base de sa fille. Arianna explique ses sentiments et sa réaction suite à la demande de son père.

[...] j'ai vraiment eu beaucoup pression pour l'écrire cette lettre-là tsé. J'me suis sentie super obligée de l'écrire. Fait que je l'ai écrit. Fait que je suis retournée à Longueuil chez ma mère. J'étais pas bien, j'étais pas bien. Fait que je me suis mise à brailler, pis je suis allée le dire à ma mère. Fait que hum ça je sais qu'en cour ça l'a sorti cette lettre-là. L'avocate à ma mère s'en est servie. Pis toute ça, mon père l'a pas pris. Pis ç'a été une raison pourquoi cette année-là il a arrêté de me parler.

Arianna explique avoir de la difficulté à comprendre la décision de son père de mettre un terme à la relation qu'il entretenait avec elle.

Il m'a jamais rien dit parce qu'il m'a pas parlé pendant un an tsé, mais je peux pas croire que tu fasses ça à un enfant. Que toi-même tu es fâché contre, fait que tu y parles pas pendant un an. Je peux j'comprends pas, je suis pas capable de concevoir ça.

Arianna parle des émotions qu'elle a vécues face à la décision de son père de cesser les contacts, mais elle explique que cela n'a plus d'impact sur elle aujourd'hui puisqu'elle est passée à autre chose.

[...] ça m'a fait de la peine. Aujourd'hui j'en parle. J'ai pas de peine. Que mon père m'appelle, il m'appelle pas, je m'en fous. Il faut pas que j'attende qu'il m'appelle, il m'appellera pas. Mais des événements de même, quand tu as neuf ans, j'en ai brailée une shot.

Joséphine explique pour sa part ne pas avoir eu de contact avec son père pour une période de cinq à six ans.

Tsé on le voyait deux fois par année, pis ma mère c'est là qu'elle nous mettait des faux souvenirs dans la tête. Fait qu'un moment donné j'ai décidé que mon père c'est un méchant. Je voulais plus le voir. J'ai été cinq à six ans sans lui parler. Non, un moment donné à Noël j'étais pas allée, pis après ça à ma fête j'étais pas allée. J'avais peur qu'il pouvait me kidnapper, il pourrait être violent pis pu jamais voir ma mère. J'avais cette crainte-là à ce moment-là.

Tatihanna prend la décision de ne plus initier de contact avec sa mère pour une période de deux ans. Elle raconte avoir été en colère contre sa mère pendant cette période, mais elle décrit sa relation avec elle, aujourd'hui, comme étant positive.

Fait que j'ai lancé mon assiette vers le conjoint de ma mère pis je me suis mis à crier après ma mère qu'elle avait détruit ma famille, qu'elle avait détruit ma vie, qu'elle avait détruit mon père, que j'aimais plus mon père [...] pis j'ai pas reparlé à ma mère pendant deux ans.

[...] quand je reprends contact avec ma mère, que je déteste depuis deux ans, parce qu'elle a crissé mon père, aujourd'hui c'est avec elle que j'ai une bonne relation, c'est étrange.

6.5 Description des conflits avant et après la séparation

Tous les participants rapportent qu'au moins un des deux parents avait des propos négatifs à l'égard de l'autre parent, à l'exception de Tatianna qui ne relate aucun événement de ce genre. Dans le cas d'Arianna ses deux parents avaient un discours dénigrant envers l'autre. « Ma mère, mais elle n'a pas été mieux dans le sens où elle parlait contre mon père. Hum combien de fois je l'ai entendu chialer? Combien de fois je l'ai entendu passer des commentaires? ». Pour My et Stephy cela faisait aussi partie de leur quotidien. « Ah ta mère est ci, ta mère est ça, c'était plus ça ». Sa soeur Stephy rapporte des propos similaires. « Mon père, de son côté, il rabaisait ma mère sur le fait qu'elle faisait rien avec nous, qu'elle était jamais là, qu'elle nous faisait toujours garder par ma grand-mère ». Les propos de Joséphine vont aussi dans le même sens. Elle raconte que sa mère lui disait que son père était un homme violent, mais elle n'a jamais été témoin d'épisodes de violence avant ou après la séparation. Elle a longtemps pensé que son père était un homme violent et c'est seulement à l'âge adulte qu'elle a considéré son père comme étant adéquat. « Ma mère disait que notre père nous battait. Tsé j'ai déjà eu des tapes de mon père, pis de ma mère aussi, mais pas de là à être battue ». Christopher parle du discours négatif que sa mère entretenait à l'égard de son père. Il raconte qu'il était âgé d'environ sept ou huit ans lors de ces événements.

Fait que c'est ton papa a couché avec telle madame c'est à cause de ça que ton papa nous aime pu, il nous a abandonnés. Ça, ç'a été le message que ma mère, à l'époque qui n'allait

pas bien, a donné. De l'autre côté, mon père disait la même chose: ta mère m'a trompé, c'est une crise de folle.

On constate qu'en général les propos négatifs étaient entretenus par les deux parents sauf dans le cas de Joséphine où son père n'a pas verbalisé de propos négatifs à l'égard de sa mère. Pour sa part Tatihanna n'a pas été témoin de dénigrement. Par contre, elle dit que son père utilisait plutôt la manipulation et les récompenses. Ainsi, son père lui a offert des privilèges pour l'inciter à venir vivre avec lui à temps plein. Elle a été très contente des promesses qu'il lui a faites et a décidé de cesser la garde partagée et d'aller vivre avec lui.

Pis il me dit : en tout cas, si tu déménages avec moi j'vais te donner un char. Je vais te donner 25\$ par semaine pour que tu te rendes à Hull. Je paye ton école. Pis une fois par mois, je vais te donner 100\$ pour que tu puisses te louer un hôtel, être en ville. Aille j'ai 16 ans, j'vais avoir 200\$ par mois si je vais chez toi. J'vais avoir un char pis je vais pouvoir aller à l'hôtel tout un weekend. À 16 ans tu vas signer ça. Fait que je suis allée.

Plusieurs participants ont été témoins des conflits qui se sont manifestés entre leurs parents, suite à la séparation. Arianna dit que l'attitude de ses deux parents était déplaisante. « Elle avait l'air bête fait que lui était fâché parce qu'elle était fâchée ». My raconte: «Ç'a toujours été de la chicane entre eux. Ils se sont toujours haïs, reproché des choses» et sa soeur Stephy poursuit dans le même sens: «Ah levé le ton, se raccrochaient au nez l'un de l'autre [...] pis beaucoup de menaces aussi [...] ». Christopher raconte qu'il y avait peu de communication entre ses parents, mais que, lorsqu'il y avait des désaccords, ils communiquaient avec leurs avocats respectifs. « Ah oui, ils se sont toujours parlé à coup d'avocats ».

Il peut être difficile pour les participants de quantifier la fréquence des conflits dont ils ont été témoins, mais ils affirment pour la plupart qu'ils étaient fréquents. My affirme que cela se produisait toutes les semaines et Stephy abonde dans le même sens que sa soeur. Elles verbalisent aussi que la présence des conjoints dans la vie de leurs parents n'a pas facilité les échanges entre eux. Stephy raconte:

La blonde à mon père est vraiment jalouse, hyper contrôlante. Elle ne voulait pas que mon père soit seul avec ma mère. Fait que ça a engendré que mon père était négatif envers ma mère parce qu'il ne voulait pas avoir de discussions avec elle (la conjointe).

Christopher raconte un événement où le conjoint de sa mère est intervenu auprès de son père.

Il s'est stationné dans l'entrée parce qu'il pleuvait vraiment beaucoup pis il ne voulait pas que je sois tout mouillé. Pis le conjoint de ma mère à l'époque est arrivé, ça moi je m'en rappelle pas, mais le conjoint à ma mère est arrivé et a dit tasse-toi de là bla bla bla. Et mon père lui a répondu très à sa manière, embarque dans ton char si tu veux pas mourir.

Puisque les conflits entre les parents de Cindy persistaient et que la conjointe pouvait être la source des conflits, celle-ci a décidé de se retirer pour ne pas alimenter davantage les conflits. La mère de Cindy ne tolérait pas que sa fille développe une relation avec la conjointe de son père. Ainsi, la conjointe a pris la décision de ne plus initier de contact verbal avec Cindy. « Je

trouvais ça complètement fou. [...] Ce qu'elle (la conjointe) va dire avec du recul, pis je comprends, c'est que elle, dans l'équation, faisait juste mettre plus de problèmes. Fait qu'elle a décidé de prendre un recul ».

Les émotions vécues par les participants face aux conflits dont ils ont été témoins sont variées. Joséphine exprime que les nombreuses critiques de sa mère à l'égard de son père ont eu des impacts. Celle-ci dressait un portrait qu'elle croit aujourd'hui erroné d'un homme violent qui n'avait jamais désiré avoir d'enfants. La mère de Joséphine lui a raconté un événement où son père aurait été violent, mais elle considère, aujourd'hui que cela a été inventé par sa mère.

Ma mère nous a raconté souvent, on dirait que c'était rendu vrai dans ma tête [...]. Ma mère disait qu'elle voulait se séparer, mon père a pris une carabine et il est allé dans la cave il disait qu'il voulait se tuer. Ma mère était en haut pis elle avait peur que mon père la tire du plafond. Pis elle était montée sur le lit. Pis que elle nous avait mis serrés sur elle jusqu'au temps que mon père qui décide qui s'en aille. Mais on dirait que je l'ai crue. Mais je ne le vois pas dans ma tête. [...] J'ai eu peur de mon père longtemps, je l'ai détesté.

Stephy raconte son incompréhension. Elle explique que ses parents lui racontaient leurs versions des faits suite à différents événements, mais qu'il était difficile pour elle de distinguer le vrai du faux. « Tu te sens déchirée entre tes deux parents parce que mon dieu il y a aucune façon pour toi de vérifier, de savoir qui dit vrai ». Arianna parle plutôt des émotions qu'elle a vécues en lien avec les conflits financiers qui étaient omniprésents. « Moi ce qui me fâchait c'était (que) ma mère me donnait la facture. Elle disait : oublie pas de demander ça à ton père. Fait que moi fallait que je demande à mon père pendant la fin de semaine. Moi j'étais super stressée ». Cindy

détestait se rendre chez son père. Suite à un conflit avec sa mère, elle a dû trouver une solution et a décidé de se réfugier chez lui. « C'était la pire chose que tu peux imaginer. Appeler mon père pour qu'il vienne me chercher. J'haïssais toute toute toute ce qu'il y avait chez mon père ». Cindy ne donne pas de détails sur ce qui pourrait expliquer ses sentiments, mais on peut présumer que les conflits n'ont pas été un facilitateur dans sa relation avec son père.

6.5.1 Les sources de conflit

L'argent représente la principale source de conflits suite à la séparation parentale. La pension alimentaire et les frais qui doivent être déboursés pour répondre aux besoins de l'enfant semblent être à l'origine de ces conflits. Les participants sont en mesure de l'affirmer puisqu'ils en ont été témoins. Tous les participants, à l'exception de Tatihanna, font état de tensions monétaires. Arianna explique à maintes reprises qu'il y avait des conflits en lien avec l'argent: « Fait qu'il (le père) décidait je paye les lunettes, mais pas les verres de contact. Tsé je paye telle affaire chez le dentiste, mais pas telle affaire. Il avait décidé qu'il faisait des tris de même. Ça, ça mettait ma mère hors d'elle ». My explique que ses parents géraient l'argent de façon très différente. Elle explique que son père était économe, mais que sa mère dépensait et économisait peu. « Je pense que la plus grosse source de conflit c'était l'argent. Ils avaient tellement des personnalités différentes ». Christopher, Joséphine et Stephy mentionnent que les conflits étaient plus particulièrement en lien avec la pension alimentaire. Stephy dit avoir agi comme le messenger, mais à un certain âge elle a été en mesure de faire la part des choses et les verbalisations de ses parents n'ont plus eu autant d'importance.

Tu diras à ton père que j'ai pas eu mon argent pour la pension alimentaire pis qu'il me paye. [...] Il y a des choses qu'ils te disent qui te passent par une oreille pis qui te sortent par l'autre. Parce que ça, tu te dis, ça y'en met pis tu le sais, mais quand tu es jeune faire la distinction tu ne le sais pas.

Plusieurs étaient au courant du montant de la pension alimentaire qui était versé à l'autre parent. Ce fut le cas de Christopher, Stephy et Joséphine. Christopher raconte: « Ma mère m'a longtemps dit ton père il me donne juste tel montant d'argent par mois. On est dans misère à cause de lui. Fait que c'était souvent au niveau monétaire ». Durant son enfance, Christopher considérait que la situation dans laquelle sa mère et lui se trouvaient était de la faute de son père et il ressentait une grande animosité envers lui. Cependant, à l'âge adulte, il constate que sa mère a eu des propos qui ont eu un impact dévastateur sur sa relation avec son père. Stephy exprime que sa mère l'informait aussi du montant de la pension alimentaire qu'elle recevait. Cela générait de l'anxiété, surtout lorsqu'elle était informée que son père n'avait pas payé la somme due.

Tsé je peux dire le montant exact par mois. Ma mère me disait le salaire de mon père, pis selon son salaire il devrait me donner tant pis il me l'a pas donné, pis il a tant de mois de retard. Comme c'est pas de mes affaires ça, pas pantoute. J'en avais déjà assez sur les épaules à mon âge.

La garde des enfants est un autre sujet conflictuel entre les parents, mais qui prend en général moins d'importance que l'aspect financier. Joséphine raconte qu'elle n'était pas au courant que son père pouvait actualiser des contacts avec elle une fin de semaine sur deux puisque sa mère ne les favorisait pas. « J'pense que l'enjeu ç'a été ma garde, mais sans que je m'en rende compte ». Cindy explique qu'en grandissant la garde fut un sujet conflictuel. « Les conflits sont

venus plus après. Parce que après, moi j'avais 12 ans, mon frère avait 14-15 ans. Fait que là c'était de décider la garde ». Christopher pour sa part se souvient des désaccords plus particulièrement en lien avec les occasions spéciales où ses parents ne s'entendaient pas sur l'horaire à mettre en place. Il raconte que la période des fêtes de Noël et son anniversaire n'étaient plus des moments heureux pour lui, lorsqu'il était enfant, puisque les conflits prenaient une grande ampleur. « Il y a aussi les conflits de fête. Ça, ça été des conflits où c'était plus vivant, ma fête et Noël ».

Deux des sept participants rapportent que les échanges en lien avec la garde étaient aussi conflictuels. My raconte que sa mère a déménagé et que ses parents habitaient dans deux villes différentes. Il n'y avait pas d'entente sur qui, du père ou de la mère, devait venir reconduire les enfants.

On était sur un traversier pis ma mère nous avait shippé sur le traversier parce qu'elle ne voulait pas nous reconduire l'autre bord pis mon père nous attendait l'autre côté du traversier, mais il pleuvait à seaux et on était dehors avec nos valises dans le traversier. Ça nous a vraiment marqué. Ç'a toujours été des conflits entre nos parents. Fait qu'on était tout le temps dans le milieu.

La situation était similaire pour Arianna. Ses parents se rencontraient à mi-chemin lors des échanges puisque les deux milieux familiaux ne se trouvaient pas à proximité. Cependant, son père arrivait régulièrement en retard ce qui générait des frustrations chez la mère d'Arianna. « Mon père était en retard. Ma mère était fâchée. ». Elle raconte que ce qu'elle trouvait difficile dans ces circonstances ce n'était pas les retards de son père, mais plutôt la pression qu'elle

subissait de devoir demander de l'argent à son père. Elle attendait à la dernière minute, juste avant de faire le changement de garde à l'hôtel, à mi-chemin entre chez son père et sa mère, pour lui demander l'argent.

[...] moi, ce qui me fâchait c'était ma mère me donnait la facture. Elle disait oublie pas de demander ça à ton père. Fait que moi fallait que je demande à mon père pendant la fin de semaine. Moi j'étais super stressée fait que j'attendais 5 minutes avant d'arriver au Best Western. On contournait le chemin. Je savais, fallait que je lui demande. Fait que je lui disais : bon peux-tu pour mes broches, le chèque? Lui ça le mettait hors de lui parce qu'on lui demandait de l'argent [...]

6.5.2 La gestion des conflits

Plus de la moitié des participants (quatre des sept) expliquent que leurs parents se sont tournés vers les tribunaux pour tenter de régler leurs désaccords. Les parents d'Arianna sont les seuls qui ont utilisé les services de médiation pour ensuite se tourner vers les tribunaux. « J'sais qu'ils ont eu de la médiation avant dans le gros pic où ça allait pas bien ». Dans les autres situations où les parents ne se sont pas tournés vers les tribunaux, la médiation n'a pas été utilisée. Arianna témoigne des raisons pour lesquelles sa mère a eu recours aux tribunaux. « Quand j'ai eu 12 ans c'était pour modifier la pension alimentaire justement pis rajouter des frais comme les broches, le dentiste toute ça. Pis quand j'ai eu 20 ans ça c'était pour les frais universitaires ». Elle explique que cela n'a pas donné les résultats escomptés puisque son père n'a pas déboursé les frais qui avaient été décidés par la Cour. « Non, il a rien payé de ça. Il a payé une demi-passe d'autobus. Par mois c'est 100 piastres, il a payé 50 piastres par mois. C'est tout ce qu'il a donné pour mon bac ». On constate, dans les propos d'Arianna, son désaccord face aux décisions de son père de ne pas avoir contribué financièrement à ses études. Arianna explique

que la conjointe de son père influençait grandement les décisions de ce dernier quant à l'aspect financier, mais aussi en général. Elle parle des discussions qu'elle a eues avec la famille élargie. Ces derniers affirment que son père était un homme très généreux avant la séparation, mais qu'il n'a plus cette qualité aujourd'hui.

Je peux pas croire qu'il s'en rende pas compte, mais en même temps Christine le mène par le bout du nez, financièrement pis toute j'veux dire. Il a drastiquement changé pis c'est toute ce que sa famille a dit, constate c'est qu'il n'est pas le même depuis qu'il est avec elle.

Christopher exprime le peu de communication entre ses parents. « Ça s'est parlé à coup d'avocats jusqu'à ma majorité ». Christopher et Cindy mentionnent que leur mère avait débuté des procédures judiciaires pour fixer la pension alimentaire. Cindy: « Je me souviens que c'était une question de garde, d'argent ». Christopher souligne le non-sens dans les démarches faites par sa mère. Celle-ci lui confie, dans différentes circonstances, devoir prendre des décisions puisqu'elle a un budget restreint. Par contre, elle choisit de déboursier de grandes sommes d'argent pour payer les honoraires de son avocat dans le but d'obtenir quelques sous supplémentaires sur la pension alimentaire qu'elle recevait du père de Christopher.

Il payait 80-84-96\$ de pension alimentaire par mois. Hum puis hum 3000 piastres de frais d'avocat, 3000\$ pour ma mère pour avoir 12 piastres de plus par mois aux deux ans. Fait que ç'a été ça, fait que ç'a été ça, cet illogique-là (illogisme) que j'ai été témoin [...]

Les parents de Stephy ne se sont pas tournés vers les tribunaux. Ils ont plutôt favorisé la communication, mais celle-ci était souvent déficiente puisque les discussions se terminaient par

des conflits. Stephy associe ces discussions à des conflits qui sont présents sur une base hebdomadaire. « Vraiment souvent. Ils profitaient de ce petit moment qu'ils avaient pour se voir pour parler de quelque chose, surtout ma mère ». Les différentes méthodes employées ne semblent pas résorber ou du moins améliorer la dynamique conflictuelle. Stephy raconte vivre de l'anxiété suite aux conflits parentaux dont elle a été témoin.

[...] quand j'étais jeune, j'étais anxieuse anxieuse. Je faisais de l'eczéma sur le corps. Un rien me stressait. J'entendais mes parents se chicaner. J'ai de la misère à dormir le soir, ça me reste dans la tête, des affaires qui pouvaient se dire.

6.5.3 Les stratégies utilisées par l'enfant ou l'adolescent pour faire face aux conflits

Tous les participants ont développé des stratégies pour faire face aux conflits parentaux et, généralement, ils en ont expérimentées plus d'une au fil du temps. Prendre part aux conflits et éviter les conflits représentent les deux stratégies principales utilisées par les participants. La première stratégie consiste à prendre part au conflit pour tenter de le régler. Christopher tente de tempérer la situation en intervenant auprès de ses deux parents. Il exprime à son père que les comportements de sa mère ne sont pas adéquats et a le même discours envers sa mère à qui il dit que les agissements de son père ne sont pas acceptables. « J'essayais de faire plaisir à tout le monde. Fait que d'un côté je vais faire, t'as raison maman. De l'autre, t'as raison papa, c'est pas cool, c'est pas correct, c'est pas juste ». Le comportement de Christopher a changé vers l'âge de huit ou neuf ans. Il dit avoir pris part aux conflits et favorisé sa mère plutôt que son père, jusqu'à rompre les contacts avec ce dernier. Cependant, son père lui écrit plusieurs lettres pour maintenir un contact avec lui, mais, à la lecture des lettres, Christopher réagit fortement par la colère.

À partir de huit, neuf (ans) vraiment une prise de position : j'ai pas envie de te voir, je veux pas te parler, t'es pas fin, t'es méchant, tu nous as laissés. [...] Il m'a écrit une lettre. Je voulais pu y parler, je répondais pas au téléphone, chose qui était encouragée par ma mère [...] Pour moi je m'en rappelle pas, mais je sais que j'ai réagi par la colère. C'est sûr ça a été ma méthode de réaction. Puis ça m'a confirmé dans mon pseudo-choix de ne pas aimer mon père parce qu'il voulait me faire sentir coupable des choses comme ça.

L'interprétation qu'il fait aujourd'hui de cette lettre est bien différence que lorsqu'il était un enfant.

J'ai encore la lettre aujourd'hui et c'est vraiment pas ça que c'est. C'est vraiment une belle ouverture. (Il écrit) je me sens triste qu'on soit rendus là, je suis blessé, je t'aime beaucoup je vais toujours être là pour toi.

Joséphine a aussi pris part au conflit. Elle a privilégié la relation avec sa mère plutôt que celle avec son père. Cette dernière décrivait son père comme étant un homme violent. «Dans ma tête d'enfant, je me disais mon père est méchant, elle veut nous protéger, elle a abandonné mon père pour nous protéger». Aujourd'hui, elle constate que sa mère n'a pas agi convenablement suite à la séparation et qu'elle a pris les moyens pour écarter Joséphine et sa soeur de leur père. Elle parle aussi des nombreux conflits qu'il y a eus avant la séparation.

Cindy parle des conflits fréquents dont elle était témoin avant et pendant la séparation. Elle trouvait des moyens pour réduire le nombre de disputes jusqu'à s'approprier des responsabilités qui appartenaient à sa mère.

Pis moi j'essayais tout le temps de tempérer les affaires. Elle (sa mère) faisait tout le temps la salade à mon père quand il revenait le soir. Pis moi, un moment donné, elle avait arrêté de lui faire, fait que je commençais à y faire. J'y faisais croire à mon père que c'était ma mère qui l'avait fait, mais là lui disait rien, mais il me l'a dit après : tsé je voyais bien que c'était pas fait de la même façon... Quand qu'ils se sont séparés, fait que je devais avoir 10-12 ans, je faisais des salades pour mon père pour pas qu'il y ait de conflits, pour que quand qu'il arrive il ait sa salade, pis au moins qu'il ne soit pas si fâché que ça après ma mère.

L'évitement fut un autre moyen employé par plusieurs participants. Joséphine raconte: « Je pense que j'étais dans ma bulle. J'allais soit dans ma chambre ou dans un petit coin. J'entendais pu rien. J'étais dans ma tête ». Arianna explique aussi avoir agi de la même façon. « Quand ils parlaient l'un contre l'autre ben souvent j'écoutais pas, je m'en allais ailleurs ». Les sœurs My et Stephy ont, elles aussi, employé l'évitement. My dit :

Je faisais tout le temps de l'évitement à l'adolescence. Je fuyais tout le temps pis j'essayais de pas voir ce qui se passe. J'aime mieux ne pas m'en mêler, fait que je faisais mes choses de mon côté.

À l'adolescence, Christopher raconte qu'il a pris la décision de prioriser ses études et de réduire les contacts avec ses deux parents. « Je vais complètement me désengager de vous. Je voulais pu voir personne, je me suis focussé sur mes études ».

6.5.4 Les impacts des conflits parentaux

L'entrevue avec les participants a permis de faire ressortir les conséquences que les conflits ont eu sur eux durant leur enfance. Dans le cas de Christopher et Tatihanna, ils ont eu

des comportements oppositionnels. Christopher est en mesure d'établir un lien clair entre les conflits parentaux et ses propres comportements.

Tous ces conflits-là ont mené à ce que je sois très oppositionnel sans avoir un diagnostic de trouble de l'opposition. [...] Ça s'est répercuté partout, c'était vraiment l'expression, c'était beaucoup d'agressivité, beaucoup d'impulsivité, ah beaucoup de comportements d'intimidation, ah beaucoup de comportements d'agression.[...] ça pouvait être envers des collègues de classe, ça pouvait être n'importe quel souffre-douleur sur qui je pouvais mettre la patte à l'époque hum...pas envers l'adulte étant toujours signe de l'autorité, respect de l'autorité mais envers l'adulte, mais par chemin interposé. Comme je me rappelle une anecdote au secondaire, non même pas, cinquième année du primaire, hum j'ai mis des clous derrière les pneus de la professeure qui m'avait fait chier. Passif agressif à mort. Quand la prof a été obligée de reculer, elle a pété ses quatre pneus.

Ces comportements se reflétaient autant dans l'environnement familial que dans son milieu scolaire. Il raconte qu'il y a eu un événement majeur qui a mené à des plaintes criminelles et à une expulsion de la commission scolaire. Christopher a ensuite été confié à un centre de réadaptation pour une période de 18 mois.

Tatihanna constate qu'avant la séparation elle était une jeune adolescente studieuse qui se soumettait aux règles et à l'autorité de sa mère. Les choses changent suite à la séparation et Tatihanna expérimente les drogues et la sexualité. Elle explique que ces changements sont peut-être des conséquences de la séparation, qu'elle était en colère suite aux décisions prises par sa mère et qu'il y avait une partie d'elle qui désirait se rebeller. Elle explique aussi que ce virage est peut-être tout simplement dû à la période de l'adolescence.

J'ai voulu me rebeller mon esti (sa mère) parce que c'est elle qui avait le rôle autoritaire, fait que j'pense que je n'avais pu le goût de suivre ses règles pis peut-être que c'est juste de l'adolescence peut-être que ça l'a coordonné. Je me rappelle à cette époque que je décide, fuck that, je viens de découvrir sexe, drogue and rock and roll.

My et Tatianna ont aussi consommé différentes drogues durant leur adolescence. My raconte que cela avait un effet positif sur elle. « C'est pas normal comme je me sentais mieux juste quand je consommais ».

My constate que les conflits entre ses parents ont pris une grande ampleur. À l'époque où elle n'allait pas bien, ses parents étaient submergés par leurs conflits et ils n'ont pas été présents pour lui venir en aide et lui donner du support. Elle considère que sa mère autant que son père ont leur part de responsabilité dans toute cette histoire.

Je pense que mes parents ont un gros lot d'erreurs quand qu'on était jeunes autant les deux même si c'est ma mère qui a l'air la plus pire, mon père c'est aussi pire là. [...] Moi je le vois comme ça pis je me dis il y a eu un manque en quelque part, parce que j'allais pas bien quand j'étais jeune. Pis justement à cause que nos parents nous ont tellement entrées dans leurs histoires de conflits pis toute ça. À 18 ans, on a découvert que j'avais un TDAH... à 18 ans.

My considère que sa décision de mettre un terme à ses études était directement liée à son trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH) qui a été diagnostiqué tardivement. Ainsi, il y a un parallèle à faire entre le décrochage scolaire ainsi que la consommation de drogues de My et les conflits parentaux. La consommation lui permettait de fonctionner à l'école et de vaquer à ses occupations.

Mais est-ce que l'avoir su à 15 ans, prendre ma médication à 15 ans ça l'aurait été différent? Oui je suis retournée à l'école quand j'avais 18 ans, j'ai commencé à prendre la médication ça allait super bien. Je pense qu'avec du recul, avoir été médicamentée, avoir vu des personnes ressources quand j'étais plus jeune pour ça ça m'aurait aidée, j'aurais peut-être pas décroché de l'école. Pis justement j'ai su que j'avais un TDAH à cause de la consommation. Je me posais des questions je trouvais ça bizarre que la drogue venait me donner un boost à l'école parce que je consommais pu juste pour le fun, je consommais pour aller à l'école aux adultes. Ça faisait mes journées, genre j'avançais.

Plusieurs participants parlent des conséquences émotives pour eux, que les conflits ont généré du stress, de la tristesse et de l'anxiété. Arianna en fait mention dans son entrevue. Elle explique aussi comment elle se sentait lorsqu'elle n'avait plus de contacts avec son père pendant une assez longue période. Elle a eu de la difficulté à comprendre la décision de son père de rompre les contacts avec elle et cela générerait beaucoup de stress.

C'est sûr que quand j'étais petite ça m'a causé beaucoup de stress et beaucoup de peine pis c'est pas juste la chicane c'est toute ensemble. J'étais stressée quand ma mère parlait de mon père. J'étais stressée quand il y avait des factures. J'étais stressée quand, mettons, il y avait la Cour. J'étais stressée ou j'étais fâchée. J'veux dire mon père m'appelle pas pendant un an.

Stephy parle de l'anxiété qu'elle vivait suite à l'exposition aux conflits parentaux. Elle dit avoir eu des difficultés à dormir plus particulièrement lorsque sa mère l'informait que son père n'avait pas payé la pension alimentaire.

Peut-être plus fatiguée, plus de misère à dormir. Ça me stressait. J'avais ça en tête, j'avais en tête quand qu'ils s'étaient chicanés. Je me rappelle j'étais jeune pis je pensais à l'argent. Ok ben il doit sa pension. Comment elle va payer ça? Ça me trottait dans la tête.

6.6 Relations avec les membres de la famille durant l'enfance et suite à la séparation

Les participants racontent spontanément le type de relation qu'ils entretenaient avec chacun de leurs parents. Dans tous les cas, ils expriment que la relation avec au moins un parent a été difficile à un moment durant leur enfance. Ils sont en mesure d'exprimer que les conflits ont eu un impact sur la relation avec au moins un parent. My ne sent pas qu'elle a développé une relation de proximité avec son père. « J'ai jamais été proche de mon père je sais pas si c'est parce que la façon que ma mère m'en parlait ». Christopher mentionne qu'il n'a pas entretenu de relation avec ses parents durant son adolescence. Lorsqu'il était enfant, il protégeait sa mère au détriment de sa relation avec son père. « Ma mère je l'ai toujours vue comme étant fragile, comme quoi elle s'est fait faire mal par mon père, fait que ça l'a été longtemps des comportements de protection ». Cindy évoque qu'elle prenait soin de sa mère, qu'elle avait des responsabilités qui n'appartenaient pas à un enfant de son âge. Sa mère a fait le même constat suite à un suivi thérapeutique qu'elle a entrepris.

C'était mon amie (sa mère) et en même temps je prenais soin d'elle. [...] J'ai toujours eu l'impression de prendre soin d'elle. Pis même elle, elle est allée en thérapie, comme j'pense que ça fait trois ans, pis elle m'avait écrit une lettre pour me dire qu'elle s'excusait que c'était pas moi la mère, mais que c'était elle la mère. Pis elle réalisait que souvent il y avait eu un inversement des rôles pis c'est vrai. À 12 ans, on s'assoyait ensemble pis on faisait le budget pis elle me parlait de ses ébats sexuels.

Joséphine abonde dans le même sens. Puisque les contacts avec son père étaient limités, elle avait le désir de satisfaire sa mère. Elle avait une crainte de se faire rejeter par sa mère

puisqu'elle ressemblait beaucoup physiquement à son père et que sa soeur ressemblait davantage à sa mère.

[...] j'avais peur parce que je ressemble beaucoup à mon père. J'avais peur qu'elle me laisse. Parce que ma sœur ressemble comme deux gouttes d'eau à ma mère, j'avais aucune inquiétude, ma sœur c'est ma mère vraiment (rire) même au niveau du caractère. Fait que là je me disais elle hait mon père sûrement qu'elle va m'haïr un moment donné fait que je vais être comme elle veut. Jusqu'à l'adolescence, jusqu'à la fin de mon adolescence, j'ai pas mal fait tout ce qu'elle voulait pour lui plaire.

Dans tous les cas, les participants parlent spontanément de leurs relations avec le conjoint de leur mère ou de leur père. Les participants mettent beaucoup d'emphase sur la relation avec le beau-parent surtout lorsqu'elle est décrite comme étant négative. Lorsque la relation avec le conjoint ou la conjointe est positive, les participants le mentionnent, mais ne développent pas autant sur ce sujet.

Arianna élabore, à plusieurs reprises durant l'entrevue, sur sa relation avec la conjointe de son père. Elle qualifie sa relation avec cette dame comme étant mauvaise et exprime de la déception puisqu'elle aurait souhaité développer une belle complicité. Elle manifeste aussi de la rancœur quant aux comportements de la conjointe de son père et explique qu'elle ne se sentait pas acceptée par elle.

Ça c'est une des choses que j'ai jamais compris. Pourquoi ma belle-mère, je veux dire elle m'a connue j'étais bébé naissant. Elle m'a pris dans ses bras j'étais bébé, Les premiers mots que j'ai dits elle était là. Elle m'a vue grandir de mes 0 à mes 12 ans. Fait que j'ai jamais compris pourquoi elle m'a jamais acceptée. On aurait pu bien s'entendre, elle m'a vue grandir. [...] J'étais pas bien (à ses yeux). Comme mettons mes vêtements là. On allait

jouer dehors. Fait que tu mets ton manteau, tes mitaines dans cuisine pour les faire sécher, mais elle garrochait toute en bas dans l'escalier parce que ma chambre est dans le sous-sol. Mais tout le monde pouvait piler sur mes affaires dans l'escalier. [...] Ma belle-mère, quand j'étais petite, moi je l'appelais la belle-mère de Cendrillon. Fait que c'est une madame qui n'a jamais accepté comme que son chum ait eu une vie avant elle.

Stephy abonde dans le même sens. « Le fait qu'elle avait deux enfants pis elle cherchait un père pour ses enfants, elle voulait que mon père prenne la place de la figure paternelle auprès de ses propres enfants. Fait qu'elle nous a beaucoup tassées moi pis ma sœur. Beaucoup, beaucoup de rejet envers nous ». Cindy aussi élabore sur sa relation avec la conjointe de son père et explique que la communication a été rompue durant plusieurs années. Récemment, la conjointe de son père et Cindy ont échangé sur ce sujet. La conjointe a expliqué qu'elle a pris la décision de ne plus initier de contacts avec Cindy étant donné les réactions que la relation pouvait susciter chez la mère de Cindy. Elle considérait que cela serait plus facile pour Cindy de ne pas avoir à gérer les insatisfactions de sa mère.

Pis juste pour te dire un moment donné mon père vient me reporter pis tsé dans l'auto de mon père c'était une deux portes. Pour que je débarque elle (conjointe du père) doit débarquer. Elle me donne deux becs et la crise que j'ai eue quand je suis rentrée chez ma mère parce que là : elle (conjointe du père) vient me fronder, elle te donne des becs dans ma cour. [...] Elle (conjointe du père) s'était retirée à ce moment-là, moi j'ai pas eu de contacts avec elle de 16 ans à il y a pas très longtemps.

Christopher parle de sa relation avec les conjoints de ses deux parents. « Je m'entendais bien avec son conjoint tandis que mon père sa conjointe je m'entendais moins bien ». Il explique que durant son enfance, il avait le désir de se faire adopter par le conjoint de sa mère, mais qu'à l'adolescence la relation avec son beau-père s'est détériorée. Il constate que la relation avec la

conjointe de son père était positive jusqu'au moment où son père et cette dernière ont pris la décision d'avoir des enfants. My raconte que sa mère a eu plusieurs relations amoureuses durant son enfance et parle d'un conjoint en particulier qui avait des problèmes de consommation d'alcool et qui pouvait être violent physiquement à l'égard de sa mère. Elle relate un événement, mais ne donne pas de détails sur le contexte, où l'homme en question a été violent envers elle en l'agrippant au collet. Elle évoque que cet épisode l'a marquée dans le sens où, encore aujourd'hui, elle n'aime pas se faire toucher sur cette partie de son corps.

Les chums de ma mère, j'étais tout le temps surprotectrice avec ma mère. J'avais ce rôle-là pis quand j'en aimais pas un je l'aimais pas. J'avais de l'attitude, pis j'étais l'enfant qui était déplaisante. Hum je te dirais qu'il y en a un qui m'a déjà pris au collet, pis ça m'a vraiment marquée à vie.

Tatihanna exprime son mécontentement en lien avec la relation amoureuse que sa mère a entretenu avec un ami de la famille. Cela s'explique par le fait que sa mère a eu une relation extra-conjugale avec cet homme. « André (conjoint de la mère) me fait chier. L'arrivée du beau-père me rend pas heureuse pis il essaie de jouer un rôle de beau-père ».

Pour Joséphine et Stephy, la relation avec le conjoint de la mère est décrite comme étant très positive. Joséphine dit : « Pierrot (conjoint de la mère) ça été un deuxième père dans ma vie. Il a remplacé mon père, pendant plusieurs années ». Stephy raconte: « Je l'aimais tellement René (conjoint de la mère), il était tellement gentil avec nous, pis il passait du temps. Il avait un fils de mon âge pis on s'entendait super bien ».

Un regard est aussi porté sur la relation que les participants ont entretenue avec les enfants du conjoint de leur père ou de leur mère. Cette seconde union peut aussi, dans certains cas, donner naissance à d'autres enfants. Stephy exprime avoir eu de belles relations avec plusieurs conjoints qu'elle a côtoyés ainsi que leurs enfants. Elle explique que sa mère s'est investie dans de nombreuses relations amoureuses, mais que celles-ci ne duraient pas plusieurs années. Le choix de mettre fin à la relation conjugale se faisait de façon précipitée et Stephy constatait que c'est sa mère qui prenait la décision de mettre un terme à la relation. Cependant, cela laissait le temps à Stephy de développer une bonne relation avec les conjoints et les enfants de ces derniers. « J'ai tellement vécu des frustrations pis des peines que ces gens-là (les conjoints de sa mère, ainsi que leurs enfants) sont partis de ma vie, je me suis attachée à eux, pis j'ai aimé ces gens-là ».

Tatihanna explique que son père a eu cinq enfants (incluant Tatihanna) de trois unions différentes. Elle a développé une belle relation avec le fils de son père qui est issu de la première union. Elle n'a pas eu de contact durant son enfance et n'a pas, encore aujourd'hui, de contacts avec les trois enfants issus de la seconde union. Le père de Tatihanna a mis fin à sa relation amoureuse avec la mère de ces trois enfants après avoir eu une relation extra-conjugale avec la mère de Tatihanna. C'est de cette union qu'est issue Tatihanna. « Fait qu'il a mis un terme à son mariage [...] l'enfant adopté pis les deux enfants de cette union-là (la deuxième union), ils m'ont détestée à partir de ce jour-là. J'étais même pas née ».

Arianna raconte que sa relation avec son demi-frère (le fils de son père et de la conjointe de celle-ci) était très positive. Cependant, lorsqu'elle a pris la décision de ne plus aller visiter son père sur une base régulière elle a dû, contre son gré, mettre un terme aux contacts avec son demi-frère. La conjointe de son père n'acceptait pas qu'Arianna poursuive une relation avec son fils.

6.6.1 Relation entretenue avec les membres de la famille à l'âge adulte

Plusieurs participants expliquent que la relation avec au moins un parent a évolué positivement ou négativement avec le temps. C'est le cas de Joséphine qui désirait plaire à sa mère durant son enfance, mais à l'âge adulte le lien mère-fille s'est détérioré. Elle constate aujourd'hui que sa mère a utilisé différents moyens pour brimer la relation qu'elle entretenait avec son père. Elle cherche à initier le moins de contacts possible avec elle puisqu'elle ne lui fait pas confiance. Joséphine, qui est maintenant mère, explique qu'elle a pris la décision que son fils n'aura pas une relation de proximité avec sa grand-mère, car elle ne souhaite pas lui voir jouer ce rôle. « C'est ma mère biologique. J'ai une relation parce qu'elle m'a mise au monde. J'y ferai jamais confiance, j'y ferai pu jamais confiance. Pis je veux pas qu'elle soit la grand-mère de Malik (le fils de Joséphine). C'est con je suis comme détachée d'elle ». La relation avec son père, qui était peu présent durant l'enfance de Joséphine, s'est développée avec le temps.

Je pense quand j'ai compris toute ce qui se passe. Je pense que je l'ai idéalisé (son père). Pis là je suis un peu plus réaliste, mais j'ai été un bon bout en l'idéalisant. Mais la relation avec mon père, je suis proche avec mon père.

Il est aussi pertinent de souligner la relation qui unit la mère et la sœur de Joséphine puisque la situation se répète. Joséphine est très émotive lorsqu'elle aborde ce sujet. Elle pleure et demande de suspendre l'enregistrement le temps qu'elle retrouve ses esprits. Elle constate que les propos dénigrants de sa mère suite à la rupture avec le père de Joséphine et son second conjoint Pierrot se répètent, mais cette fois-ci concernant les relations conjugales de sa sœur. Sa mère réside à proximité de chez sa sœur qui a deux enfants. Cette dernière ne partage plus sa vie avec le père des enfants. La mère de Joséphine a une opinion négative du père des enfants ainsi que des nouveaux conjoints de sa fille.

C'est une maman qui prend beaucoup de contrôle. Quand Lise (sa soeur) a un chum ou une blonde. Hum elle déteste cette personne-là. Elle dénigre aussi beaucoup ma sœur devant les enfants. Pis un peu toute ce qu'elle fait quand elle a été avec mon père pis Pierrot (ex-conjoint de la mère).

Christopher abonde dans le même sens. À l'âge adulte, il entretient maintenant une bonne relation avec son père, mais la relation avec sa mère s'est détériorée. « Les moments où on va juste s'asseoir père-fils sont de l'ordre d'une fois par mois. Le reste, c'est plus une relation « chummy chummy ». Pis ma mère, ça reste cette petite chose fragile qui m'énerve maintenant ». Cindy aussi a une relation saine avec son père. « Par rapport à mon père, j'ai une relation père-fille, on est assez proche. Il prend soin de moi. Je prends soin de lui ». Cindy relate à plusieurs reprises dans son témoignage que la santé mentale de sa mère est un élément qui explique plusieurs de ses comportements et est la cause de la séparation. Cette dernière n'a pas reçu de diagnostic puisqu'elle met un terme aux suivis qu'elle entreprend lorsque le professionnel lui partage son opinion et que cela ne concorde pas avec son point de vue. Elle parle des nombreuses

sautes d'humeur de sa mère et de son besoin d'attention. Elle considère avoir pris soin de sa mère durant son enfance et encore aujourd'hui lorsque celle-ci vit des périodes difficiles, mais elle réalise que cela n'est pas sain.

Ma mère je prends plus soin d'elle qu'elle prend soin de moi souvent. [...] Parce que ma mère crée des crises pour avoir plus d'amour, mais quand elle fait ça, on n'a pas le goût de lui donner de l'amour. Mais là dernièrement, elle est agréable fait que je lui donne plus d'amour. Je mets de l'argent dans le parcomètre. Je l'appelle souvent, je prends des nouvelles, j'essaie de lui donner un rôle dans ma vie.

Dans le cas de Tatianna, c'est plutôt avec sa mère que la relation s'est améliorée avec le temps. Suite à la séparation, Tatianna prend la décision de rompre la communication avec sa mère, mais d'entretenir une relation avec son père. Aujourd'hui, elle constate avoir une relation de proximité avec sa mère plutôt qu'avec son père.

Aujourd'hui, c'est avec elle que j'ai une bonne relation c'est étrange. Mais aujourd'hui j'ai pas vraiment de relation avec mon père. Il y a toute ce contexte-là, il a 75 ans aujourd'hui. Il est dans une autre étape de sa vie. On n'a pas de discussion, on n'a aucune discussion.

On constate que, pour plusieurs, la relation avec l'un des deux parents a évolué positivement, au fil du temps, et le lien avec l'autre parent s'est détérioré. Ce fut le cas de Christopher, Joséphine, Cindy et Tatianna. Ils décrivent la relation avec l'un des deux parents comme étant difficile, suite à la séparation, mais cela s'est améliorée avec le temps. Ils constatent que la relation qu'ils avaient avec l'autre parent, étant jeune, était bonne, mais que cela s'est complexifié à l'âge adulte.

Cependant, dans le cas d'Arianna la qualité de la relation avec ses deux parents n'a pas évolué. Les contacts avec son père sont demeurés limités. « Il (son père) va venir dire bonjour. Mais il dit tout le temps on va aller diner, mais il ne le fait jamais. Fait que c'est ça ». La relation avec la conjointe de son père ne s'est pas non plus améliorée avec le temps. Par contre Arianna explique avoir des contacts avec son demi-frère et apprécier ces moments. « Cette année, il a fait un stage à Portage à Hull mon demi-frère. Pis là on a diné ensemble quelques midis. Pis il est venu souper ici deux fois ». La relation positive qu'elle entretenait avec sa mère lorsqu'elle était enfant s'est maintenue.

La plupart des participants racontent qu'il y a eu des événements spéciaux tels qu'une fête ou une graduation qui ont eu lieu depuis qu'ils sont des adultes. Leur père ainsi que leur mère ont été invités à ces événements. La plupart diront que cela s'est bien passé, mais dans certains cas la relation demeure tendue. Christopher raconte son anniversaire de 30 ans. Il a décidé d'inviter ses deux parents pour qui le dernier contact remontait à plusieurs années. Suite à l'événement, son père ainsi que sa mère ont passé des commentaires positifs à Christopher envers l'autre parent. Ils constatent les changements chez l'ex-conjoint qui, selon eux, a évolué suite à la séparation.

Ça c'est super bien passé. Y'a beaucoup d'eau qui a coulé sous les ponts. Ils ont été courtois l'un envers l'autre. Hum mon père a fait quelques petits commentaires par la suite : ah ta mère a vraiment changé. Des trucs comme ça. Ma mère a faite : ouin ton père c'est pas le même homme.

Pour la collation des grades d'Arianna, ses deux parents étaient présents, mais ils ne se sont pas parlés ni assis côte à côte. Le conjoint d'Arianna étant aussi présent, il s'est assis entre son beau-père et sa belle-mère dans le but de les séparer. On peut constater que ces adultes n'ont pas été en mesure de mettre leurs différends de côté.

Mon père, ma mère se sont pas parlés, mais à ma collation des grades j'avais le droit à trois invités ma mère, mon père, mon chum. C'est pas pire quand on prend des photos au début, mais à la fin... pendant la cérémonie mon chum était assis entre les deux en sandwich. Ça a sûrement bien été.

Cindy parle de son mariage et du stress que cela lui a causé d'inviter ses deux parents.

Mais mon mariage. J'ai failli pas faire de mariage à cause de ça. Je pouvais pas les (ses parents) imaginer dans la même salle, mais finalement je me suis dit : ils dealeront avec. Pis j'avais peur de la réaction de mon père. Pis finalement il a dit que...ça s'est vraiment bien passé.

Les sœurs Stephy et My racontent que la relation entre leurs parents est plus positive lorsqu'ils ne sont pas en relation avec un conjoint ou une conjointe. « (rire) Je te dirais que quand les deux (les parents) n'ont pas de conjoint ils sont capables de se parler. C'est bizarre. Pis quand qu'il y a un conjoint qui rentre en ligne de compte c'est l'eau pis le feu complètement ». Stephy raconte que ses parents, encore aujourd'hui, expriment des commentaires désobligeants envers l'autre parent et que cela peut devenir un stresser.

Mais tsé, encore aujourd'hui, les deux, même quand qu'ils sont pas ensemble, tsé mettons que ma mère fait à souper un soir elle dit ah t'es fine tu vas me fêter pour la fête des Mères pis ma fête. Dans le temps ton père me fêtait une fois. Il est assez gratte-cent ton père. Tout le temps dénigrer...

My raconte que les événements familiaux sont anxiogènes puisqu'elle n'est pas en mesure de prévoir comment ses parents vont réagir. Elle explique que sa sœur a récemment gradué et que ses deux parents étaient présents pour célébrer cet événement. Par contre, le père de My et Stephy n'a pas démontré une grande ouverture face à leur mère. Elles auraient souhaité qu'il accepte de collaborer pour rendre cet événement plus harmonieux.

Fait que ça c'est stressant parce qu'on se dit quand qu'il y a des événements heureux dans la famille, mettons la graduation, c'est tout le temps un conflit. Est-ce qu'ils vont s'endurer? Est-ce qu'ils vont se chicaner? Est ce qu'ils vont se traiter de nom genre? [...] Ma mère lui a demandé tsé on embarque-tu les quatre ensemble, ma sœur pis mon père pis ma mère? Mon père a dit non je veux pas l'embarquer.

Dans le cas de Joséphine il n'y a pas eu de contacts entre ses parents depuis qu'elle est adulte. Tatihanna explique que lors de ses fiançailles ses parents étaient présents, mais ils ne s'étaient pas vus depuis plusieurs années. Ils ont renoué et ont pris la décision de former un couple à nouveau. « Mes parents sont ensemble. Ils sont retournés ensemble quand j'avais 25 ans, 10 ans après la séparation. [...] La première fois qu'ils se revoyaient, ils ont tombé en amour. C'était live dans ma face. C'était vraiment étrange ».

6.7 Difficultés vécues à l'âge adulte

Même si plusieurs années se sont écoulées depuis la séparation de leurs parents, plusieurs affirmeront qu'elle a eu des impacts qui se font sentir encore aujourd'hui. Ces conséquences sont pour l'ensemble des participants en lien avec les relations sociales et amoureuses. My fait allusion à ses relations amoureuses.

Je te dirais que, jusqu'à pas longtemps, le côté dépendance affective m'affectait beaucoup. J'avais tendance à m'accrocher à la première personne qui passait. Dans ce sens-là, moi, ça m'a beaucoup affectée. Ça l'a affecté ma vie parce que je prenais tout le temps des personnes qui étaient pas bonnes pour moi.

My ne donne pas plus de détails, mais les relations entre son père et sa mère ainsi que les relations amoureuses entre sa mère et différents conjoints ont selon elle, certainement un impact sur les relations conjugales de My. Elle explique aussi que l'instabilité qu'elle a vécue durant son enfance a, encore aujourd'hui, un impact sur sa vie. Elle constate que la garde partagée n'a pas été une entente de garde qui répondait à ses besoins puisque cela représentait des changements du milieu physique sur une base régulière.

Ça m'a vraiment affectée, je pense. Le fait que j'allais tout le temps chez mon père, chez ma mère. J'ai rencontré une psychiatre à 20 ans, la première chose qu'elle m'a dit, toi tu manques de stabilité. Mais ça tu ne le réalises pas quand tu es plus jeune. Aujourd'hui, c'est la première chose que je recherche avec quelqu'un c'est la stabilité. Si j'ai pas de stabilité, je suis pas bien. Pis ça, je pense, quand j'étais jeune, c'est une des choses que je manquais.

Ce qui est intéressant à soulever et qui permet de faire des liens avec les conflits parentaux, c'est la dynamique familiale. Puisque la communication entre les parents de My était

difficile, cela lui permettait d'avoir un certain pouvoir sur les modalités de garde. Lorsqu'elle avait un conflit avec sa mère elle choisissait d'aller chez son père et cela se produisait aussi lors de mésententes avec son père. Elle se réfugiait alors chez sa mère. Mais My constate que cela a aussi été un élément qui a favorisé l'instabilité.

Joséphine, comme My, donne l'exemple de ses relations conjugales antérieures. Elle explique que présentement elle entretient une relation conjugale stable, mais que cela n'a pas toujours été le cas puisqu'elle sabotait ses relations amoureuses. Elle avait de la difficulté à faire confiance à ses partenaires et prenait les moyens nécessaires pour que la relation prenne fin. « Avant ça je faisais pas confiance. Je faisais exprès pour bousiller mes relations pis peut-être pour faire mal aussi. J'étais vraiment méchante ».

Stephy explique que, suite à la séparation de ses parents, plusieurs conjoints et leurs enfants ont défilé dans sa vie. Elle dit avoir de la difficulté à faire confiance aux gens en général.

Je pense qu'au niveau de l'attachement, j'ai quelque chose par rapport à ça. J'peux pas me faire un diagnostic, mais à cause qu'il y a tellement de monde qui sont rentrés dans ma vie après la séparation, les conjoints, les conjointes, les enfants des conjoints et conjointes. [...] Ben j'analyse beaucoup les gens, je ne fais pas confiance à beaucoup de monde.

Dans le cas de Cindy elle explique que ce sont plutôt les problèmes de santé mentale non diagnostiqués de sa mère qui ont des conséquences sur sa vie. Elle considère que la séparation en tant que telle n'a plus de conséquences actuellement, mais elle est tout de même capable de

nommer un impact de la séparation, qu'elle considère comme positif. Les conflits de séparation lui ont permis d'acquérir des habiletés à résoudre des conflits et à gérer des périodes de crise. Durant son enfance, elle a adopté différents moyens pour tempérer la relation entre ses parents et cela a été bénéfique puisqu'elle les utilise dans son milieu de travail. Elle se considère comme étant une personne qui a de la facilité à gérer des situations de crise.

[...] pis je te dirais que les conséquences c'est que je peux tomber facilement dans le rôle du sauveur, pis essayer de tempérer tout le monde. J'ai une grande facilité à gérer des crises. Tsé tu peux le voir de façon positive parce que j'ai un métier de travailleuse sociale. Fait que ça me permet de bien faire mon travail. Des crises j'en ai vécues, ça me dérange pas.

6.7.1 Émotions vécues quant à la séparation des parents à l'âge adulte

Les participants vivent des émotions qui sont dans l'ensemble négatives quant à la séparation. Certains soulèveront leurs inquiétudes quant à la présence de leurs parents à des événements spéciaux et d'autres vont faire un parallèle entre leurs histoires d'enfance et leurs relations amoureuses ou familiales. Cindy évoque ses appréhensions quant à la possibilité qu'elle doive elle aussi passer au travers d'une rupture amoureuse.

Ça me fait tout le temps peur, j'ai comme peur de me divorcer. C'est une crainte que j'ai. Tout est préparé. Tout est hyper planifié. Pis quand j'ai marié ma femme je me suis dit : je me marie avec toi parce que je voudrais me divorcer avec toi.

Elle est consciente que dans l'éventualité où elle décide de fonder une famille, elle devra gérer les contacts entre ses parents et son enfant et maintenir une équité. « Je te dirais que la

dynamique post-séparation m'inquiète pour l'enfant parce que là ma mère va vouloir avoir plus de temps que mon père ».

Joséphine évoque des propos similaires quant à la relation entre son enfant et sa mère. Elle a constaté, au fil du temps, que sa mère est malsaine et elle doit mettre ses limites quant au rôle qu'elle peut avoir dans la vie de son fils. Elle explique que sa mère s'investit beaucoup auprès des enfants de sa sœur et qu'elle représente la figure maternelle. Joséphine ne souhaite pas que son fils entretienne une relation de proximité avec sa grand-mère maternelle. Ainsi, elle n'a pas n'a de contacts réguliers avec Malik et elle n'a pas un rôle de grand-mère. « Ouais ça j'ai peur qu'elle fasse ça avec Malik. Fait que pour Malik, (ma mère), c'est Isabelle, c'est pas sa grand-mère ».

Christopher exprime aussi ses inquiétudes face aux conflits qu'il a vécus durant son enfance et son désir de ne pas reproduire la même dynamique familiale dans l'éventualité où il doit lui aussi vivre une séparation. Il explique que, dans ces circonstances, la famille élargie et les conjoints peuvent avoir une grande influence sur la façon, conflictuelle ou non, dont se déroule la séparation et que cela l'inquiète, car il n'aurait alors pas de pouvoir sur les réactions des gens qui l'entourent.

J'ai peur que quelqu'un me mette dans cette situation-là. [...] j'ai peur qu'elle (sa conjointe) agisse mal pis que ça nous mette dans une situation. Pis on en entend souvent parler les ex-conjointes qui virent folles après une séparation. Mais hum j'ai peur que quelqu'un me fasse vivre ça.

6.7.2 Stratégies utilisées à l'âge adulte

La plupart des participants disent que, même à l'âge adulte, ils utilisent différentes méthodes pour gérer des situations où les deux parents sont interpellés. Christopher et Joséphine sont en mesure de mettre leurs limites. Christopher explique son désir de fêter sa fête avec les gens de son entourage et décide de la célébrer à une seule reprise. « Je fais une fête j'invite tout le monde, ceux qui ne viennent pas prennent le choix de ne pas me fêter et je vais refuser de faire quoi que ce soit ». Joséphine dans des circonstances différentes a aussi mis ses limites avec sa mère. Suite à la séparation, la mère de Joséphine et son nouveau conjoint ont adopté un garçon. La relation entre sa mère et son conjoint s'est détériorée. Ce dernier a saisi le Tribunal pour obtenir des droits d'accès et Joséphine a pris la décision d'aller témoigner en sa faveur. Suite à cet événement, elle n'a pas initié de contacts avec sa mère pendant plusieurs années puisqu'elle constatait que les comportements de sa mère avaient comme objectif d'éloigner son demi-frère d'un homme qui avait été significatif pour lui pendant plusieurs années. Lorsque sa mère initia à nouveau des contacts avec Joséphine, celle-ci a été en mesure de mettre ses limites.

Elle (sa mère) a essayé de reparler de la Cour pis toute. Pis là j'ai dit regarde moi. Je veux rien savoir sinon je m'en vais. Tu peux pas reparler de ça. Je pense que c'est la première fois que je mettais mes limites avec ma mère.

Pour Stephy et Arianna, la situation est plus délicate et elles tentent de tempérer les choses. Lorsque Stephy est en présence de ses deux parents, cela lui crée de l'anxiété car elle veut s'assurer d'avoir le même niveau de communication avec chacun de ses deux parents. « Il faut que je parle également à mes deux parents. Tsé je peux pas plus parler avec mon père, tsé à

la graduation j'étais assise entre les deux. Pis tsé quand j'avais un commentaire je le faisais aux deux. Je voulais vraiment être égale ». Arianna raconte que, pour sa collation des grades, elle a utilisé la même stratégie que lorsqu'elle était enfant. Elle a attendu à la dernière minute pour informer sa mère que son père serait présent.

Fait que moi j'suis pris entre les deux. Finalement j'ai dit à mon père, c'est beau. Je lui donne un billet pis je le dis pas à ma mère. Fait que là j'ai fait la même affaire que quand j'étais petite. J'ai attendu qu'on soit en auto vers l'université, vers la collation, j'ai dit : maman, il faut que je te dise quelque chose. Elle a dit : ouais je le sais, ouais je m'en doute. (J'dis) comme ben mon père va être là.

Cindy explique qu'elle ne prend plus position sur ce qui pourrait être conflictuel. Elle tente aussi d'entretenir des relations équilibrées avec chaque membre de sa famille. Elle est maintenant en mesure de mettre ses limites avec sa mère.

Moi j'essaie vraiment de ne pas prendre parti. [...] J'ai été même acteur dans ces conflits-là, mais présentement j'essaie d'avoir une relation qui est le plus saine possible avec tout le monde, malgré tout ce qui est arrivé, malgré toutes nos différences aussi, on est tout très différents l'un de l'autre.

6.8 Conception du couple et de la famille

Pour plusieurs, la séparation et plus spécifiquement les conflits ont teinté leurs visions du couple et de la famille. La question d'avoir ou non des enfants est un sujet que trois des sept participants abordent durant l'entrevue. Ils ont réfléchi à savoir s'ils désiraient fonder une famille.

Dans le cas de Christopher et Joséphine, cela a pris du temps avant de s'engager dans une relation amoureuse sérieuse et de réfléchir à avoir un enfant. Lorsqu'est venu le temps de concrétiser le projet et lorsqu'il a appris que sa conjointe était enceinte, cela a été anxiogène pour Christopher.

Ça a pris 10 ans avant que je considère avoir des enfants. Hum, mais longtemps j'ai pas voulu en avoir pis je te dirais que ça l'a été anxiogène quand j'ai su, quand j'ai appris, quand on a commencé à prendre la décision de ok on arrête la contraception.

Joséphine abonde aussi dans le même sens que Christopher. « J'ai été longtemps sans vouloir avoir d'enfant. Je voulais pas faire vivre ça. Avec Nancy (sa conjointe) ça a pris plusieurs années avant que je sois capable d'y faire confiance pis que je décide qu'avec elle ça serait correct ». My a aussi l'inquiétude, comme Joséphine, que l'enfant vive une mauvaise expérience advenant une rupture dans le couple. Elle explique que l'adolescence a été une période difficile pour elle. Les conflits l'ont menée à se rebeller en consommant des drogues. « J'ai pas envie d'avoir d'enfants, j'ai pas envie d'avoir un enfant comme moi pis de vivre ça, une séparation. [...] Parce que je ne veux pas faire vivre ça à un enfant ». Tatianna a décidé de fonder une famille. Suite à la naissance de son premier enfant, elle se sépare quelques mois plus tard. Elle raconte que le père de l'enfant a des propos inadéquats en lien avec des décisions qui ont été prises suite à la séparation et que cela l'a mise en colère. Elle mentionne que la séparation de ses parents, mais plus particulièrement ce qui lui avait été expliqué lorsqu'elle était adolescente, influence ses échanges avec son garçon sur ce sujet. « Ça me demande de taire ma colère, je trouve pas ça évident, mais en même temps je suis sûre que c'est plus adéquat que ce que j'ai vécu adolescente.

Fait que oui je pense que ça l'a teinté probablement mes discours ». Cindy pour sa part fait plutôt allusion à son couple. « Je te dirais avant de rencontrer ma blonde, j'y croyais pas. Je pensais pas que tu pouvais être en couple et être bien. Vraiment là fondamentalement je pensais pas que ça se faisait ».

6.9 Les conditions à favoriser lors d'une séparation

Tous les participants expriment qu'ils auraient souhaité que la séparation se passe autrement. Tatianna, Joséphine et Cindy affirment que le manque d'information sur des décisions que leurs parents ont prises suite à la séparation n'ont pas été un élément facilitateur. « Mon père essayait de nous éloigner. C'est pas savoir ce qui se passe, ça ça créait beaucoup d'anxiété. Peut-être informer, mais informer ce que l'enfant est capable de recevoir ». Tatianna abonde dans le même sens.

On peut-tu rassurer pis informer comme le plus possible les enfants du pourquoi? Le pourquoi était super important, mais qu'est-ce qui va arriver maintenant. J'aurais eu besoin d'être rassurée. Pis j'aurais eu besoin qu'on me tienne un peu plus proche.

Joséphine ajoute qu'elle aurait souhaité avoir des contacts réguliers avec ses deux parents ainsi que d'être mieux informée. « J'aurais aimé avoir accès à mes deux parents pis d'avoir une explication sur pourquoi on allait vivre ailleurs pis qu'est-ce qui était pour se passer ». Christopher soulève un autre aspect qui n'a pas été partagé par les autres participants. Il aurait souhaité qu'il y ait une certaine cohérence quant à la discipline dans le milieu maternel et paternel.

Je pense qu'avoir eu un modèle plus semblable des deux côtés [...]. On m'a laissé trop de place. Ce qui a fait de moi un enfant un peu hum avec trop de liberté. Ce qui a fait de moi un adolescent avec des comportements inadaptés.

6.10 Résumé des résultats de l'étude

Plus de la moitié des participants (n=4) affirment que l'infidélité est la cause principale de la séparation. En général, les participants rapportent une cause principale à la séparation, mais il y a bien souvent d'autres facteurs secondaires qui la provoquent. Au moment de l'annonce de la séparation, les participants vivent différentes émotions, mais celles-ci sont variées et dépendent du contexte dans lequel l'annonce a eu lieu et des explications qu'ils ont reçues. Les participants qui se souviennent de l'annonce de la séparation (n=4) expliquent avoir vécu de la colère, certains ont été étonnés de la décision, mais pour d'autres cela n'était pas surprenant. Suite à la rupture, la garde partagée a été la modalité de garde choisie pour plusieurs participants (n=4). Par contre, les modalités de garde ont évolué au fil du temps pour tous (n=7). Ces changements s'expliquent bien souvent par la relation conflictuelle entre l'adolescent et l'un de ses parents. Étonnamment, quatre participants sur sept vont jusqu'à prendre la décision de mettre un terme aux contacts avec l'un des deux parents pour une période plus ou moins longue (un an à six ans). Les causes de cette décision sont différentes pour chaque personne. Cela a généré beaucoup de colère et de tristesse, mais il a aussi permis à l'adolescent de vivre moins de stress.

La grande majorité des participants affirment (n=6), que l'aspect financier, plus particulièrement la pension alimentaire, est la cause principale des conflits parentaux après la

séparation lorsque le parent payeur omet de faire les paiements ou accumule un retard. Les modalités de garde représentent la deuxième source de conflit, mais dans une moins grande proportion (n=3).

Les jeunes adultes rapportent tous avoir utilisé différentes stratégies pour faire face aux conflits parentaux. L'évitement représente la stratégie employée par plusieurs (n=5), autant durant l'enfance qu'à l'adolescence. D'autres participants (n=4), interviennent en ayant pour objectif d'atténuer le conflit, ont agi en tant que messenger.

Les conséquences des conflits sur les enfants suite à une séparation se font ressentir à différents niveaux. Un peu plus de la moitié des participants (n=4) ont eu des comportements intériorisés, particulièrement de l'anxiété causée par les conflits parentaux. Les autres participants (n=3) ont développé des comportements extériorisés tels la consommation de drogues, l'opposition face à l'autorité et le décrochage scolaire. Tous les participants témoignent de ces impacts en s'appuyant sur des exemples concrets.

La relation entre le participant et ses parents a évolué au fil du temps. En effet, plusieurs entretenaient une bonne relation avec leur mère étant jeune, mais le lien qui les unissait s'est détérioré (n=3). À l'âge adulte, ils constatent que leur mère a pris des décisions qui ont eu des impacts sur leur relation avec leur père. Certains diront qu'ils ont été victimes d'aliénation parentale. Ils choisissent alors de s'investir dans une relation avec leur père et entretiennent

moins de contacts avec leur mère. Dans le même ordre d'idée, les participants évoquent des changements au niveau de la relation entre leurs parents. Lors des occasions spéciales, le père et la mère sont généralement présents. Même s'il y a peu de communication entre eux, ils sont tout de même capables de se respecter. Pour certains participants, ces événements sont très anxiogènes puisqu'ils vivent une incertitude quant aux comportements de leurs parents l'un envers l'autre.

De plus, les jeunes adultes (n=5) affirment que les conflits parentaux dont ils ont été témoin durant l'enfance influencent leurs relations amoureuses. Ils mentionnent avoir de la difficulté à faire confiance aux gens en général, mais plus particulièrement à leur conjoint. La difficulté de développer une relation de confiance a été soulevée par plusieurs. Ils ont le désir de bâtir une relation saine qui durera, mais ils gardent à l'esprit que la relation peut prendre fin. Ils nomment leurs inquiétudes quant à fonder une famille. Plusieurs sont ou étaient incertains de vouloir fonder une famille. Ils ont ou avaient peur que leurs enfants vivent une séparation difficile.

7. Discussion

Les résultats présentés dans le chapitre précédent permettent de répondre en partie à la question de recherche *Comment les jeunes adultes décrivent-ils leur expérience quant à la séparation de leurs parents dans un contexte de conflits parentaux ?* ainsi qu'aux trois objectifs poursuivis soit d'explorer la perception des jeunes adultes quant au contexte de la séparation, leurs réactions face aux conflits parentaux et l'impact des conflits parentaux sur leurs relations amoureuses. Le présent chapitre fait l'analyse de ces résultats en les confrontant à ceux de d'autres études. Enfin, il est question des forces et des limites de l'étude.

7.1 Les causes de la séparation

Plus de la moitié des participants (n=4) affirment que l'infidélité est la cause principale de la séparation de leurs parents. Cette cause est l'élément déclencheur qui précède la séparation. Une minorité (n=2) explique la rupture par le fait que leurs parents sont très différents.

Selon Hawkins, Willoughby et Doherty (2012), l'infidélité n'arrive qu'au troisième rang des causes de séparation. En effet, autant les hommes que les femmes affirment, dans une proportion de 55%, que la rupture est due au fait que le couple a pris des chemins différents (premier rang). Les problèmes de communication entre les conjoints représentent la deuxième cause (53%), suivis ex-aequo par les problèmes personnels du conjoint (37%) ou l'infidélité (37%) et enfin le manque d'attention de la part du conjoint (34%). Dans une moins grande proportion, les raisons de la séparation peuvent aussi s'expliquer par le fait que la relation

amoureuse s'est transformée en relation d'amitié (11%), que le conjoint travaille trop (9%) ou par les difficultés causées par l'appartenance à des religions différentes (9%). L'étude se penche aussi sur les désirs du couple de se réconcilier. Des difficultés financières sont associées à un désir pour le couple de se réconcilier et au contraire, l'infidélité freine le désir de se réconciliation. Les participants de notre recherche n'ont pas été témoins de l'infidélité de leur parent. Ils relatent les propos qui ont été rapportés par l'un des deux parents dans un contexte où les conflits parentaux sont omniprésents. Il est possible que les faits rapportés par le parent ne soient pas justes et que cela ait été fait dans l'optique de ternir la réputation de l'autre parent. Il se peut aussi que les enfants n'aient pas eu accès à l'ensemble du portrait, qu'ils aient été influencés par un parent ou que leur immaturité de l'époque ne leur ait pas permis de bien comprendre la complexité de la situation qui mène à la séparation et donc que l'infidélité soit une cause concrète qui permet de faciliter la compréhension. Ainsi, plusieurs facteurs peuvent expliquer l'écart des résultats entre notre recherche et celle de Hawkins et ses collègues (2012).

7.2 L'annonce de la séparation

La manière dont les enfants apprennent que leurs parents se séparent peut avoir un impact sur leurs émotions et leur adaptation à leur nouvelle vie. En effet, selon Morrison, Fife et Hertlein (2017), la communication entre l'enfant et son parent au sujet de la rupture a des impacts. Selon ces chercheurs, les enfants ont besoin de comprendre et ils ont besoin d'obtenir des réponses à leurs questions. Lorsque la communication est limitée, les enfants ont de la difficulté à comprendre les changements qui se produisent dans leur milieu familial et ils ont des difficultés à s'adapter à la nouvelle structure familiale.

Dans les cas où les causes de la rupture ont été expliquées aux participants qui forment notre échantillon, ceux-ci expliquent la manière dont s'est produite l'annonce de la séparation. Les parents ne semblent pas avoir discuté au préalable de la façon dont ils envisageaient aborder le sujet de la rupture avec leurs enfants. Ils ne donnent pas de détails sur les raisons de la rupture ou sur les changements qui vont se produire. Pour quatre des participants, l'annonce a lieu suite à un conflit entre les parents et le père n'est pas présent. Suite à l'annonce, cinq participants racontent que leurs parents se blâment mutuellement et qu'ils expliquent, chacun à leur manière, les raisons qui ont mené à la séparation sans nécessairement s'entendre sur un discours cohérent. Pour certains participants (n=3), les explications concernant la séparation sont précipitées et désorganisées. L'ensemble des participants qui étaient en âge de comprendre les changements suite à la rupture considèrent ne pas avoir obtenu assez d'information sur les causes de la rupture, sur les changements à venir et n'ont pas eu la chance d'obtenir des réponses à leurs questions. Tous les participants auraient souhaité que l'annonce de la séparation se passe autrement. Ils considèrent que le manque de communication n'a pas permis de faciliter la transition.

Cohen, Leichtentritt et Volpin (2012) se sont intéressés à la communication entre la mère et l'enfant lors de la rupture. L'échantillon est composé de 20 mères juives israéliennes qui ont vécu une séparation. La culture a certainement eu une influence sur les résultats, mais il est tout de même intéressant de s'y attarder. Ils concluent que les explications transmises à l'enfant quant à la séparation sont adéquates lorsque la mère explique que les parents ont pris la décision de se séparer puisqu'il y avait des conflits parentaux, qu'ils ne s'entendaient plus, mais que cela n'a pas d'impact sur l'amour qu'ils ont envers leur enfant qui ne doit pas se blâmer pour les décisions qui ont été prises. Les participants de notre échantillon n'ont pas reçu de telles explications

qualifiées de justes et adéquates. L'échantillon de Cohen et al. (2012) est composé uniquement de mères, ce qui ne fournit qu'une partie de la réalité. Étant donné que la communication est une question de perception, il aurait été intéressant de connaître le point de vue des pères et des mères qui ont participé à cette étude. De plus, trois des participants ont vécu l'annonce avant l'âge de cinq ans. Est-ce possible que les participants aient oublié certains détails étant donné leur jeune âge? Certains participants (n=3) racontent que l'annonce de la séparation était inattendue. Est-ce que l'annonce les a bouleversés à un point tel qu'ils se souviennent des aspects traumatiques et qu'ils ont oublié certains détails? Dans l'étude de Cohen et al., pour plusieurs des mères, l'annonce de la séparation a eu lieu plusieurs années après la séparation. Ainsi il est possible que certaines mères aient oublié des détails reliés aux conversations qu'elles ont eu avec leurs enfants.

Les résultats de l'étude de Heather, Nelson et Piercy (2002) sont similaires aux résultats de notre recherche. L'échantillon est composé de vingt adultes, seulement cinq d'entre eux approuvent la façon dont s'est déroulée l'annonce de la séparation de leurs parents. Ils auraient souhaité que l'annonce se fasse en présence des deux parents et non pas uniquement en présence d'un parent, que leurs parents démontrent de la maturité, qu'ils ne se blâment pas mutuellement et assument leurs responsabilités quant à la rupture. De plus, comme pour les participants de notre étude, ils auraient souhaité être informés de ce qui allait se produire et avoir l'opportunité d'exprimer leurs opinions et de poser des questions. Bref, la communication entre les parents et l'enfant au moment de la rupture et le contexte dans lequel se déroule l'annonce de la séparation sont de bons indicateurs qui permettent de déterminer l'expérience de l'enfant de l'annonce de la séparation.

Au moment de l'annonce de la séparation, les participants vivent différentes émotions, mais celles-ci sont variées et dépendent du contexte dans lequel elle a lieu et des explications qu'ils reçoivent. Les participants qui se souviennent de l'annonce de la séparation (n=4) expliquent avoir vécu de la colère, certains ont été étonnés de la décision, mais pour d'autres cela n'était pas surprenant. Le contexte dans lequel l'annonce a eu lieu a aussi généré du stress et de l'incompréhension. Nos résultats s'apparentent à ceux présentés dans l'étude de Heather et al. (2002) dans laquelle on indique que les émotions vécues par les jeunes adultes sont aussi variées: de la joie ou de la tristesse, du mécontentement ou du soulagement, un effet de surprise ou un bouleversement. Les réactions sont soit positives, négatives ou un mélange des deux. Lorsque l'enfant juge que la séparation a un impact positif, que les gains sont plus grands que les pertes, les réactions suite à l'annonce sont possiblement plus positives que négatives. Dans le cas de notre échantillon, nous ne sommes pas en mesure d'indiquer si les participants jugent que les gains étaient plus grands que les pertes.

7.3 Les conflits parentaux : discours négatifs et dénigrement

Suite à la rupture, les participants considèrent que la relation parentale conflictuelle s'est maintenue et d'autres affirment qu'elle s'est détériorée. Les parents ont un discours négatif envers l'ex-conjoint et l'aspect financier est, dans bien des cas, le principal sujet de discorde. Ces conflits ont influencé les modalités de garde de plusieurs des participants.

La grande majorité des participants (n=6) ont fait état d'épisodes où leurs parents avaient un discours négatif et dénigrant à l'égard de l'ex-conjoint. L'analyse de nos résultats révèle que les mères ont tendance à parler négativement du père. Le père a lui aussi un discours négatif envers la mère, mais cela semble moins récurrent. Cela peut s'expliquer par le fait que quatre des six participants ont, à un moment donné durant leur enfance, peu ou aucun contact avec leur père ce qui ne leur permet pas d'avoir l'autre côté de la médaille, soit l'opinion du père. Un seul participant affirme que les critiques n'étaient pas réciproques dans le sens où elles étaient exprimées uniquement par la mère. Suite à la séparation, encore aujourd'hui, de nombreux enfants sont confiés majoritairement à leur mère. Cette dernière peut influencer la perception des enfants en ce qui concerne leur père.

Rowen et Emery (2014) se sont penchés sur le dénigrement parental. L'échantillon est composé de 648 jeunes adultes qui proviennent de familles où les parents se sont séparés ou non. Les résultats de cette recherche démontrent que le dénigrement parental est généralement réciproque, c'est-à-dire que les deux parents ont un discours dénigrant l'un envers l'autre. En général, la fréquence des dénigrements n'est pas la même chez les deux parents séparés, mais dans la plupart des cas les deux parents se dénigrent mutuellement. Dans une très faible proportion (2% de l'échantillon), le dénigrement se manifeste uniquement chez l'un des deux parents. Les chercheurs n'ont pas trouvé de corrélation entre le sexe du parent et la fréquence des dénigrements. Les jeunes adultes de cette étude rapportent ne pas avoir une relation de proximité avec le parent qui a eu un discours dénigrant sur une base régulière. Ces résultats s'apparentent en partie à notre recherche. Le dénigrement s'exprime, dans la majeure partie des cas, par les

deux parents. Toutefois, nos résultats démontrent que l'enfant peut faire alliance avec le parent dénigrant du moins durant l'enfance, pour peut-être pour se protéger du rejet parental.

Les dénigrement ont nécessairement eu une influence sur les modalités de garde des participants. Suite à la rupture, plusieurs participants ont expérimenté la garde partagée (n=4), mais lors de la période de l'adolescence tous ont pris la décision d'aller habiter à temps complet chez un parent et d'entretenir des contacts sporadiques avec l'autre parent. Cette décision s'explique d'une part par le fait que plusieurs participants (n=6) verbalisent leur mécontentement de devoir subir les commentaires négatifs de leurs parents l'un envers l'autre et d'avoir la responsabilité d'agir en tant que messager. D'autres part, tous les participants expliquent que la relation avec l'un des deux parents ou le conjoint de ce dernier est conflictuelle. La plupart des participants qui étaient en garde partagée (n=3) ont pris la décision d'aller habiter chez leur père puisque la relation, au moment de l'adolescence, était plus positive avec celui-ci.

Du Plooy et Van Rensburg (2015) se sont penchés sur les facteurs qui permettent de passer plus facilement au travers de la séparation. L'échantillon est composé de 15 jeunes adultes qui ont subi la séparation de leurs parents. Ils confirment qu'une bonne communication permet de faire face à la séparation plus facilement. Dans un contexte de conflits parentaux, donner trop de détails en ce qui concerne la séparation ou rabaisser l'autre parent en présence de l'enfant représentent des embûches qui ne facilitent en rien la transition. Quel type d'informations l'enfant veut-il connaître concernant la séparation de ses parents? Quels sont les détails concernant la séparation desquels il ne souhaite pas être mis au courant? Sur quoi l'enfant se base-t-il pour

déterminer qu'il a reçu trop ou pas assez d'informations concernant la séparation? Il serait pertinent de se pencher sur ces questions dans une recherche future.

La plupart des jeunes de l'étude de Du Plooy et ses collègues (2015) affirment que les conflits parentaux sont un élément qui n'a pas favorisé la transition surtout lorsque les enfants étaient impliqués dans le conflit. Les participants qui forment notre échantillon ont aussi eu de la difficulté à s'adapter aux changements suite à la rupture. Leur implication dans la dynamique conflictuelle n'a certainement pas aidé à s'adapter à ces changements. Dans un milieu professionnel, au sein d'une relation conjugale ou même amicale une bonne communication permet de se comprendre et ainsi d'éviter les conflits. Lorsque la communication est déficiente des conflits peuvent émerger et créer des tensions sur l'ensemble des membres de la famille qui rendent parfois l'adaptation aux changements difficile.

La plupart des participants de notre étude (n=4) affirment que l'aspect financier, plus particulièrement la pension alimentaire, est la cause principale des conflits parentaux. Dans tous les cas (n=4), c'est le père qui devait soutenir financièrement la mère pour répondre aux besoins des enfants. Par contre, selon les enfants, ce dernier ne déboursait pas les sommes dues sur une base régulière ou il payait un montant inférieur à ce qui avait été convenu. Les enfants étaient tous informés du montant de la pension alimentaire, ce qui générait de l'anxiété puisque les participants s'inquiétaient des revenus et des dépenses de leurs parents.

Le mémoire présenté par Vaillancourt (2007) va dans le même sens que nos résultats. L'échantillon est composé de dix jeunes femmes qui ont été triangulées suite à une séparation parentale conflictuelle. La pension alimentaire est un sujet de discorde qui a été mentionné dans toutes les entrevues complétées (n=10) par le chercheur. L'argent est un sujet bien souvent conflictuel non seulement dans les familles où les parents sont séparés, mais aussi dans les familles unies. L'argent permet aux gens de survivre; de se loger, de se nourrir et de se vêtir. Suite à une séparation, le budget de la famille doit être modifié. Les membres de la famille doivent s'ajuster et faire des choix puisqu'en général, le mode de vie change. Lorsqu'il y a un écart considérable entre les revenus des parents cela peut générer davantage de conflits puisqu'il peut être difficile de s'entendre en ce qui concerne les responsabilités financières quant aux enfants. Les écarts de revenus entre l'homme et la femme sont considérables. En 2017, au Canada, l'organisation de coopération et de développement économiques évalue que les femmes gagnent 18,2% de moins que les hommes. Les femmes qui se séparent deviennent plus pauvres que les hommes. L'OCDE souligne que 21% des mères célibataires élèvent leurs enfants dans la pauvreté (OCDE, 2017).

7.4 Les stratégies des enfants et adolescents face aux conflits parentaux

Les participants rapportent tous avoir utilisé différentes stratégies pour faire face aux conflits parentaux. Ces stratégies évoluent au fil du temps.

L'évitement représente la stratégie employée par plusieurs (n=5) autant durant l'enfance qu'à l'adolescence. Bien avant la rupture, plusieurs prenaient les moyens pour être absents lors

des conflits. Ils quittaient la maison ou se réfugiaient dans une autre pièce. Ils s'abstenaient d'écouter les conversations entre leurs parents. Un participant mentionne avoir priorisé ses études dans le but de se désengager du conflit.

D'autres participants (n=4) sont intervenus dans l'optique d'atténuer le conflit. Ils ont utilisé différents moyens pour tempérer la situation. Plusieurs ont agi en tant que messenger. Suite à la demande d'un ou des deux parents, ils transmettaient des messages puisque la communication entre le père et la mère était conflictuelle. Le contenu des messages était majoritairement de nature monétaire. Le message reçu par le parent générait bien souvent de la colère de la part de ce dernier. Le rôle de messenger était anxiogène pour les participants puisqu'ils étaient témoins de la colère que suscitait ce message. Pour atténuer les conflits les participants utilisaient différents moyens dans le but de faire plaisir à son ou ses parents.

Afifi et Schrodtt (2003) constatent que les enfants qui subissent la séparation de leurs parents et qui maintiennent des contacts avec leurs deux parents suite à la rupture sont plus susceptibles d'avoir recours à l'évitement surtout lorsque les sujets de discussion sont négatifs. Les chercheurs émettent l'hypothèse que les comportements d'évitement et d'éloignement de la part de l'enfant envers son ou ses parents suite à la séparation sont dysfonctionnels. Selon eux, les comportements d'évitement s'expliquent par le fait que l'enfant se sent déchiré entre ses deux parents, mais l'analyse des résultats de Afifi et al. (2003) ne permet pas d'établir un lien entre l'évitement et le sentiment d'être pris entre ses deux parents. Afifi et Schrodtt constatent que l'évitement et des comportements distants d'un enfant, suite au divorce de ses parents, sont

disfonctionnels. Par contre, l'évitement peut avoir un impact positif lorsqu'il permet à l'enfant de ne plus être témoin des interactions conflictuelles entre ses parents.

Plusieurs des participants (n=4) ont non seulement été des acteurs dans la dynamique conflictuelle, mais ils ont aussi eu la lourde responsabilité de prendre une décision en favorisant la relation avec un parent plutôt qu'avec l'autre. Ils ont tous pris position pour leur mère. Les conflits ont influencé grandement cette décision. Ces enfants n'ont pas connu la garde partagée et avaient des contacts sporadiques avec leur père. L'information transmise par la mère à son enfant suite aux conflits parentaux a mené à cette prise de décision. Les commentaires négatifs de la part de la mère concernant le père ont provoqué une pression constante sur l'enfant. Le désir de plaire aux deux parents et la possibilité de maintenir une bonne relation avec leur mère et leur père n'étaient plus possible pour ces quatre participants. La décision de mettre un terme à la relation avec leur père a été difficile à prendre et a eu des répercussions. Les participants ont ainsi vécu beaucoup de tristesse et de colère.

Afifi et McManus (2010) s'intéressent à l'impact des commentaires négatifs entretenus par le parent gardien concernant l'ex-conjoint et la qualité de la relation entre le parent gardien et son adolescent. L'échantillon est composé de 60 familles dont les parents sont divorcés. Parmi ces familles, les chercheurs s'intéressent aux adolescents âgés entre 10 et 18 ans et à leur parent gardien. Les commentaires négatifs du parent gardien concernant l'autre parent sont associés à un sentiment de proximité et à une relation entre le parent gardien et l'adolescent qualifiée comme étant satisfaisante par l'adolescent. Les chercheurs expliquent que les commentaires négatifs sont

associés à une relation de cohésion, mais cela ne signifie qu'il n'y a pas d'impacts sur le plan psychologique puisque les adolescents présentent des symptômes de dépression et d'anxiété. Ils sont plus enclins à vivre des inquiétudes en ce qui a trait à leurs parents. Les commentaires négatifs du parents gardien au sujet des arrangements quant aux modalités de garde et aux finances provoquent du stress chez l'adolescent. De plus, Afifi et al. (2010) constatent que les adolescents qui agissent comme un acteur dans la dynamique conflictuelle sont plus enclins à s'allier à un parent pour se libérer de la pression parentale et du conflit de loyauté. Les commentaires négatifs du parents gardien permettent de créer et de maintenir cette alliance. Les résultats de Afifi et al. (2010) vont de pair avec ceux présentés dans notre analyse. Le temps de qualité passé entre un enfant et son parent représente une variable important qui détermine la qualité de la relation. Il est certainement plus facile pour l'enfant qui réside majoritairement chez un parent, de développer une relation de proximité avec son parent gardien comparativement au parent non gardien. Lorsque la relation entre le parent gardien et l'enfant est positive et stable, il est possiblement plus facile pour l'enfant de prendre la part du parent gardien puisqu'il réside avec celui-ci et veut s'en faire un allié pour éviter les conflits.

7.5 Les impacts et conséquences des conflits parentaux

Tous les participants à la présente étude affirment que les conflits parentaux ont eu des impacts durant leur enfance. Les participants associent leurs comportements intériorisés, extériorisés ainsi qu'une relation difficile avec leurs parents comme étant des conséquences non négligeables.

Un peu plus de la moitié des participants (n=4) racontent avoir eu des réactions intériorisées aux conflits parentaux telles que de l'anxiété et de la tristesse. Ces conflits parentaux créaient fréquemment du stress chez les participants. Ils expliquent que, durant leur enfance, ils n'étaient pas en âge de comprendre et de faire la part des choses lorsqu'ils étaient témoins d'événements conflictuels ou lorsqu'un parent partageait son mécontentement quant à l'autre parent. À l'adolescence, les conflits étaient également anxiogènes, mais ils avaient une meilleure compréhension de la situation. À l'âge adulte, les participants continuent de vivre de l'anxiété. Ils relatent des événements où ils craignent que la présence de leurs deux parents n'entraîne des conflits.

L'étude menée par Afifi, Afifi et Coho (2009) compare les réactions physiques et psychologiques des adolescents issus ou non d'une séparation. Les chercheurs s'intéressent plus spécifiquement aux impacts des commentaires négatifs d'un parent sur l'adolescent lorsqu'il fait référence à sa relation conjugale. Ils constatent que les adolescents qui ont subi la séparation parentale, qui se sentent pris entre leurs parents et qui sont témoins des commentaires négatifs d'au moins un parent à l'égard de l'autre parent ont tendance à se sentir plus anxieux comparativement aux autres adolescents. La fréquence des commentaires négatifs d'un parent envers son ex-conjoint ne représente pas, selon les chercheurs, un facteur explicatif de l'anxiété. Ce qui influence le niveau de l'anxiété des adolescents, c'est le sentiment d'être pris entre ses deux parents, la nature des commentaires concernant l'autre parent et la façon dont ils lui sont présentés. En particulier, les commentaires portant sur les finances, la personnalité ou le comportement de l'autre parent sont anxiogènes. Ceci vient corroborer les résultats de notre recherche puisque l'ensemble des participants qui forment notre échantillon ont été témoins des

commentaires négatifs d'un parent et racontent pour la plupart avoir eu le sentiment d'être pris entre leur père et leur mère, ce qui génèrait de l'anxiété.

Bannon, Barle, Mennella et O'Leary (2018) se sont intéressés aux conflits parentaux et aux impacts négatifs à long terme sur des étudiants de niveau universitaire. L'échantillon était composé de 250 étudiants qui avaient vécu la séparation de leurs parents durant l'enfance et de 550 étudiants qui ont grandi dans une famille intacte. Les participants ont complété un questionnaire sur internet. Les étudiants qui ont vécu la séparation rapportent un niveau plus élevé de symptômes dépressifs, le sentiment d'être pris entre leurs parents, de l'anxiété et de l'hostilité comparativement aux autres jeunes adultes qui n'ont pas vécu la rupture de leurs parents. Les chercheurs concluent que, lorsqu'il y a des conflits parentaux suite à une séparation, ces conflits représentent un facteur important qui laisse présager des impacts à plus long terme. Cependant, l'implication de l'enfant dans la dynamique conflictuelle n'a pas été analysée. Cela représente une limite importante à la recherche. Selon les chercheurs, ce facteur aurait autant ou même plus d'impact que le conflit en tant que tel. Nos résultats s'apparentent partiellement à ceux présentés dans l'étude de Bannon et ses collègues (2018). Les jeunes adultes qui composent notre échantillon ne font pas état de symptômes dépressifs, mais plusieurs font état de comportements anxieux. Il est possible que la méthode de cueillette des données ait influencé ces résultats. Les participants qui composent notre échantillon n'ont peut être pas été confortable, lors de l'entrevue, de partager cette information avec la chercheuse. Les étudiants qui ont complété le questionnaire de Bannon et al. (2018) se sont peut être sentis en confiance puisqu'ils n'étaient pas en présence des chercheurs. De plus, il faut prendre conscience des signes de dépression pour être en mesure d'en parler. Les enfants et les adolescents ne sont pas toujours

familiers avec les symptômes qui touchent la dépression même si cela demeure un sujet d'actualité.

Certains participants (n=3) ont développé des comportements extériorisés suite aux conflits parentaux. Ces comportements se caractérisaient par la consommation de drogues, l'opposition face à l'autorité et le décrochage scolaire. Ces comportements se sont manifestés au moment de l'adolescence.

Esmaeili, Yaacob, Juhari et Mansor (2012) constatent qu'il y a un lien entre les conflits parentaux, la relation entre le parent et son enfant et la délinquance chez les adolescents. L'échantillon est composé de 800 adolescents iraniens âgés entre 15 à 18 ans qui habitent exclusivement avec leur mère suite à la séparation. L'exposition aux conflits parentaux suite à la séparation et une relation qualifiée comme étant difficile entre l'adolescent et son parent représentent des facteurs qui augmentent la probabilité de délinquance durant la période de l'adolescence. L'étude démontre aussi que le genre (féminin ou masculin) influence grandement la relation entre l'enfant et son parent ainsi que la probabilité de délinquance. Les adolescents qui présentent une moins bonne relation avec la mère expérimentent plus de comportements de délinquance que les adolescentes. Les chercheurs ne définissent pas le terme délinquance, mais on peut présumer que les comportements oppositionnels, le décrochage scolaire et la consommation de drogues sont liés à cette problématique. Les résultats de notre recherche vont partiellement dans le même sens que celle de Esmaeili et ses collaborateurs (2012). Toutefois, il est difficile de faire une comparaison puisque notre échantillon est beaucoup trop restreint. Tous

les participants qui forment notre échantillon ont entretenu, à un moment donné durant leur enfance, une relation difficile avec au moins un de leurs parents, mais cela n'a pas eu d'impact au niveau des comportements délinquants pour plus de la moitié de notre échantillon.

Les conflits parentaux ont aussi eu des impacts sur la relation qu'entretenait le participant avec chacun de ses parents durant son enfance. Un peu plus de la moitié des participants (n=4) vont prendre la décision de mettre un terme aux contacts avec l'un des deux parents pour une période plus ou moins longue (un an à six ans). Trois des quatre participants ont mis un terme aux contacts avec leur père en expliquant que les propos négatifs de leur mère ont influencé grandement la décision du participant de couper les liens. Cela a généré beaucoup de colère et de tristesse, mais a aussi permis au participant de vivre moins de stress. Trois des sept participants, en décrivant leur relation avec leur mère, expriment avoir ressenti le besoin, durant l'enfance, de la protéger, d'en prendre soin et de la satisfaire, au détriment de la relation qu'ils entretenaient avec leur père. La fragilité qu'ils percevaient chez leur mère, dans le contexte de conflits parentaux, explique leurs désirs de répondre aux besoins de cette dernière. Deux des participants développent, durant l'adolescence, une relation de proximité avec leur père et la relation avec leur mère se détériore.

Nos résultats s'apparentent à ceux présentés dans l'étude de Johnston et Goldman (2010). L'échantillon est composé de jeunes adultes âgés de 20 à 30 ans qui ont été témoins des conflits parentaux dans un contexte de séparation. Plusieurs (25%) se rappellent les émotions négatives qu'ils ressentaient envers un parent durant l'enfance. Plus de la moitié (60%) a développé une

relation difficile avec un parent, et ce durant l'adolescence. Cette relation s'est caractérisée par de l'évitement, de la résistance à toute forme de contact et un refus absolu d'actualiser les visites avec le parent non gardien. L'adolescent entretenait deux fois plus souvent une relation difficile avec son père qu'avec sa mère. Est ce que le sexe du parent est un facteur qui influence la relation entre l'enfant et son parent dans un contexte de conflit de séparation? Plusieurs facteurs doivent être pris en considération tels que l'histoire familiale, l'implication de chaque parent dans la vie de l'enfant et les réactions des membres de la famille suite à la rupture. La relation évolue dans le temps. Les participants de notre étude en font état puisque plusieurs d'entre eux décrivent la relation de proximité qu'ils avaient avec leur mère, durant leur enfance. Par contre, à l'âge adulte ils ont développé une belle relation avec leur père. Comment expliquer ces changements? La maturité et les prises de conscience du participant ont nécessairement eu une influence sur la relation parent-enfant. Plusieurs participants constatent que les comportements de la mère, durant leur enfance ont eu un impact négatif sur leur relation avec leur père.

7.6 Les relations familiales à l'âge adulte

La relation entre les parents et le jeune adulte a évolué avec le temps (n=5). Quatre participants ont rompu les contacts avec leur père. Ils entretenaient une très bonne relation avec leur mère pendant leur enfance. Ils expliquent avoir constaté que la relation de proximité qu'ils entretenaient avec leur mère durant leur enfance était malsaine et qu'ils ont fait le choix, durant l'adolescence ou l'âge adulte, de développer une relation avec leur père. Trois de ces quatre participants rapportent que la relation avec leur père a évolué positivement et que le lien avec leur mère s'est détérioré. La cinquième participante a choisi de mettre fin à la relation qu'elle entretenait avec sa mère pour une période relativement longue. Elle qualifie aujourd'hui sa

relation avec sa mère comme étant très positive. La relation avec les parents a toujours été sensiblement la même, pour la sixième et septième participantes.

Fabricius et Luecken (2007) affirment que les modalités de garde influencent grandement la relation entre le père et son enfant. Ils constatent que la période de temps où l'enfant habite avec son père suite à la séparation influence la relation à long terme. L'échantillon est composé de 266 étudiants âgés entre 16 et 36 ans. Les étudiants ont rempli un questionnaire. Les chercheurs se sont attardés plus spécifiquement sur la fréquence des contacts entre l'enfant et le parent non gardien. Le groupe de mères non gardiennes est moins significatif que le groupe de pères non gardiens. Puisque les modalités de garde ont tendance à changer durant l'enfance les étudiants doivent considérer la période qui a suivi la rupture jusqu'à leur départ du nid familial.

Les chercheurs constatent que plus l'enfant habite longtemps avec son père, meilleure sera sa relation avec ce dernier à long terme. Lorsque les conflits parentaux sont omniprésents, cela a aussi un impact sur la relation entre le père et son enfant. Cette étude ne va dans le même sens que nos résultats. Les participants de notre recherche ont expérimenté plusieurs modalités de garde et cela fut aussi le cas pour les étudiants de l'étude de Fabricius et al. (2007). Dans certaines périodes de leur vie ils ont expérimenté la garde partagée, dans d'autres ils ont habité majoritairement avec un parent mais certains ont eu des contacts réguliers avec l'autre parent et d'autres non. Ainsi, il peut être ardu de catégoriser ces modalités de garde et de faire des liens avec le type de relation que le jeune adulte entretient avec son parent plusieurs années suivant la rupture. De plus, les participants qui forment notre échantillon se sont tous prononcés

subjectivement sur la qualité de la relation qu'ils entretiennent avec leurs parents. Les résultats de notre recherche qui porte sur la qualité de la relation a été déterminés par le participant lui-même. Fabricius et al. (2007) ont plutôt opté pour une échelle de mesure de la qualité de la relation qui a fait ses preuves. Pour déterminer de la qualité de la relation entre le participant et son parent, un instrument de mesure doit être développé concrètement.

L'étude longitudinale de Johnston et Goldman (2010) s'intéresse aux jeunes adultes qui ont rompu la communication avec un parent. Contrairement à notre échantillon, ces derniers ont reçu l'appui de professionnels. Les jeunes adultes ont été séparés d'un de leur parent ou ont subi de l'aliénation parentale durant l'enfance. À l'âge adulte, une minorité (19%) des jeunes adultes qui ont été séparés d'un parent exprime toujours de forts sentiments négatifs envers celui-ci et refuse catégoriquement de reprendre contact avec lui. La violence, les problèmes de consommation d'alcool ou des comportements abusifs de la part du parent sont les raisons de cette séparation durant l'enfance. Par comparaison, les enfants qui ont été victimes d'aliénation parentale ont, pour la plupart, pris la décision de renouer les liens, plus tard à l'adolescence ou après avoir atteint la majorité. En effet, la dynamique familiale d'aliénation ne se maintient pas dans le temps. Dans la plupart des cas, elle dure quelques mois et tout au plus quelques années. Lorsque l'adolescent devient plus autonome, il est en mesure de prendre ses distances quant aux conflits parentaux et d'initier à nouveau des contacts avec le parent aliéné. L'analyse de nos résultats va partiellement dans le même sens. Dans l'étude de Johnston et al. (2010) un jeune adulte sur cinq affirme ne pas avoir de contact avec l'un de ses parents. Les participants de notre recherche ont tous repris contact avec leur parent. Par contre, les participants n'ont pas été victimes de comportements abusifs ou témoins de la consommation d'un parent contrairement à

l'étude de Johnson et al. (2010) Ces problématiques ont nécessairement une influence sur la relation qu'entretient le jeune adulte avec son parent. L'alinéation parentale est une autre problématique soulevée par les participants de notre recherche et celle de Johnson et Goldman. Dans ce cas-ci les participants qui affirment avoir été victime d'aliénation parentale ont repris contacts avec le parent aliéné. La maturité et la décision de prendre ses distances quant aux conflits parentaux ont possiblement influencé les participants à initier à nouveau des contacts avec le parent aliéné. Ainsi, la problématique influence grandement la reprise ou non des contacts entre le jeune adulte et son parent.

7.7 Les relations amoureuses du jeune adulte

À l'âge adulte, plusieurs participants (n=5) affirment que les conflits parentaux dont ils ont été témoins durant l'enfance influencent leurs relations amoureuses. Ils mentionnent avoir de la difficulté à faire confiance aux gens en général, mais plus particulièrement à leur partenaire. À l'âge adulte, la majorité des participants (n=6) continuent de vivre des émotions négatives. La peur, l'anxiété et les inquiétudes sont des sentiments soulevés par les participants.

Turner et Kopic (2006) ont rencontré 649 étudiants de niveau universitaire, de la Nouvelle-Angleterre, âgés de 18 à 24 ans. De ce nombre, 33% ont été témoins de conflits parentaux durant l'enfance, mais n'ont pas nécessairement vécu la séparation de leurs parents. Les chercheurs se sont intéressés aux relations amoureuses des participants qui ont été exposés aux conflits parentaux. Afin d'identifier le niveau de tension existant entre les étudiants et leur partenaire, ils ont été questionnés sur la fréquence des conflits entre eux, l'affection reçue de la

part du partenaire et ses menaces de mettre fin à la relation amoureuse. Les résultats démontrent qu'il y a une relation positive entre l'exposition aux conflits parentaux durant l'enfance et le niveau de tension entre l'étudiant et son partenaire. De plus, les chercheurs font un lien entre les tensions entre les partenaires et le niveau de stress. Cela s'explique en partie par le modèle conjugal auquel l'étudiant a été exposé durant son enfance. Ainsi, l'enfant qui a été témoin de conflits parentaux récurrents durant son enfance a plus de chance de reproduire des comportements similaires à l'âge adulte. Le jeune adulte a plus de difficulté à développer une relation de soutien avec son partenaire ce qui explique les tensions au sein de la relation conjugale.

L'étude de Roth, Harkins et Eng (2014) va dans le même sens. L'échantillon est composé de 32 jeunes femmes qui ont été exposées aux conflits parentaux suite à la séparation de leurs parents. Les chercheuses constatent que les conflits parentaux ont un impact sur la durée des relations amoureuses des jeunes femmes, les difficultés à développer une relation amoureuse ainsi que sur leurs difficultés à faire confiance au partenaire. Le type de conflit parental dont l'enfant est témoin (ouvert ou caché) influence la perception de la jeune adulte quant aux relations amoureuses. Les chercheuses définissent le conflit ouvert comme étant un conflit verbal et physique qui se manifeste en présence de l'enfant. On parle de conflit caché lorsque l'enfant n'est pas témoin des conflits parentaux. Les conflits ouverts ont de plus grandes conséquences sur les relations amoureuses futures. Les chercheuses concluent que le fait d'être témoin des conflits de façon récurrente a un impact sur le développement de l'enfant, plus particulièrement sur sa confiance dans ses habiletés sociales. Par contre, les chercheuses n'ont pas étudié l'impact

des conflits cachés sur les relations interpersonnelles, mais ils soulignent l'importance de le faire dans une prochaine étude.

7.8 Résumé de la discussion

La discussion fait l'analyse des résultats en les confrontant à ceux de différentes études en tentant de faire ressortir les similitudes et les divergences. Selon, les résultats de notre recherche, l'infidélité représente la cause principale de la séparation. Par contre, Hawkins et al. (2012), rapportent que l'infidélité arrive qu'au troisième rang des causes de la séparation. Plusieurs des participants qui forment notre échantillon rapportent que la séparation s'est produite lorsqu'ils étaient jeunes. Les participants n'ont pas été témoin de l'infidélité de leurs parents. Ils relatent les propos qui ont été rapportés par l'un des deux parents dans un contexte où les conflits parentaux sont omniprésents. Ainsi, il est possible que les faits rapportés par le parent ne soient pas justes et que cela ait été fait dans l'optique de ternir la réputation de l'autre parent. Le contexte dans lequel la rupture s'actualise peut expliquer l'écart des résultats.

Au moment de l'annonce de la séparation, les participants de notre étude considèrent ne pas avoir reçu des explications justes et adéquats. Dans l'étude de Cohen et al. (2012), les informations fournies par les mères étaient jugées plus complètes. L'échantillon est composé uniquement de mères. Est-ce que les résultats auraient été similaires si les chercheurs se seraient intéressés à l'opinion des enfants et celle du père? Les adultes qui forment l'échantillon de Heather et al. (2002) affirment, pour la plupart, qu'ils auraient souhaité que l'annonce se fasse autrement. Dans des recherches futures il serait intéressant de comparer, dans une même recherche, la perception des adultes, du père et de la mère en ce qui a trait à l'annonce de la séparation.

Les recherches que nous avons consultées ainsi que notre étude indiquent que les réactions des enfants suite à l'annonce de la séparation sont variées. La communication et le contexte dans lequel l'annonce a lieu influencent grandement les réactions. Ces similitudes peuvent aussi s'expliquer par la façon dont l'enfant évalue la situation. La rupture peut représenter pour l'enfant des gains, tels que la réduction des conflits parentaux ou des pertes telles que la diminution des contacts avec un parent ce qui influencent nécessairement ses émotions et ses réactions.

Le dénigrement entre les parents influence les modalités de garde de l'enfant. L'enfant qui est témoin du dénigrement, qui se sent déchiré entre ses deux parents et qui sent une pression de devoir prendre position doit faire un choix entre son père et sa mère ce qui peut expliquer les changements au niveau des modalités de garde.

L'aspect financier est la cause principale des conflits parentaux. Suite à une séparation, les parents doivent s'ajuster et arriver à s'entendre sur certaines dépenses qui concernent les enfants. Cela est d'autant plus difficile lorsque les parents ont un écart considérable de revenus. Ces conflits parentaux sont difficiles à gérer pour les enfants et les adolescents. Plusieurs choisissent de les éviter et d'autres décident de prendre position. Le choix de la stratégie a nécessairement des impacts positifs ou négatifs sur l'enfant. Quels sont ces impacts? Quelle stratégie l'enfant devrait-il privilégier pour lui permettre de gérer les conflits parentaux plus facilement? L'étude iranienne de Esmaeili et al. (2012) statue que les conflits de séparation

augmentent le risque de délinquance chez les jeunes qui en sont témoins. Selon ces chercheurs, les conflits parentaux, la relation entre un parent et son adolescent ainsi que la délinquance sont inter reliés.

Enfin, les parents même s'ils sont séparés demeurent un modèle pour leurs enfants. Leurs comportements et leurs réactions influencent grandement le jeune. En grandissant l'enfant observe et apprend à se comporter en société. Dans un contexte où l'enfant a été témoin de plusieurs conflits parentaux durant son enfance, les conséquences sont présentes à long terme. Les résultats de notre recherche et de la littérature indiquent qu'être témoin des conflits parentaux durant l'enfance semble avoir un impact sur les relations amoureuses à l'âge adulte. Il serait intéressant dans des recherches futures de se pencher sur les comportements des adultes qui ont été témoins des conflits parentaux vis-à-vis de leurs enfants. Est-ce leur histoire familiale influence la façon avec laquelle ils gèrent des situations conflictuelles en présence de leur enfant?

7.9 Les forces et les limites de la recherche

Cette recherche de type qualitatif a permis d'approfondir les connaissances quant à l'expérience des jeunes adultes suite à la séparation de leurs parents qui s'actualise dans un contexte de conflits parentaux. Ce mémoire aborde une problématique peu traitée dans la littérature. Les témoignages permettent, sans équivoque, de mieux saisir l'expérience des

participants quant à la séparation de leurs parents dans un contexte où les conflits parentaux perdurent.

Cependant, la recherche comporte quelques limites, notamment en raison du nombre restreint de participants. La taille de l'échantillon ne nous a pas permis de généraliser nos résultats à l'ensemble des jeunes adultes qui ont fait face à une situation similaire. De plus, le manque de diversification de l'échantillon représente aussi une limite importante. L'échantillon est en effet composé d'un seul homme, six des sept participants ont complété des études postsecondaires et tous habitent la région de l'Outaouais. Finalement, l'étude se penche uniquement sur les perceptions des jeunes adultes qui ont vécu la séparation de leurs parents. Il aurait été intéressant de connaître la perception des parents des participants, qui composent notre échantillon, pour permettre de pousser davantage l'analyse et de faire des comparaisons.

8. Conclusion

La présente étude a permis de répondre, à la question de recherche suivante: *Comment les jeunes adultes décrivent leur expérience quant à la séparation de leurs parents dans un contexte de conflits parentaux ?* Pour répondre à cette question générale, l'étude a poursuivi trois objectifs, soit d'explorer la perception des jeunes adultes quant au contexte de la séparation, à leurs réactions aux conflits parentaux et à l'impact des conflits parentaux sur leurs relations amoureuses actuelles. L'analyse des entrevues a permis de mieux saisir la réalité des jeunes qui sont témoins des conflits parentaux avant, pendant et après la séparation. Selon les participants, l'infidélité représente la cause principale de la séparation, mais bien souvent il y a d'autres facteurs secondaires qui provoquent la rupture. Au moment de l'annonce de la séparation les émotions sont variées et dépendent du contexte dans lequel l'annonce à lieu de des explications fournies par le ou les parents.

Notre étude a également permis de constater l'ampleur des conséquences des conflits parentaux sur le participant. Plusieurs ont cessé toutes formes de contacts avec un parent pendant une période de temps plus ou moins longue. D'autres ont développé des comportements intériorisés ou extériorisés. L'aspect financier plus particulièrement la pension alimentaire, représente la source principale de ces conflits.

L'évitement et la prise de position dans l'optique d'atténuer le conflit représentent les deux stratégies utilisées par les participants. La littérature traite de cet aspect en surface. Ce constat nous amène à nous questionner. Quels sont les impacts (positifs ou négatifs) de l'évitement sur

l'enfant dans un contexte de conflits parentaux? Quels sont les impacts (positifs ou négatifs) de la prise de position sur l'enfant dans un contexte de conflits parentaux? Plusieurs hypothèses peuvent être émises. L'évitement permet, sans doute, à l'enfant de ne plus être témoin ou d'être moins à l'affût des conflits parentaux et ainsi de vivre moins de stress. Par contre, cette stratégie peut avoir des impacts négatifs sur la communication entre l'enfant et son parent. L'évitement peut sans doute, chez l'enfant, favoriser le repli sur soi, l'isolement et la dépression. La prise de position de l'enfant a certainement autant de conséquences que l'isolement. Les risques d'être victime d'aliénation parentale sont possiblement plus élevés puisque l'enfant favorise la relation avec l'un de ses parents au détriment de l'autre. Ainsi, la prise de position a nécessairement un impact négatif sur la relation entre l'enfant et son parent. Par contre, cette stratégie permet à l'enfant de ne pas vivre un conflit de loyauté puisqu'il forme une alliance avec un des deux parents.

Ce mémoire permet aussi de mettre en lumière l'impact des conflits sur la relation amoureuse du participant. Le participant qui s'investit dans une relation amoureuse doit apprendre à faire confiance au conjoint cela représente un grand défi pour plusieurs.

En conclusion, sur le plan pratique, les résultats de notre étude permettent de développer une meilleure compréhension de la réalité des jeunes adultes qui ont vécu la séparation de leurs parents dans un contexte de conflits parentaux. L'étude démontre, quant aux modalités de garde, que plusieurs ont pris la décision de mettre un terme aux contacts avec l'un des deux parents pour une période plus ou moins longue. Cette prise de décision découle d'une relation conflictuelle

avec l'un des deux parents. Dans tous les cas, l'autre parent a accepté cette décision et n'a pas encouragé l'enfant vers la reprise des contacts. Les conflits parentaux ont nécessairement influencé la suspension des contacts.

Ce résultat soulève l'importance d'accompagner davantage les parents suite à une séparation conflictuelle et de les sensibiliser aux effets des conflits sur les enfants. Cet accompagnement permettrait sans doute de mieux outiller les parents sur les impacts à court, moyen et long terme des conflits parentaux sur les enfants et pourrait contribuer à prévenir les pertes de contact souffrants pour ces derniers. Les parents qui vivent une séparation conflictuelle ont besoin de plus de soutien afin de ne pas impliquer les enfants dans leurs conflits.

9. Références

- Afifi, D.T., & McManus, T. (2010) Divorce disclosures and adolescents' physical and mental health and parental relationship quality. *Journal of Divorce & Remarriage*, 51(2), 83-107.
- Afifi, D.T., Afifi, W.A., & Coho, A. (2009). Adolescents' Physiological Reactions to Their Parents' Negative Disclosures About the Other Parent in Divorced and Nondivorced Families, *Journal of Divorce & Remarriage*, 50(8), 517-540.
- Afifi, D.T., & Schrodtt, P. (2003). « Feeling Caught as a Mediator of Adolescents and Young Adults Avoidance and Satisfaction with their Parents in Divorced and Non-Divorced Household », *Communication Monographs*, 70(2), 142-173.
- Amato, P. R., Kane, J. B., & James, S. (2011). Reconsidering the “good divorce, *Family Relations*, 60(5), 511-524.
- Amato, P. R. (2010). Research on Divorce: Continuing Trends and New Developments, *Journal of Marriage and Family*, 72(3), 650-666.
- Amato P.R., & Sobolewski J.M. (2001). The effects of divorce and marital discord on adult children’s psychological well-being. *American Sociological Review*, 66(6), 900-921.
- Amiguet, O., & Julier, J. (2012). *L'intervention systémique dans le travail social: Repères épistémologiques, éthiques et méthodologiques*, Genève, Suisse: ies éditions.
- Anderson, S. R., Anderson, S.A., Palmer, K.H., Mutchler, M.S., & Baker, L.K. (2010). « Defining high conflict », *American Journal of Family Therapy*, 39(1), 11-27.
- ARUC, Séparation parentale et recomposition familiale: Esquisse des tendances démographiques au Québec. (2017). Repéré à https://www.arucfamille.ulaval.ca/sites/arucfamille.ulaval.ca/files/ppt_philippe_pacaut.pdf
- Averdijk, M., Malti, T., Eisner, M., & Ribeaud, D. (2012), Parental Separation and Child Aggressive and Internalizing Behavior: An Event History Calendar Analysis, *Child Psychiatry and Human Development*, 43(2), 184-200.
- Ballard, M. E., Cummings, E. M., & Larkin, K. (1993). Emotional and cardiovascular responses to adults' angry behavior and challenging tasks in children of hypertensive and monotensive parents. *Child Development*, 64(2), 500-515.
- Bandura, A. (1977). *Social learning theory*. Oxford, England: Prentice-Hal.
- Bannon, S.M., Barle, N., Mennella, M.S., & O’Leary, K.D. (2018) Parental Conflict and College Student Functioning: Impact of Child Involvement in Conflict, *Journal of Divorce & Remarriage*, 59(3), 157-174.

- Beckmeyer, J.J., Coleman, M., & Ganong, L. H. (2016). Postdivorce coparenting typologies and children's adjustment. *Family Relations*, 63(4), 526–537.
- Berg, B.L. (2006). *Qualitative research methods for the social sciences*. Californie, USA: Allyn & Bacon.
- Billings, J., Robbins, G., & Gordon, D. (2008). High conflict parent education. Dans C. Coates L & Fieldstone (Éds.). *Innovations in Interventions for High Conflict Cases*. New York, NY: AFCC, p.83-116.
- Birnbaum, R., & Bala, N. (2010). Toward the differentiation of high-conflict families: An analysis of social science research and Canadian case law. *Family Court Review*, 48(3), 403-416.
- Bowlby, J. (1969). Disruption of affectional bonds and its effects on behavior. *Canada's Mental Health Supplement*, 59(2), 1-12.
- Cartwright, C. (2006). You Want to Know How It Affected Me?. *Journal of Divorce & Remarriage*, 44 (3-4), 125-143.
- Chemin, A., Caron, A., Joly, A. (1992). Bilan après 15 ans de pratique en intervention systémique en A.E.M.O, *Thérapie familiale*, 13(1), 55-63
- Christie-Mizell, C. A. (2003). Bullying: The Consequences of Interparental Discord and Child's Self-Concept. *Family Process*, 42(2), 237-251.
- Cohen, O., Leichtentritt, R.D., & Volpin, N. (2012). Divorced mothers' self-perception of their divorce-related communication with their children. *Child & Family Social Work*, 19(1), 34-43.
- Coiro, M., & Emery, R. (1998). Do marriage problems affect fathering more than mothering? *Clinical Child and Family Psychology*, 1(1), 23-40.
- Cummings, E. M., & Davies, P. (1994). *Children and marital conflict: The impact of family dispute and resolution*. New York, NY: Guildford Press.
- Cyr-Villeneuve, C., & Cyr, F. (2009). In what and why the men and the women are differently affected by marital separation? *Psychologie Française*, 54(3), 241-258.
- De Becker, E. (2011). L'enfant et le conflit de loyauté: une forme de maltraitance psychologique. *Annales Médico-Psychologiques*, 169(6), 339-344.
- Doyle, A.B., & Markiewicz, D. (2005). Parenting, marital conflict, and adjustment from early-to-mid-adolescence: Mediated by adolescent attachment style? *Journal of Youth and Adolescence*, 34(2), 97-110.

- Drapeau, S., Gagné, M.-H., & Hénault, R. (2004). Conflits conjugaux et séparation des parents. Dans M.-C. Saint-Jacques, D. Turcotte, S. Drapeau & R. Cloutier (Éds.), *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale. Bilan d'une réalité complexe* (pp.175-194). Sainte-Foy, Canada: PUL.
- Drapeau, S., Gagné, M.-H., Saint-Jacques, M.-C., Lépine, R., & Ivers, H. (2009). Postseparation conflict trajectories: A longitudinal study. *Marriage & Family Review, 45*(4), 353-373.
- Du Plooy, K., & Van Rensburg, E. (2015) Young Adults' Perception of Coping with Parental Divorce: A Retrospective Study, *Journal of Divorce & Remarriage, 56*(6), 490-512.
- Ehrenberg, M. F., Hunter, M. A., & Elterman, M. F. (1996). Shared parenting agreements after marital separation: The roles of empathy and narcissism. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 64*(4), 808-818.
- EI-Sheikh, M. (1994). Children's emotional and physiological history of interadult angry behavior: The role of history of interparental hostility. *Journal of Abnormal Child Psychology, 22*(6),661-678.
- Esmaeili, N. S., Yaacob, S. N., Juhari, R., & Mansor, M. (2012). Post-divorce parental conflict, parent-child relationship and adolescents' delinquency. *Archives Des Sciences, 65*(6), 245-262.
- Fabricius, W.V., & Luecken, L.J. (2007). Postdivorce Living Arrangements, Postdivorce living arrangements, parent conflict, and long-term physical health correlates for children of divorce, *Journal of Family Psychology, 21*(2), 195-205.
- Feinberg, M. E. (2003). The internal structure and ecological context of coparenting : A framework for research and intervention. *Parenting: Science and Practice, 3*(2), 95- 131.
- Gardner, R.A. (2002). Parental Alienation Syndrome vs. Parental Alienation: Which Diagnosis Should Evaluators Use in Child-Custody Disputes?. *American Journal of Family Therapy, 30*(2), 93-115.
- Godbout, E., Parent, C., & Saint-Jacques, M.-C. (2014). Le meilleur intérêt de l'enfant dont la garde est contestée: enjeux, contexte et pratiques. *Enfances Familles Générations, 20*(1), 168-188.
- Godbout, E., & Saint-Jacques, M.-C. (2014). Les interventions spécifiquement dédiées aux familles séparées et recomposées : analyse de l'offre de services au Québec. Comment intervenir?, Québec: ARUC – Séparation parentale, recomposition familiale.
- Hawkins, A.J., Willoughby, B.J., & Doherty, W.J. (2012) Reasons for Divorce and Openness to Marital Reconciliation, *Journal of Divorce & Remarriage, 53*(6), 453-463.

- Hayashi, G., & Strickland, B. R. (1998). Long-term effects of parental divorce on love relationships: Divorce as attachment disruption. *Journal of Social and Personal Relationships*, 15(1), 23-38.
- Heather, W., Thorana, S.N & Piercy, K.W. (2002). Disclosure of divorce plans to children: What the children have to say, *Contemporary family therapy*, 24(4), 525-542.
- Institut de la statistique du Québec. (2011). *Nombre de divorces et indice synthétique de divortialité 1969-2008*, Canada, Québec: Auteur.
- Johnston, J., Roseby, V., & Kuehnle, K. (2009). *In the name of the child: A developmental approach to understanding and helping children of conflicted and violent divorce* (2^e Éd.). New York, NY : Springer Publishing.
- Johnston, J. R., & Goldman, J. R. (2010). Outcomes of family counseling interventions with children who resist visitation. *Family Court Review*, 48(1), 112–115.
- Kelly, J. B. (1997). « The best interests of the child : A concept in search of meaning », *Family and Conciliation Courts Review*, 35(4), 377-387.
- Kenyon, D., Koerner, S. (2008). Post-Divorce Maternal Disclosure and the Father-Adolescent Relationship: Adolescent Emotional Autonomy and Inter-Reactivity as Moderators, *Journal of child and family studies*, 17(6), 791-808.
- Krauss, D. A., & B. D. Sales. (2000). Legal standards, expertise, and experts in the resolution of contested child custody cases. *Psychology, Public Policy, and Law*, 6(4), 843-879.
- Lachance, V., & Gagné, M-H. (2014). Manuel de référence Trousse de soutien à l'évaluation du risque d'aliénation parentale. Québec, QC : Université Laval et ARUC Séparation parentale Recomposition familiale.
- Lansford, J. E. (2009). Parental Divorce and Children's Adjustment. *Perspectives on Psychological Science*, 4(2), 140-152.
- Malacket, A. 2010. L'intérêt de l'enfant : notion polymorphe susceptible d'instrumentalisation ou de détournement. L'exemple de l'avant-projet de Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et d'autorité parentale (Mémoire de maîtrise inédit). Université de Montréal, Montréal, QC.
- Malo, C., & Rivard, D. (2013), *Aliénation parentale et exposition aux conflits graves de séparation, Où en sommes-nous ?*. Montréal, QC : Centre d'expertise sur la maltraitance, Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire.
- Mayer, R., & Deslauriers, J-P. (2000). Quelques éléments d'analyse qualitative : l'analyse de contenu, l'analyse ancrée, l'induction analytique et le récit de vie. Dans R. Mayer, F.

- Ouellet, M-C. Saint-Jacques, & D. Turcotte (Éds.). *Méthodes de recherche en intervention sociale* (pp.159-189). Boucherville, QC : Gaëtan Morin.
- Mayer, R., Oullette, F., Saint-Jacques, M., & Turcotte. D. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*, Boucherville, QC: Gatan Morin Éditeur.
- McNeal, C., & Amato, P. (1998). Parents' marital violence. *Journal of Family*, 19(2), 123- 139.
- Ministère de la Famille et des Aînés. (2011). Un portrait statistique des familles au Québec Les familles et les personnes qui les composent. Repéré à https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SF_Portrait_stat_complet_11.pdf
- Morrison, S.C., Fife, S.T., & Hertlein, K.M. (2017). Mechanisms behind Prolonged Effects of Parental Divorce: A Phenomenological Study, *Journal of Divorce & Remarriage*, 58(1), 44-63.
- OCDE, Écart salarial femmes-hommes. (2017). Repéré à <https://data.oecd.org/fr/earnwage/ecart-salarial-femmes-hommes.htm>
- Riggio, H.R. (2004). Parental Marital Conflict and Divorce, Parent-Child Relationships, Social Support, and Relationship Anxiety in Young Adulthood. *Personal Relationships*, 11(1), 99-114.
- Rodriguez, Y., & Helms., H. (2016). Co-parenting. Dans C.L Shehan (Éd.). *The Wiley Blackwell Encyclopedia of Family Studie*, (pp.1-5). États-Unis, Caroline du Nord: Wiley-Blackwell.
- Roth, K.E., Harkins, D.A., & Eng, L.A. (2014). Parental Conflict During Divorce as an Indicator of Adjustment and Future Relationships: A Retrospective Sibling Study, *Journal of Divorce & Remarriage*, 55(2), 117-138.
- Rowen, J., & Emery, R. (2014). Parental denigration: Examining the deliberate denigration of co-parents as reported by young adults and its association with parent-child closeness. *Couple and Family Psychology: Research and Practice*, 3(1), 165–177.
- Saint-Jacques, M.C., & Drapeau, S. (2009). Grandir au Québec dans une famille au visage diversifié. Dans J.-P. Gagnier & C. Lacharité (Éd.). *Comprendre les familles pour mieux intervenir* (pp. 47-76). Montréal, QC: Gaëtan Morin Éditeur.
- Saint-Jacques, M.C., & Drapeau, S. (2008). Dans quel type de familles grandiront les enfants québécois en 2020? Un examen de la diversité familiale et des défis qui y sont associés. Dans I. Bitaudeau, C. Dumont & G. Pronovost (Ed.). *La famille à l'horizon 2020* (pp. 101-143). Québec :, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Salem, G. (2009). *L'approche thérapeutique de la famille*. Paris : Éditions Masson.

- Statistique Canada (2011). Série « Perspective géographique », Recensement de 2011. Consulté de <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/fogs-spg/Facts-pr fra.cfm?Lang=fra&GK=PR&GC=24>
- Teubert, D., & Pinquart, M. (2010). The association between coparenting and child adjustment: A meta-analysis. *Parenting: Science and Practice, 10*(4), 286-307.
- Turner, H. A., & Kopiec, K. (2006). Exposure to inter-parental conflict and psychological disorder among young adults. *Journal of Family Issues, 27*(2), 131–158.
- Vaillancourt, A. (2007). *Triangulation des enfants à la suite d'une séparation parentale conflictuelle – Vécu et effets percuss par des jeunes filles aujourd'hui adultes* (Mémoire de maîtrise inédit). Université Laval, Québec.
- Van Lawick, J., & Visser, Margreet. (2015). *No Kids in the Middle: Dialogical and Creative Work with Parents and Children in the Context of High Conflict Divorces*, *Journal of Family Therapy, 36*(1), 33-50.
- Visser, M., Finkenauer, C., Schoemaker, K., Kluwer, R., Lawick, J-V., Bom, H., Clasiën de Schipper, J., & Lamers-Winkelmann, F. (2017). I'll Never Forgive You: High Conflict Divorce, Social Network, and Co-Parenting Conflicts. *Journal of Child and Family Studies, 26*(11), 3055-3066.
- Watzlawick, P., Helmick, B., & Jackson, D. (1972). *Une logique de la communication*. Paris, Éditions du Seuil.
- Whitchurch, G.G., & Constantine, L. L. (1993). Systems theory. Dans P.G. Boss, W.J. Doherty, R. LaRossa, W.R., Schumm, & S. K. Steinmetz (Éd.), *Sourcebook of family theories and methods: A contextual approach* (pp. 325-352). New York, NY: Plenum Press.
- Whitehurst, D.H., O'keefe, S.L., & Wilson, R.A. (2008). Divorced and Separated Parents in Conflict, *Journal of Divorce & Remarriage, 48*(3-4), 127-144.
- Yárnoz-Yaben, S., & Garmendia, A. (2016), Parental Divorce and Emerging Adults' Subjective Well-Being: The Role of "Carrying Messages", *Journal of Child and Family Studies, 25*(2), 638-646.

10. Appendice A
Lettre de recrutement

Lettre de recrutement

PARTICIPANT(E)S RECHERCHÉ(E)S

« Perspective des jeunes adultes suite au divorce de leurs parents plus spécifiquement en lien avec les conflits parentaux »

Un mémoire de maîtrise en travail social est réalisé sur la perspective des jeunes adultes suite au divorce de leurs parents plus spécifiquement en lien avec les conflits parentaux. Nous tenterons également d'apporter une réponse aux questions suivantes:

Quelles ont été les réactions de l'enfant ou de l'adolescent suite à l'annonce de la séparation?

Quels ont été les stratégies utilisées par l'enfant ou l'adolescent pour faire face aux conflits parentaux?

Quelles ont été les émotions vécues par l'enfant ou l'adolescent en lien avec les conflits parentaux?

Comment le jeune adulte qualifie sa relation avec ses parents durant l'enfance et actuellement?

Quels sont les impacts des conflits parentaux sur les relations amoureuses du jeune adulte?

Dans le cadre de cette recherche, j'aimerais rencontrer six à dix jeunes adultes qui répondent aux critères suivants;

-Ils sont âgés entre 20 et 40 ans

-Ils ont vécu la séparation de leurs parents avant d'atteindre leur majorité

-Ils ont été témoins des conflits parentaux, pendant une période significative, avant et ou après la rupture

Les jeunes adultes intéressés seront invités à participer à une entrevue d'environ 45 à 60 minutes. Ce projet de recherche a reçu l'approbation du Comité d'éthique de l'Université du Québec en Outaouais. Votre participation à ce projet de recherche se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, et de vous retirer en tout temps sans préjudice. Avant de débiter l'entrevue, chaque participant devra signer un formulaire de consentement où il sera question des objectifs de la recherche, des risques et des bénéfices associés à la participation de cette étude.

Pour de plus amples renseignements ou pour toutes informations, veuillez contacter :

Alexandra Pilon-Savoie

alexandrapilonsavoie@hotmail.com

10.2 Appendice B
Formulaire de consentement

Formulaire de consentement

« Perspective des jeunes adultes suite au divorce de leurs parents plus spécifiquement en lien avec les conflits parentaux »

Alexandra Pilon-Savoie étudiante-département de travail social

Nous sollicitons par la présente votre participation au projet de recherche « Perspective des jeunes adultes suite au divorce de leurs parents plus spécifiquement en lien avec les conflits parentaux ». Ce projet n'est pas subventionné. Les objectifs de ce projet de recherche sont de mieux comprendre comment s'est vécue la séparation parentale plus spécifiquement en lien avec la gestion des conflits parentaux. Nous tenterons également d'apporter une réponse aux questions suivantes: Comment le jeune adulte interprète les conflits parentaux? Quel rôle il joue ou il a joué dans la dynamique conflictuelle? Comment le jeune adulte se perçoit dans une relation amoureuse?

Votre participation à ce projet de recherche consiste à répondre à des questions lors d'une entrevue qui durera entre 45 et 60 minutes. L'entrevue aura lieu dans un lieu qui sera déterminé par le participant.

La confidentialité des données recueillies dans le cadre de ce projet de recherche sera assurée conformément aux lois et règlements applicables dans la province de Québec et aux règlements et politiques de l'Université du Québec en Outaouais. Tant les données recueillies que les résultats de la recherche ne pourront en aucun cas mener à votre identification puisque nous utiliserons des noms fictifs.

Les données recueillies ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles décrites dans le présent formulaire de consentement.

Les résultats seront diffusés dans le mémoire. Les données recueillies seront conservées sous clé au domicile de l'étudiante et la seule personne qui y aura accès est cette dernière. Elles seront détruites 5 ans après l'entrevue en supprimant toutes les données électroniques.

Votre participation à ce projet de recherche se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, et de vous retirer en tout temps sans préjudice. Les risques psychologiques associés à votre participation sont minimaux. L'entrevue peut faire remonter à la surface des moments de la séparation qui ont été douloureux. La chercheuse s'engage, le cas échéant, à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les réduire ou les pallier. La contribution à l'avancement des connaissances au sujet de la séparation parentale représente un bénéfice direct anticipé. Aucune compensation d'ordre monétaire n'est accordée. Si vous avez des questions concernant ce projet de recherche, communiquez avec Alexandra Pilon-Savoie étudiante à la maîtrise au 819-209-6896. Si vous avez des questions concernant les aspects éthiques de ce projet, veuillez communiquer avec André Durivage au 819-595-3900 poste 1781, président du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais.

*Notamment à des fins de contrôle, et de vérification, vos données de recherche pourraient être consultées par le personnel autorisé de l'UQO, conformément au *Règlement relatif à l'utilisation des ressources informatiques et des télécommunications*.

Votre signature atteste que vous avez clairement compris les renseignements concernant votre participation au projet de recherche et indique que vous acceptez d'y participer. Elle ne signifie pas

que vous acceptez d'aliéner vos droits et de libérer les chercheurs ou les responsables de leurs responsabilités juridiques ou professionnelles. Votre participation devant être aussi éclairée que votre décision initiale de participer au projet, vous devez en connaître tous les tenants et aboutissants au cours du déroulement du projet de recherche. En conséquence, vous ne devrez jamais hésiter à demander des éclaircissements ou de nouveaux renseignements au cours du projet.

Après avoir pris connaissance des renseignements concernant ma participation à ce projet de recherche, j'appose ma signature signifiant que j'accepte librement d'y participer. Le formulaire est signé en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

Consentement à participer au projet de recherche :

Nom du participant : _____

Date : _____

Nom du chercheur: _____

Date: _____

Signature: _____

10.3 Appendice C
Grille de codification

1-Portrait familial

1.1 Socio-démo (+famille actuelle)

1.2 Famille au moment de la séparation

1.1 La famille d'origine

1.2 Famille suite à la séparation (monoparentale, recomposée)

1.3 La famille élargie

2- Séparation parentale

2.1 Événement déclencheur

2.1.1 L'infidélité

2.1.2 L'aspect financier

2.1.3 Les différences au niveau des valeurs

2.1.4 Autres

2.2 Annonce de la séparation

2.2.1 Réaction du répondant

2.2.2 Sentiments du répondant

2.3-Modes de garde

2.3.1 Garde partagée

2.3.2 Garde complète dans le milieu maternel

2.3.3 Garde complète dans le milieu paternel

2.3.4 Autres

3- Conflits post-séparation

3.1Source

3.1.1 L'argent

3.1.2 La garde des enfants

3.1.3 Les membres de la famille

3.1.4 Les transitions entre les milieux

3.1.5 Autres

3.2Description des conflits

3.2.1 Nature et fréquence

3.2.2 Implication et émotions du répondant

3.3Gestion des conflits

3.3.1 Médiation

3.3.2 Tribunal

3.3.3 Discussion

3.3.4 Autre

3.4- Stratégies utilisées par l'enfant, l'adolescent lors des conflits (avant ou après la séparation)

- 3.4.1 Prendre part au conflit et favoriser un parent plutôt que l'autre
- 3.4.2 S'isoler et ne pas intervenir
- 3.4.3 S'interposer dans le conflit

4- Impacts des conflits

4.1 Sur l'enfant

- 4.1.1 Troubles de comportement
- 4.1.2 Problèmes relationnels
- 4.1.3 Difficultés académiques
- 4.1.4 Anxiété et stress
- 4.1.5 Consommation

4.2 Relations entre les membres de la famille durant l'enfance

5- État de la situation à l'âge adulte

- 5.1 Perception de la séparation parentale
- 5.2 Relations entretenues avec la famille
- 5.3 Émotions vécues
- 5.4 Stratégies utilisées
- 5.5 Conception du couple et de la famille
- 5.6 Difficultés vécues à l'âge adulte en lien avec les conflits parentaux

10.4 Appendice D

Guide d'entrevue

Guide d'entrevue

Questions démographiques

- Quel âge as-tu?
- En quelle année es-tu? ou Quel est ton dernier niveau d'étude complété?
- Quel rang occupes-tu dans la famille?
- Depuis combien de temps tes parents se sont séparés?
- Est ce que tu as des enfants?

Expérience personnelle

- Parle-moi des membres de ta famille ?
- Comment s'est passée la séparation de tes parents ?
- Pourquoi penses-tu que tes parents se sont séparés ?
- Comment as-tu appris la nouvelle?
- Quelle est ta perception de la séparation ?
- Est-ce que tes frères et sœurs voient la séparation de la même façon ?
- Quelle a été ta réaction?
- Comment t'es-tu senti?
- Avec qui es-tu allé vivre ? (Est- ce que c'était ton désir d'habiter avec ce parent, ou être en garde partagée?)
- Est-ce que l'atmosphère familiale a changé après la séparation?

La séparation et les conflits parentaux

- Décris-moi la relation entre tes parents avant/après la séparation ?
- Est-ce que tes parents se chicanait devant toi ?
- À quelle fréquence as-tu été témoin des conflits?
- Qu'est que tu faisais pendant ce temps ?
- Quelles étaient les causes de ces conflits selon toi?
- Comment les conflits se manifestaient-ils?
- Quelles ont été les conséquences de ces conflits?
- Quelles ont été tes réactions/comportements face aux conflits?
- Quelles stratégies as-tu utilisées pour faire face à ces conflits (te renfermer, en parler à un ami, te mêler du conflit, fuir...)

Les services

- Quelle aide as-tu reçue suite à la séparation ?
- As-tu reçu de l'aide d'un professionnel suite à la séparation ?
- Est-ce que cette aide répondu à tes besoins ?
- Quels besoins avais-tu ?
- Est-ce qu'il y a d'autres membres de ta famille qui ont reçu de l'aide ?

Conclusion

- De quelle façon la séparation a teinté ta vision du couple ?
- Quels conseils donnerais-tu à des parents qui se séparent par rapport à leurs enfants?
- Comment aurais-tu aimé que les choses se passent au moment du divorce et après?